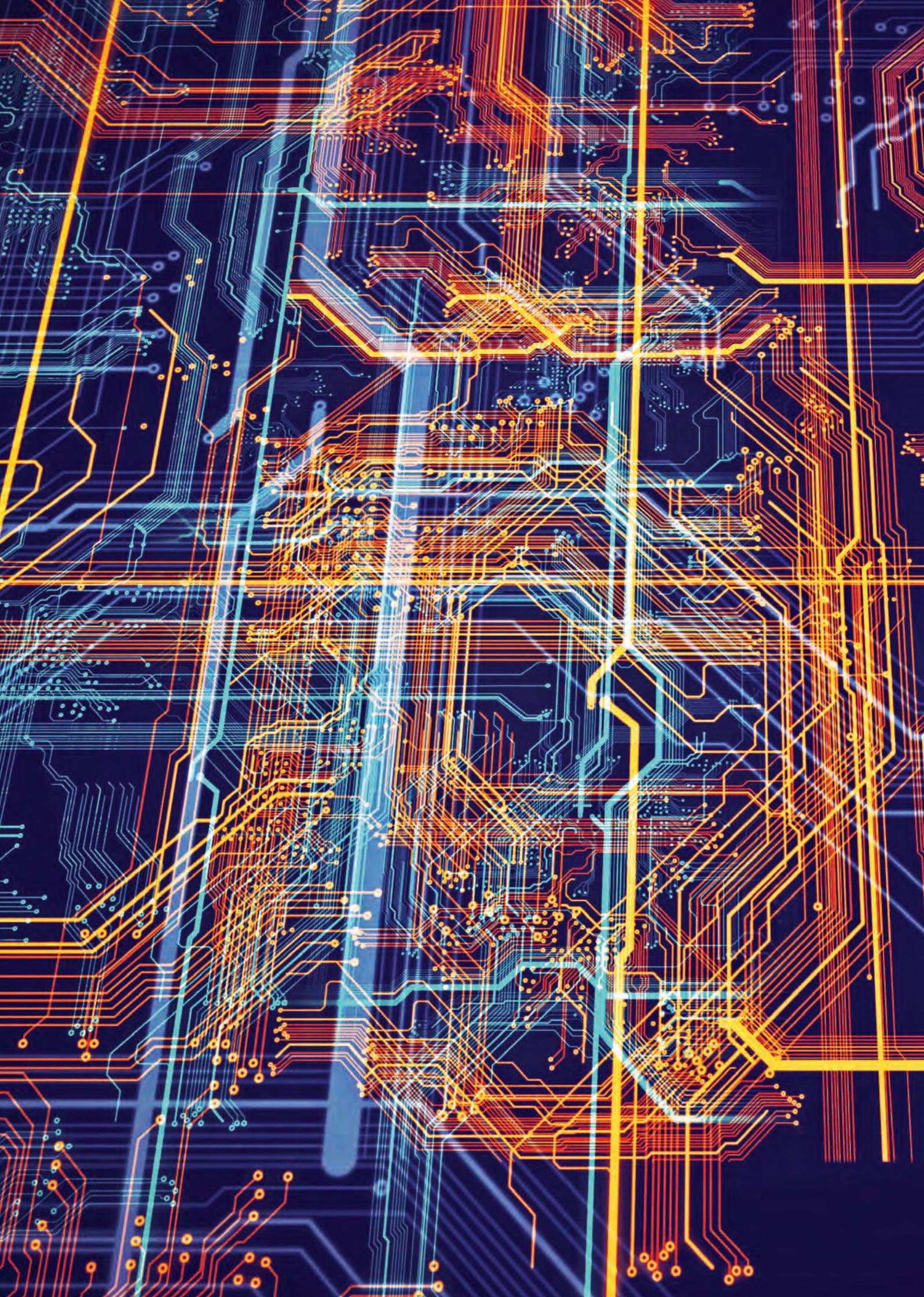




ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

RAPPORT ANNUUEL

2017



RAPPORT ANNUEL

2017



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Vienne, 2018

Rapport annuel de l'ONUDI 2017

© ONUDI 2018. Tous droits réservés.

La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition de l'Organisation des Nations Unies. Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ou de leur système économique et degré de développement. Les appellations « développé », « industrialisé » ou « en développement » sont employées à des fins statistiques et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau de développement de tel ou tel pays ou telle ou telle zone. La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'ONUDI.

La présente édition du Rapport annuel répond aux exigences de l'Organisation en matière d'établissement de rapports au titre de la résolution 67/226 de l'Assemblée générale relative à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et du cadre de programmation à moyen terme de l'ONUDI pour 2016-2019, dont la Conférence générale a pris note dans sa résolution GC.16/Res.1.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars des États-Unis et quand une quantité est exprimée en « tonnes », il s'agit de tonnes métriques.

Photos © ONUDI, iStock.com, Photodisc, Shutterstock, PNUD, Banque mondiale, sauf indication contraire.

Publication réalisée par la Section des publications, de la bibliothèque et des services en anglais de l'Office des Nations Unies à Vienne.

Les pages intérieures de la présente publication sont imprimées sur du papier certifié par le Forest Stewardship Council (chaîne de traçabilité) et le Système de reconnaissance des certifications forestières (chaîne de traçabilité).

L'intégralité du présent Rapport et les appendices sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :

www.unido.org.

ISSN 1020-766X

Distribution: GÉNÉRALE

IDB.46/2-PBC.34/2 2018

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

[APPENDICES \(disponibles en ligne à l'adresse : www.unido.org\)](http://www.unido.org)

Statistiques opérationnelles • Projets approuvés au titre des contributions volontaires • Coopération technique avec les pays les moins avancés (PMA) • Programme ordinaire de coopération technique • Programme de partenariat pays (PCP) • Nominations de personnel au titre de contrats de services individuels • Accords et autres arrangements conclus par l'ONUDI en 2017 • Présentations de pays/séminaires organisés par les Bureaux de promotion des investissements et de la technologie en 2017 • Représentation hors siège • Vue d'ensemble du personnel de l'ONUDI • Perfectionnement du personnel • Statistiques industrielles • Liste des activités de coopération technique



TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos du Directeur général	v
L'ONUDI en bref	vii
Dix-septième session de la Conférence générale	viii
ACTIVITÉS MENÉES À L'ÉCHELLE MONDIALE POUR PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE	1
Présentation de rapports au Forum politique de haut niveau	2
Réforme du système des Nations Unies pour le développement	2
Travaux statistiques relatifs à l'objectif de développement durable n° 9	3
Coopération avec le G20 et les pays du groupe BRICS	3
Appui au Conseil économique et social	4
Participation de l'ONUDI au Mécanisme de facilitation des technologies	5
CRÉATION D'UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE	7
Agribusiness et développement de l'entrepreneuriat rural	8
Les femmes et les jeunes dans les activités productives	10
Sécurité humaine et relèvement après les crises	11
RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE	15
Investissement, technologie et développement des PME	16
Capacités de renforcement de la compétitivité des échanges et responsabilité des entreprises	19
Développement de l'entrepreneuriat	21
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	23
Production industrielle économe en ressources et à faible émission de carbone	24
Accès aux énergies propres à des fins productives	26
Mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement	30
PERSPECTIVES RÉGIONALES	35
Afrique	36
Pays arabes	38
Asie et Pacifique	40
Europe et Asie centrale	42
Amérique latine et Caraïbes	44

PRIORITÉS TRANSVERSALES	47
Égalité des sexes et autonomisation des femmes	48
Mobilisation de partenariats et coopération Sud-Sud	50
Conseils, recherche et statistique en matière de politique industrielle	51
GESTION DES SERVICES DE L'ONUDI	53
Financement des activités de coopération technique	54
Gestion des effectifs	55
Services juridiques	57
Technologie et services d'information	57
Achats	58
Gestion des bâtiments	58
INTÉGRATION DU PLAN STRATÉGIQUE ET DU CADRE DE RÉSULTATS DE L'ONUDI	59
Cadre de programmation à moyen terme	60
Cadre intégré de résultats et de performance	60
ANNEXE I. CADRE INTÉGRÉ DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE	63
AXE I. Résultats en matière de développement	64
AXE II. Performance organisationnelle	75
ANNEXE II. CADRE DE PROGRAMMATION À MOYEN TERME 2018-2021	82
Sigles et abréviations	83
Organigramme de l'ONUDI	84



AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec grand plaisir que je présente le Rapport annuel de l'ONUDI pour 2017, une année qui a encore été active pour l'Organisation.

En début d'année, nous avons accueilli António Guterres à la tête de l'ONU. Très attaché au Programme de développement durable à l'horizon 2030, qu'il voit comme la solution aux problèmes du monde actuel, il a aussi à cœur de mettre le système des Nations Unies pour le développement au service de ceux qui sont dans le besoin. Je partage sa vision des choses et je soutiens l'action équilibrée qu'il mène dans les trois dimensions du développement durable.

Le premier examen approfondi qu'a fait le Forum politique de haut niveau pour le développement durable des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs, et auquel le Conseil du développement industriel de l'ONUDI a largement contribué, a eu de l'importance pour l'Organisation, car il a aussi porté sur l'objectif de développement durable n° 9.

La première année qui a suivi l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale sur la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique, l'ONUDI, qui dirigeait les activités à mener dans ce cadre, a organisé à New York et à Vienne des manifestations de haut niveau qui ont réuni de nombreux participants. Dans un communiqué commun, les principaux partenaires ont réaffirmé leur volonté de mener des programmes conjoints dans ce domaine, afin de concrétiser leurs engagements politiques par une action sur le terrain.

Le Programme de partenariat pays (PCP) reste pour l'Organisation un moyen très efficace de faire du développement industriel inclusif et durable une réalité, en Afrique et ailleurs, par le partenariat.

Fin 2017, nous avons reproduit l'expérience du PCP dans deux nouveaux pays, représentant deux nouvelles régions : au Cambodge, pour la région Asie et Pacifique, et au Kirghizistan, pour la région Europe et Asie centrale. Le dernier PCP sera expérimenté dans la région des pays arabes, en 2018.

Pour donner suite aux grandes initiatives que sont la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique et le PCP, nous continuerons de nous appuyer sur la solide collaboration que nous avons établie avec nos partenaires de développement, notamment les États Membres, la communauté des donateurs, les grandes institutions financières internationales, les autres organismes des Nations Unies, le Groupe des Vingt (G20) et les pays du groupe BRICS.

En 2017, aux prises avec des problèmes inédits, l'ONUDI a de nouveau fait jouer son pouvoir de mobilisation. Par exemple, les conséquences que la nouvelle révolution technologique, dite nouvelle Révolution industrielle, a pour l'emploi sont un problème important pour nous tous. C'est pourquoi nous avons coorganisé, en mars, le premier Sommet mondial sur l'industrie manufacturière et l'industrialisation, à Abou Dhabi.

L'ONUDI a toujours considéré que l'innovation était essentielle pour rendre l'industrie plus économe

en ressources et faire augmenter la production et le rendement. L'innovation peut aussi contribuer à réduire la pollution et à atténuer les changements climatiques. En 2017, l'ONUDI a donc continué de promouvoir les concepts d'économie circulaire et d'industrie verte, qui visent des modes de production et de consommation plus viables.

Le cinquième Forum de l'énergie de Vienne, auquel ont participé des représentants de 128 pays, a été l'occasion de souligner les liens qui existaient entre les différents objectifs de développement durable et entre les questions de l'énergie, du développement et du climat, et d'élaborer un accord articulé autour de 10 messages clefs sur le rôle de l'énergie dans la réalisation des objectifs de développement durable et l'application de l'Accord de Paris.

Je note avec une satisfaction particulière que, sur le plan opérationnel, l'ONUDI s'est surpassée en 2017, ses dépenses de coopération technique ayant atteint 205,5 millions de dollars, un record absolu. Dans le même temps, le montant des contributions volontaires destinées à financer l'exécution des programmes a augmenté, pour la sixième année consécutive, passant à 217,9 millions de dollars. Si ces chiffres ne rendent pas pleinement compte de la contribution de l'ONUDI aux progrès du développement, l'augmentation des dépenses liées à l'exécution des projets et celle des contributions volontaires montrent bien non seulement le taux de productivité élevé de l'Organisation, mais aussi la confiance que les donateurs, comme les bénéficiaires, ont dans son efficacité.

J'ai aussi trouvé encourageante la forte adhésion qu'ont exprimée, en novembre, les participants à la dix-septième session de la Conférence générale de l'ONUDI, à la fois par le dynamisme de leurs débats sur les résolutions importantes concernant nos travaux, et par leur intérêt pour les manifestations et les expositions novatrices organisées en marge de la Conférence.

Le fait le plus important pour l'Organisation a été l'approbation du programme et des budgets pour l'exercice biennal 2018-2019 ainsi que du cadre

de programmation à moyen terme 2018-2021, les deux principaux documents stratégiques qui guident ses activités pour les années à venir. Grâce au puissant soutien financier et politique des États Membres, nous pouvons rester attachés aux valeurs d'efficacité, d'efficacités et de transparence, et à une gestion axée sur les résultats.

Pour être à la hauteur de la confiance que lui portent ses États Membres, l'Organisation continue d'améliorer sa communication sur sa performance organisationnelle et ses résultats en matière de développement. L'annexe présente les résultats quantitatifs correspondant aux indicateurs des objectifs de développement durable et aux indicateurs du cadre intégré de résultats et de performance. Cette année, d'importantes améliorations ont été prévues pour le prochain cadre intégré de résultats et de performance, qui reprendra les nouveaux éléments du cadre de programmation à moyen terme 2018-2021 et deviendra un outil moderne permettant d'évaluer la contribution inégalée de l'ONUDI à un développement industriel inclusif et durable et à la réalisation des objectifs de développement durable. Ainsi, c'est à l'aune de ce nouveau cadre intégré de résultats et de performance que le prochain rapport annuel, qui portera sur l'année 2018, rendra compte de l'exécution du cadre de programmation à moyen terme 2018-2021, qui vient d'être approuvé.

L'impératif de brièveté qui régit l'établissement de ce rapport ne nous permet pas de rendre compte de la totalité des réalisations de l'ONUDI pour 2017. Néanmoins, j'espère que les exemples de travaux présentés ici vous donneront une preuve éclatante de la contribution de l'Organisation à la mise en œuvre du Programme 2030.

Pour conclure, je tiens à rappeler que les réalisations qui sont brièvement décrites dans le présent rapport ne sont possibles que grâce au généreux soutien de nos partenaires. Reconnaisant d'avoir eu l'honneur et le privilège d'être nommé à la tête de cette remarquable organisation pour un second mandat, je vous remercie et compte sur vous pour continuer de la soutenir.

Le Directeur général, LI Yong



L'ONUDI en bref



L'ONUDI

créée en **1966**, est devenue une institution spécialisée des Nations Unies en 1985



Au 31 décembre 2017, l'organisation comptait

168 États Membres



www.unido.org/member_states



Le Directeur général de l'ONUDI, **Li Yong** (Chine), a été nommé pour un second mandat à la dix-septième session de la Conférence générale (27 novembre 2017)

En 2017, la valeur des activités de coopération technique a atteint

205,5 millions de dollars



Son objectif primordial est de promouvoir un **DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE** dans les pays en développement et les économies en transition



L'ONUDI favorise un développement industriel inclusif et durable par :

- ⊙ La création d'une prospérité partagée
- ⊙ Le renforcement de la compétitivité économique
- ⊙ La protection de l'environnement



- ⊙ coopération technique
- ⊙ services d'analyse et de conseil stratégique
- ⊙ fonctions normatives et activités de mise en conformité avec des critères de qualité et d'autres règles
- ⊙ mobilisation pour le transfert de connaissances, les partenariats et la création de réseaux

Au 31 décembre 2017, l'ONUDI employait

656 fonctionnaires

ainsi que 1 588 consultants, venus de 139 pays, liés par des contrats de services individuels



En 2017, **217,9 millions de dollars de contributions volontaires nettes** ont été consacrés à la mise en œuvre des projets, et la valeur totale du portefeuille de projets en cours s'est élevée à **495,5 millions de dollars**

Le budget ordinaire et opérationnel de l'ONUDI s'est élevé à

86,2 millions de dollars

en 2017



Outre son siège à **Vienne**, l'ONUDI a des bureaux de liaison à **Bruxelles, Genève et New York**

Sa représentation hors siège comprend **47** centres régionaux, des bureaux régionaux et des bureaux de pays, qui desservent

156 pays



L'ONUDI a des bureaux de promotion des investissements et de la technologie dans **neuf villes** (Beijing, Bonn, Lagos, Manama, Moscou, Rome, Séoul, Shanghai et Tokyo). Des centres nationaux du réseau mondial de **production propre et économie en ressources** sont implantés dans 63 pays.



Programme de partenariat pays (PCP) :
Cambodge, Éthiopie, Kirghizistan, Pérou, Sénégal

Conférence générale



Conseil du développement industriel



Comité des programmes et des budgets



COMPOSITION	TOUS LES ÉTATS MEMBRES	53 MEMBRES	27 MEMBRES
FRÉQUENCE DES RÉUNIONS	TOUS LES 2 ANS	UNE FOIS PAR AN	UNE FOIS PAR AN
NOUVELLE SESSION ORDINAIRE	2-6 DÉCEMBRE 2019	26-28 NOVEMBRE 2018	19-20 JUIN 2018



CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'ONU DI 2017

27 NOVEMBRE - 1^{er} DÉCEMBRE 2017, VIENNE

LES PARTENARIATS AU SERVICE DE LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

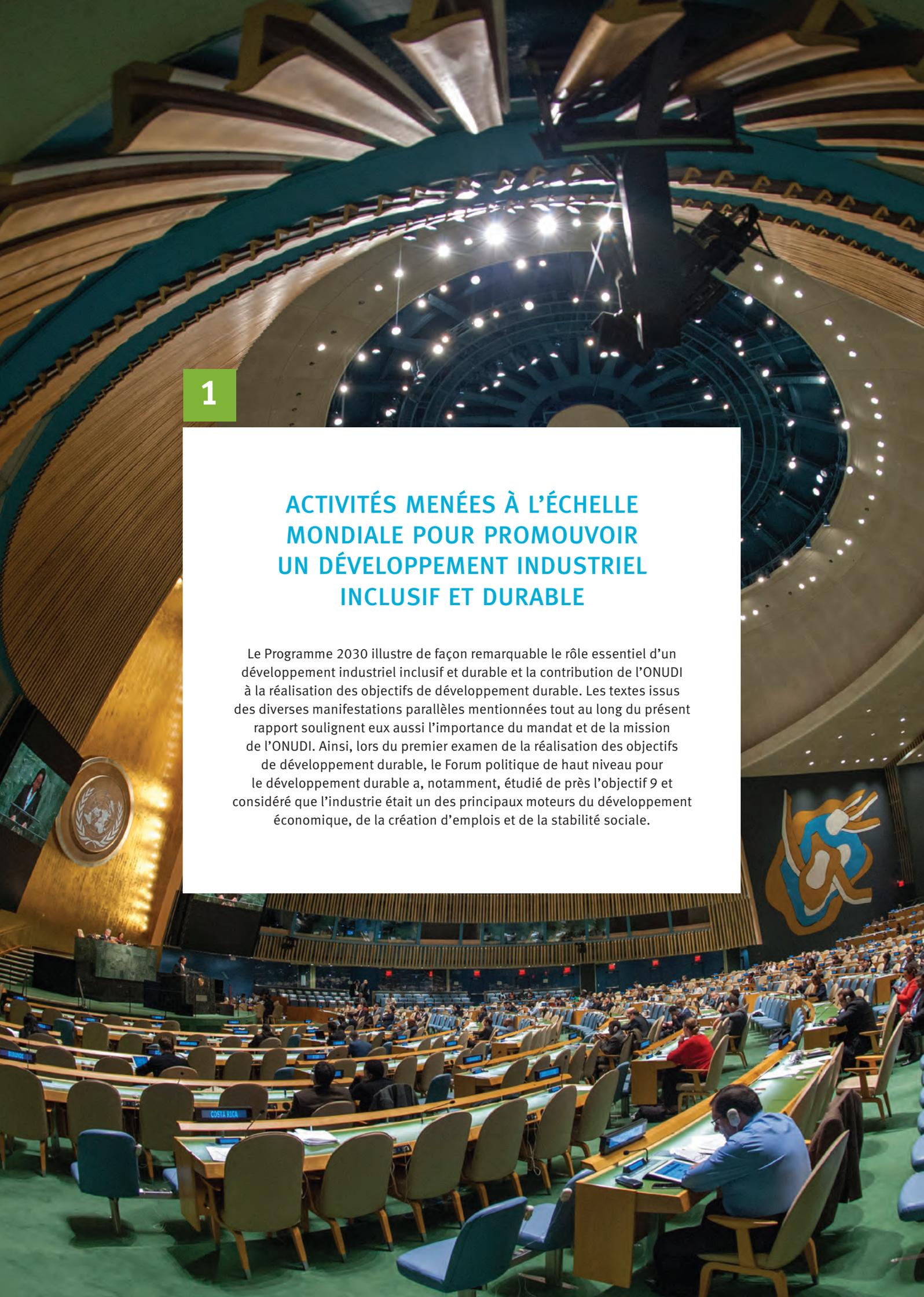
La dix-septième session de la **CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'ONU DI** a réuni 700 participants, dont M^{me} Marie Louise Coleiro Preca, Présidente de la République de Malte, M^{me} Doris Leuthard, Présidente de la Confédération suisse, et M. Miroslav Lajčák, Président de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. À cette occasion, M. Li Yong a été reconduit dans son mandat de Directeur général de l'Organisation.



GRANDES MANIFESTATIONS

- Discussions de femmes de pouvoir à l'influence planétaire
 - Sixième Forum pour un développement industriel inclusif et durable sur le thème « L'atout PCP : des partenariats évolutifs pour une action plus efficace »
 - Quatrième réunion de donateurs
 - Discussions TEDx (pour la première fois au Centre international de Vienne, organisées autour du thème de l'économie circulaire)
 - Industrie 4.0 : au-delà des obstacles, des chances à saisir
 - Les partenariats au service de la réalisation du Programme 2030 : la promotion de l'égalité des sexes dans l'industrie
 - Présentation du Rapport sur le développement industriel 2018
 - Aider l'Afrique à accélérer son développement industriel (dans le cadre de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique)
- Exposition articulée autour de cinq thèmes :
 - › L'innovation
 - › La connaissance : les villes durables, les parcs industriels, la biotechnologie, les migrations, l'industrie 4.0, l'économie circulaire, l'ONU DI dans le monde et l'égalité des sexes
 - › Les échanges
 - › La jeunesse
 - › Les médias numériques

» www.unido.org/gc17/



1

ACTIVITÉS MENÉES À L'ÉCHELLE MONDIALE POUR PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE

Le Programme 2030 illustre de façon remarquable le rôle essentiel d'un développement industriel inclusif et durable et la contribution de l'ONU à la réalisation des objectifs de développement durable. Les textes issus des diverses manifestations parallèles mentionnées tout au long du présent rapport soulignent eux aussi l'importance du mandat et de la mission de l'ONU. Ainsi, lors du premier examen de la réalisation des objectifs de développement durable, le Forum politique de haut niveau pour le développement durable a, notamment, étudié de près l'objectif 9 et considéré que l'industrie était un des principaux moteurs du développement économique, de la création d'emplois et de la stabilité sociale.

PRÉSENTATION DE RAPPORTS AU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU

En 2017, le Forum politique de haut niveau a eu une importance particulière pour l'ONUDI : dans le cadre de sa réunion sur le thème « Éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en mutation », il a procédé au premier examen de la réalisation des objectifs de développement durable et, notamment, de l'objectif 9. En avril, répondant à l'invitation de la Présidente du Conseil économique et social, le Conseil du développement industriel a présenté un document de fond sur la contribution de l'ONUDI à la réalisation du Programme 2030 et de ses objectifs et cibles relatifs à l'industrie.

En juillet, à la réunion du Forum politique de haut niveau à New York, l'ONUDI a organisé une manifestation avec le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, ainsi que l'Autriche et la Zambie, sur le thème « Accelerating Inclusive and Sustainable Development in Landlocked Developing Countries through Structural Transformation : Pursuing Policy at the Nexus of Infrastructure and Industrialization » (Parvenir plus rapidement à un développement inclusif et durable dans les pays en développement sans littoral par la transformation structurelle : adopter une politique associant développement des infrastructures et industrialisation).

L'Organisation a également facilité l'élaboration d'une note d'information du Forum sur l'objectif de développement durable n° 9. À cette fin, aux côtés de cinq autres chefs de file, elle a réuni les contributions de 12 autres entités des Nations Unies.

► https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/14570Industrial_Development_Board_of_UNIDO.pdf

RÉFORME DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

La première année de son mandat, le Secrétaire général, António Guterres, a fait paraître un document stratégique énonçant des recommandations en

faveur d'une réforme du système des Nations Unies pour le développement.

Comme le prescrivait la résolution 71/243 de l'Assemblée générale, un récapitulatif des fonctions et des capacités actuelles du système des Nations Unies pour le développement a été élaboré au premier semestre de l'année. L'ONUDI y a contribué par des informations sur son mandat et sur son apport à la réalisation des objectifs de développement durable. Le rapport qui en a résulté présentait 38 recommandations et mesures.

Sur la base de ces conclusions et à l'issue d'une série de consultations avec les États Membres et des entités des Nations Unies, dont l'ONUDI, le Secrétaire général a publié, en décembre, un deuxième rapport, qui énonçait les grands changements nécessaires à une contribution plus cohérente, responsable et efficace à la réalisation du Programme 2030. Ce document propose aux organismes des Nations Unies des moyens de travailler en collaboration en tirant parti des points forts de chacun, et d'accélérer l'intégration des objectifs du Programme 2030 dans les activités qu'ils mènent aux niveaux national, régional et mondial.



Réunion du Conseil des chefs de secrétariat en avril 2017

TRAVAUX STATISTIQUES RELATIFS À L'OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE N° 9

En vertu du mandat qui lui a été confié de longue date – gérer les statistiques industrielles mondiales – et du rôle singulier qu'elle joue au sein du système international de statistiques, la Commission de statistique a fait de l'ONUDI, en 2016, le dépositaire de six indicateurs relatifs à l'industrie au titre de l'objectif de développement durable n° 9.

Ces indicateurs sont : la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier, l'emploi dans le secteur manufacturier, les petites entreprises industrielles, les émissions de CO₂, le secteur des technologies intermédiaires et celui de la haute technologie. Ainsi, l'ONUDI alimente la base de données mondiale des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Elle a également contribué à l'établissement du *Rapport sur les objectifs de développement durable 2017*, paru en juin.

L'ONUDI participe aux travaux du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Par ailleurs, elle est en contact direct avec les bureaux nationaux de statistique et les organismes internationaux concernés par les indicateurs. Pour remédier au manque de données, l'ONUDI entend contribuer davantage à l'amélioration de la collecte, du traitement et de la diffusion des données relatives aux petites entreprises industrielles des pays en développement.

► <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/>

COOPÉRATION AVEC LE G20 ET LES PAYS DU GROUPE BRICS

De même qu'elle avait participé, en 2016, à l'élaboration du rapport sur l'industrialisation en Afrique et dans les pays les moins avancés pour le compte du Groupe de travail du G20 sur le développement, l'ONUDI a continué de contribuer aux délibérations sur l'Afrique et l'industrialisation en 2017, dans le cadre de la présidence allemande du G20.

Le ferme attachement du G20 au Programme 2030 et au plan d'action adopté au sommet de 2016 a encouragé l'ONUDI et ses partenaires, comme

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES OCÉANS

La Conférence des Nations Unies sur les océans, qui a porté sur la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14, a constitué un fait marquant de 2017. Pour y contribuer, l'ONUDI et ses partenaires des petits États insulaires en développement ont organisé, avec le concours de l'Autriche et de l'Espagne, une manifestation parallèle consacrée aux passerelles existant entre les questions de l'énergie, de la gestion des déchets et de la protection du littoral, du milieu marin et des ressources en eau potable. Une autre manifestation parallèle, coorganisée par la Norvège et le Soudan, a porté sur la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 dans les PMA pauvres en données et aux faibles capacités institutionnelles, l'idée étant de s'inspirer de l'expérience acquise dans le cadre d'un projet de l'ONUDI sur la gestion durable du secteur de la pêche en mer dans l'État soudanais de la mer Rouge.



l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et les entités participantes des Nations Unies, à souligner l'importance de l'industrialisation et du développement économique dans les travaux du G20. Ainsi, l'ONUDI a contribué, par une analyse du rôle de l'industrie 4.0, à un rapport établi par l'OCDE pour le compte du G20 sur les possibilités offertes et les difficultés posées par la prochaine révolution des modes de production.

Lancé en mars par le G20 pour stimuler les investissements privés en Afrique, le Pacte avec l'Afrique a des liens étroits avec les PCP que l'ONUDI

L'ONUDI À NEW YORK

L'année examinée a été remarquablement active pour l'ONUDI à New York. En janvier, elle a coorganisé, en marge du Forum de la jeunesse du Conseil économique et social, une manifestation sur les moyens d'action des entrepreneurs sociaux, en particulier les jeunes, et sur l'utilisation de technologies novatrices, telles que la chaîne de blocs et les cybermonnaies, aux fins de la réalisation du Programme 2030.

En février, après avoir adhéré au Groupe mondial sur la migration, l'ONUDI a organisé, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et les missions permanentes de Malte et du Sénégal, une manifestation sur les solutions économiques à apporter aux problèmes des migrations. À la réunion suivante avec le Groupe des amis d'un développement industriel inclusif et durable, le Directeur général a souligné que les migrations offraient des débouchés économiques, les migrants étant aussi des acteurs du

développement qui contribuaient à améliorer le bien-être des sociétés.

À la Journée de l'industrialisation de l'Afrique, l'ONUDI, la Mission permanente d'observation de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies et le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique ont organisé, à New York, une table ronde sur le développement industriel de l'Afrique. Il s'agissait d'examiner les perspectives que pouvait ouvrir la création d'une zone de libre-échange continentale efficace et viable, sachant que le développement industriel pourrait contribuer au succès de cette entreprise et à une croissance à long terme en Afrique.

En septembre, l'ONUDI et ses partenaires ont participé à une manifestation conjointe de haut niveau où ils ont fait le point sur la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique, et réfléchi sérieusement aux moyens d'amener les parties concernées à s'engager davantage à financer les programmes, projets et interventions prévus.

a mis en œuvre en Éthiopie et au Sénégal. L'ONUDI compte renforcer encore, en concertation avec la prochaine présidence du G20, les synergies qui existent entre les activités du G20 et celles qu'elle mène dans le cadre de sa coopération multilatérale.

En 2017, l'ONUDI a également renforcé sa coopération avec les cinq pays en décollage économique du groupe BRICS. Ainsi, en février, elle a été invitée à participer aux travaux de leur Groupe de contact sur les questions économiques et commerciales. En août, à la septième réunion de leurs ministres du commerce, elle a présenté un rapport sur le développement du commerce électronique, établi conjointement avec le Centre du commerce international. Auparavant, les ministres de l'industrie des pays du groupe BRICS s'étaient réunis pour adopter un plan d'action visant à approfondir leur coopération industrielle. L'ONUDI est donc devenue un partenaire incontournable des pays du groupe BRICS, qui ont été invités à resserrer leurs liens de coopération avec elle dans des domaines tels que le développement

des capacités, la coopération technique et la concertation stratégique pour promouvoir leur développement industriel.

APPUI AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

En 2017, la Réunion spéciale du Conseil économique et social, à laquelle l'ONUDI a prêté son concours, a porté sur les innovations en matière de développement des infrastructures et la promotion d'une industrialisation durable. Elle visait à mettre en lumière l'importance de l'objectif de développement durable n° 9 et ses liens avec les autres objectifs et cibles. Les participants ont préconisé, pour relever les défis actuels, un renforcement des partenariats internationaux et de la coopération au service du développement, propres à améliorer l'accès au financement, des mesures d'atténuation des risques, et des compétences techniques. Ils ont examiné deux

modèles mis en œuvre par les pouvoirs publics nationaux sous la direction de l'ONU : le modèle de PCP et la version actualisée de l'Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique (ID3A+). Cette réunion a été l'aboutissement de plusieurs mois de travaux de fond menés en amont par l'ONUDI, notamment deux manifestations préparatoires organisées à Dakar, le 26 mars, et à Victoria Falls (Zimbabwe), du 24 au 26 avril.

PARTICIPATION DE L'ONUDI AU MÉCANISME DE FACILITATION DES TECHNOLOGIES

En tant que membre fondateur du groupe de travail interinstitutions sur la science, la technologie et l'innovation, l'ONUDI a participé activement au deuxième Forum annuel sur ces questions en animant

le débat en ligne qui se tenait à l'échelle mondiale sur le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans la réalisation des objectifs de développement durable n° 1, 2, 3, 5, 9 et 14, et en assurant la coordination d'une session sur les grandes priorités à définir afin de mettre la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation de l'objectif de développement durable n°9. En marge du Forum, l'ONUDI a coorganisé, avec la Mission permanente de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York et l'Union internationale des télécommunications (UIT), une manifestation sur les conséquences des progrès technologiques et de l'innovation pour l'industrie de demain. À cette occasion, les participants ont réfléchi aux moyens de combler l'écart d'industrialisation entre les pays les plus lents et les plus rapides, et à ce que faisait l'ONU pour faciliter l'utilisation de nouvelles technologies et l'adaptation à l'industrie 4.0, afin d'améliorer la situation des pays les moins avancés (PMA).

CRÉATION D'UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE

La pauvreté a reculé au niveau mondial au cours des dernières décennies, mais de façon inégale. La majorité des pauvres de la planète vivent encore en zone rurale, sans infrastructures de base et sans emploi rémunéré, et les femmes et les jeunes sont souvent touchés de façon disproportionnée. Le manque de développement socioéconomique diminue en outre la résilience face aux chocs extérieurs, ainsi qu'aux catastrophes naturelles et aux conflits.

Forte de sa longue expérience dans l'amélioration des procédés agricoles et de l'industrie légère, l'ONUDI concourt à accroître la productivité et les revenus, en particulier en aidant les petites et moyennes entreprises (PME), et en assurant une plus grande participation des femmes et des jeunes dans les activités productives. Grâce à ces activités, complétées par ses programmes de relèvement après les crises et de sécurité humaine, l'ONUDI favorise une croissance inclusive et durable, et permet ainsi d'assurer une répartition plus équitable des fruits de la prospérité et d'avancer dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 1 et des objectifs connexes.

AGRIBUSINESS ET DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT RURAL



Pour être véritablement inclusive et durable, et jouer un rôle dans l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes, l'industrialisation doit offrir des perspectives à tous et diffuser ses avantages dans l'ensemble de la société.

Dans les pays en développement et les pays en transition, cela signifie souvent qu'il faut mettre l'accent sur l'agribusiness et le développement rural. D'une manière générale, la pauvreté recule, mais la pauvreté modérée et l'extrême pauvreté demeurent des problèmes graves. Ces formes de pauvreté se concentrent hors des villes : 75 % des pauvres de la planète vivent dans des régions rurales où la productivité est faible et l'activité économique locale insuffisamment diversifiée, et où les taux de chômage sont élevés et les emplois précaires.

L'ONU DI donne aux individus les moyens de se sortir de la pauvreté et d'améliorer leur situation économique. Pour ce faire, elle aide les populations et les acteurs économiques à mettre en place les politiques et les infrastructures sociales, éducatives

et industrielles nécessaires pour renforcer leur résilience face aux chocs intérieurs et mondiaux, et leur permet ainsi de prospérer et de croître.

La création de valeur ajoutée dans l'agriculture et dans les autres industries rurales se trouve au cœur de l'action de l'ONU DI dans le domaine de l'agribusiness. En renforçant le lien entre l'agriculture, l'industrie et les marchés, l'ONU DI crée des chaînes de valeur plus solides et aide à bâtir des infrastructures qui favoriseront une croissance industrielle et économique à long terme.

Concourir au développement du secteur du café en Éthiopie

Clef de voûte de l'économie éthiopienne, le secteur du café fait vivre plus de 20 millions de personnes et représente environ 25 % des exportations du pays. Son développement est toutefois freiné par des problèmes de qualité, un manque de compétences techniques, des chaînes de production et de transformation fragmentées et insuffisamment développées, et le manque de notoriété du café éthiopien sur les marchés internationaux.

Pour aider à créer une base de développement solide, l'ONU DI exécute un projet financé par l'Italie afin de former les agriculteurs aux meilleures pratiques du secteur du café en matière d'agronomie, de durabilité sociale et environnementale, et de gestion coopérative et financière.

La qualité des produits et les niveaux de production augmentent grâce à la rénovation des machines de



9 500 agriculteurs issus de **15 coopératives** bénéficient des **15 centres de fourniture d'intrants**, de **4 centres de séchage du café** et de pépinières produisant **33 000 jeunes plants** de variétés de caféier au rendement élevé et résistantes aux maladies



9 500
agriculteurs



15
coopératives



15
centres
de fourniture
d'intrants



4
centres
de séchage
du café



33 000
jeunes plants

lavage du café vétustes et à l'installation de nouveaux centres de séchage, ainsi qu'à la création de centres de fourniture d'intrants qui facilitent l'accès à des équipements au juste prix et à des pépinières produisant des jeunes plants de variétés de caféier au rendement élevé et résistantes aux maladies.

Le projet contribue à renforcer la chaîne de valeur en aidant les coopératives d'agriculteurs à élaborer de nouveaux modèles d'affaires, y compris des plans de développement, et des stratégies de commercialisation et de communication. Il fournit un appui technique analogue à l'Association des torréfacteurs éthiopiens.

Par ailleurs, l'ONUDI aide à créer l'infrastructure nécessaire pour construire un cadre national qui permettra au secteur de continuer de se développer au terme du projet. Son appui consiste à faciliter des voyages d'étude internationaux dans de grands pays exportateurs et importateurs de café et à recruter des experts nationaux et étrangers chargés de mettre en place l'Autorité éthiopienne de développement et de commercialisation du café et du thé. L'ONUDI a également contribué à l'élaboration d'une stratégie d'image et de commercialisation et à l'établissement du Forum pour un marché du café organisé, pour favoriser la collaboration au sein du secteur, et du Centre de formation sur le café, pour faciliter la formation et le partage des connaissances.

Avec son appui, près de 9 500 agriculteurs issus de 15 coopératives des principales régions cultivatrices de caféier d'Aleta Wondo et de Delo Mena bénéficient de ce projet, et le secteur du café éthiopien construit les fondements d'un développement inclusif et durable à long terme.

Contribuer au développement des infrastructures de l'agribusiness en Arménie

L'agriculture joue un rôle important dans l'économie arménienne, où elle emploie un tiers de la population active. Son développement est donc crucial pour la création de revenus et l'atténuation de la pauvreté.

En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, l'ONUDI a mis sur pied un programme de trois ans, en 2015, afin de renforcer les groupes de producteurs existants et d'en établir de nouveaux, en aidant les agriculteurs à créer de la valeur ajoutée dans la production primaire et à accroître les revenus des collectivités rurales.



La première usine de transformation du sarrasin d'Arménie, créée avec l'appui de l'ONUDI

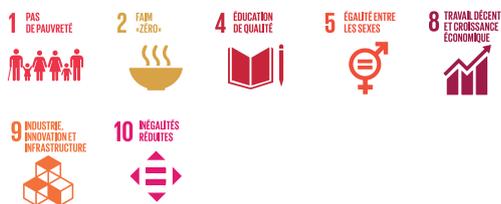
Financé par l'Union européenne (UE) et l'Agence autrichienne pour le développement (ADA), et achevé en décembre 2017, ce projet a proposé des formations sur la récolte, la transformation, la commercialisation et la durabilité, facilité l'accès à de nouveaux équipements et technologies, et amélioré les capacités nécessaires à la commercialisation de produits de qualité.

Grâce à ce projet, le nombre de groupes de producteurs durables intervenant dans la production agricole et dans des activités créatrices de valeur ajoutée est passé de 6 à 57. Les nouveaux groupes travaillaient dans les domaines des cultures de grande valeur, du fromage, des fruits et herbes séchés, et des légumes non traditionnels. Au total, plus d'un tiers des coopératives sont dirigées par des femmes, et les jeunes représentent plus des deux tiers de la main-d'œuvre dans la production primaire.

Les groupes ont investi 868 884 dollars dans leurs entreprises, soit presque autant que les 900 000 euros consacrés par le projet aux équipements et à la formation. Ils ont ainsi augmenté et amélioré leur capacité de production et la qualité de leurs produits. La production globale des agriculteurs qui ont participé au projet a progressé de 1 350 %.

Le fait d'accroître l'autonomie des groupes d'agriculteurs a par ailleurs permis de créer des emplois, de renforcer leur compétitivité et d'apporter de la croissance aux économies locales. En outre, les consommateurs jouissent maintenant d'un meilleur accès à des aliments d'un prix plus abordable et les exportations augmentent.

LES FEMMES ET LES JEUNES DANS LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES



Dans les pays en développement, les femmes et les jeunes jouent un rôle essentiel dans la réalisation d'un développement industriel inclusif et durable, mais se heurtent souvent à divers obstacles qui les empêchent de participer pleinement à l'activité économique et à la vie de la société. Il s'agit notamment de politiques inadaptées en faveur de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes, du manque de services financiers et non financiers pour le développement des entreprises, de l'accès limité à la formation, aux financements, aux réseaux et à d'autres perspectives de développement, et souvent, d'une faible culture entrepreneuriale.

Dans le cadre d'un large éventail d'initiatives en faveur de la création d'emplois et de l'entrepreneuriat, l'ONUDI contribue à donner aux femmes et aux jeunes les outils nécessaires pour

profiter des débouchés économiques et participer davantage au développement social et économique.

C'est notamment le cas de l'outil de formation à l'entrepreneuriat « Start and Grow », élaboré par l'ONUDI en collaboration avec la Fondazione Giacomo Brodolini, l'Université Luiss Guido Carli, des experts internationaux de renom et l'AIIESEC. Des entrepreneurs en herbe ont ainsi pu apprendre à planifier et à lancer des activités, à présenter leurs projets aux investisseurs et à gérer des plans de financement.

Après une phase pilote en Autriche et en Éthiopie, pendant laquelle plus de 100 parties prenantes ont été formées, ce tout nouvel outil devrait être déployé au niveau mondial.

Dans le cadre d'un autre partenariat, le projet « Entrepreneurs for Social Change » (E4SC) vise à développer les compétences des entrepreneurs. Conçu en étroite collaboration avec la Fondazione Cassa di Risparmio di Torino, organisation non gouvernementale italienne à but non lucratif, il aide de jeunes entrepreneurs sociaux de la région euroméditerranéenne, afin de favoriser un changement social, de rendre les populations plus résilientes et de leur assurer un avenir. À ce jour, le projet a permis de proposer des formations et un mentorat à 25 jeunes entrepreneurs triés sur le volet.

► www.E4SC.org



En complément de ces initiatives, l'ONUDI participe aux travaux de diverses instances mondiales afin d'offrir aux jeunes femmes et hommes davantage de possibilités de participer à la vie sociale et économique, en particulier grâce à la création d'emplois décents. Il s'agit notamment du Forum de la jeunesse du Conseil économique et social, de l'Initiative mondiale en faveur de la création d'emplois décents pour les jeunes et du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes, qui, ensemble, mobilisent les jeunes au niveau mondial pour les faire contribuer activement à la réalisation des objectifs de développement durable.

Favoriser l'entrepreneuriat en Tunisie

En Tunisie, le chômage des jeunes est élevé, en partie parce qu'il y a moins d'emplois dans le secteur public, que la diversité est insuffisante dans le secteur privé et que les compétences des diplômés sont inadaptées aux besoins des employeurs du secteur privé. L'ONUDI s'attèle à régler ces problèmes dans le cadre d'un programme d'assistance technique et d'ateliers en faveur de l'entrepreneuriat étalé sur cinq ans, destiné aux entrepreneurs en herbe et aux propriétaires d'entreprises, et financé par l'Agency for International Development des États-Unis (USAID), l'Italie et HP Foundation.

En 2016, première année de la deuxième phase du programme Mashrou3i, près de 3 500 entrepreneurs et étudiants issus de 14 régions vulnérables ont été formés à l'entrepreneuriat. En outre, 145 entrepreneurs ont bénéficié d'un accompagnement professionnel et 11 entreprises ont reçu une aide pour développer leur activité.

À ce jour, le projet a permis de créer 849 emplois, dont près de 200 au sein de jeunes entreprises. Plus de 40 % de ces jeunes pousses sont dirigées par des femmes, notamment un cabinet dentaire proposant des services de prothèse, une webradio destinée aux jeunes, une entreprise de bijoux, une entreprise de traitement de données et un centre d'appels.

► <https://mashrou3i.tn>

Inscrire l'entrepreneuriat au programme de l'enseignement national à Madagascar

Madagascar est l'un des plus grands producteurs de vanille au monde. Ce secteur n'a pourtant pas réalisé son plein potentiel et le pays connaît en outre des pénuries alimentaires aigües.

L'ONUDI exécute un projet visant à inscrire l'entrepreneuriat au programme de l'enseignement secondaire afin de stimuler l'industrie locale.

Financé par la Norvège, ce projet dote les jeunes des compétences entrepreneuriales nécessaires pour mieux affronter le marché du travail. La formation vise à accroître leur capacité à toucher un revenu et à leur permettre de participer davantage à la vie locale.

Ce cours sur l'entrepreneuriat, destiné aux 16-18 ans, comprend 225 heures de formation sur trois ans. Il vise à donner aux étudiants les compétences nécessaires pour repérer des débouchés, développer des idées, mobiliser et gérer des ressources et mettre en œuvre des projets, tout en leur apportant une expérience du monde réel. Il est dispensé à titre pilote dans 10 établissements, à 3 350 étudiants, dont un tiers de jeunes filles. Le premier cours a commencé en novembre 2017.

SÉCURITÉ HUMAINE ET RELÈVEMENT APRÈS LES CRISES



Qu'elles soient d'origine humaine ou naturelle, les crises engendrent des déplacements et des migrations à grande échelle, posent des problèmes de sécurité humaine et frappent des infrastructures industrielles souvent fragiles. Les femmes sont souvent touchées de façon disproportionnée.

La remise sur pied des moyens de subsistance, le rétablissement de la productivité des PME et la création d'emplois constituent des étapes importantes du processus de relèvement. En concourant à atteindre ces objectifs, il est possible d'assurer la sécurité socioéconomique et de permettre aux individus d'apporter une contribution précieuse à leur famille, leur collectivité et leur économie. Dans les pays en développement, le relèvement doit souvent d'abord se concentrer sur la transformation agricole et les autres industries rurales, et sur le rôle des femmes et des jeunes.

En collaborant avec des partenaires de divers secteurs, l'ONUDI aide à améliorer la situation dans les États Membres où la sécurité humaine est un sujet urgent.



Dispenser une formation professionnelle en Iraq

Le conflit qui a touché l'Iraq a dévasté l'économie et les infrastructures industrielles du pays. Au titre d'un projet d'appui à la stabilisation, au relèvement économique et à la reconstruction organisé à l'intention des déplacés en Iraq et financé par le Japon, l'ONUDI concourt à remettre sur pied les moyens de subsistance des individus et à rétablir la productivité des PME.

L'ONUDI organise des formations professionnelles dans des domaines tels que la mécanique, l'informatique, la conduite de chariots élévateurs à fourche, la réparation de téléphones mobiles et l'agriculture sous serre. Grâce à un programme

d'apprentissage moderne, les jeunes femmes et hommes, les enseignants et les propriétaires d'entreprises acquièrent des compétences immédiatement applicables sur le marché du travail.

Achevé en 2017, ce projet a permis de mettre en place une infrastructure éducative qui pourra profiter sur le long terme à l'industrie et aux populations en Iraq. À la fin de l'année 2017, 900 personnes (dont 50 % de femmes) avaient été formées en suivant ce programme d'enseignement reconnu par le Ministère du travail et des affaires sociales, et plus de 50 PME avaient été aidées, renforçant ainsi le secteur.

Remettre sur pied et accroître les moyens de subsistance en Jordanie

Les réfugiés qui affluent en nombre en Jordanie à la suite du conflit touchant la République arabe syrienne mettent les institutions, les services et les emplois locaux à rude épreuve, les perspectives d'activités rémunératrices faisant l'objet d'une concurrence plus sévère.

Pour faire face à ce problème, l'ONUDI a exécuté un projet financé par le Japon, visant à créer des emplois et à améliorer la sécurité alimentaire dans les régions lourdement touchées. Ce projet a permis aux agriculteurs locaux comme aux réfugiés de générer des revenus, l'accent étant mis sur la formation professionnelle, la fourniture d'équipements, la création de chaînes de valeur plus performantes et le renforcement des liens avec les marchés.



490
agriculteurs locaux
et réfugiés syriens formés



60
groupes de producteurs
constitués



LES PARCS AGRO-INDUSTRIELS

Depuis 1978, l'ONUDI fournit une assistance directe à de nombreux pays en développement pour les aider à établir des complexes industriels, et elle a publié plus d'une centaine d'études, de lignes directrices et de spécifications en la matière. Les parcs industriels sont l'un des moyens les plus efficaces et efficaces de stimuler l'innovation et la croissance économique d'un pays, et d'attirer l'investissement direct étranger. Ils procurent un cadre institutionnel, des services modernes, une infrastructure physique et une concentration d'entreprises qui favorisent l'innovation, promeuvent l'utilisation rationnelle des ressources et réduisent les coûts. L'exemple de la Chine montre que les parcs industriels peuvent amener et diffuser le développement industriel, notamment grâce à l'appui fourni par l'ONUDI depuis quarante ans, et finir par faire décoller l'économie.

À l'heure du Programme 2030, l'ONUDI étend désormais ce service en aidant à la création de parcs agro-industriels pour promouvoir efficacement un développement industriel inclusif et durable et la réalisation des objectifs de développement durable relatifs à l'industrie.

Les parcs agro-industriels sont un moyen économique d'accroître l'accès aux infrastructures de base et d'assurer une production efficace, efficace et durable. Ils encouragent l'investissement privé, contribuent à la consolidation de la base industrielle, accroissent les recettes tirées de la création de valeur ajoutée et des exportations et influent considérablement, au-delà de leurs limites, sur l'amélioration des revenus, de l'emploi et de la main-d'œuvre dans les entreprises.

L'ONUDI concourt au développement de parcs agro-industriels dans le cadre des programmes de partenariat pays pour l'Éthiopie et le Sénégal, ainsi que pour le Bélarus, le Maroc et le Nigéria.



Le projet a proposé une formation à l'entrepreneuriat et l'acquisition de compétences techniques à 490 agriculteurs locaux et réfugiés syriens. Cette formation a été dispensée dans 11 associations locales, et près d'un tiers des personnes qui l'ont menée à terme étaient des femmes. Les jeunes de 18 à 24 ans représentaient un huitième des participants.

Les agriculteurs et les réfugiés ont ainsi amélioré leurs compétences et travaillent désormais ensemble. Ils ont constitué 60 groupes de

producteurs, qui ont un effet bénéfique sur le développement des entreprises et la cohésion sociale. Ces progrès ont également permis d'accroître la production et d'ouvrir davantage de possibilités de commercialisation, notamment grâce à la création d'une marque collective et à une participation régulière à des foires de produits alimentaires. Toutes ces initiatives ont en définitive contribué à renforcer la résilience des collectivités qui accueillent les réfugiés syriens.

RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le chômage, les jeunes qui vivent de l'agriculture de subsistance et de l'économie parallèle, les inégalités, l'urbanisation et les changements technologiques rapides font partie des plus grands défis du monde actuel. Un développement industriel inclusif et durable offre des possibilités de les relever en favorisant la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, l'investissement dans les entreprises, l'innovation et le progrès technologique et la mise à niveau des compétences, qui contribuent à accroître la productivité globale et le bien-être de tous. L'amélioration de la qualité des produits et des politiques commerciales contribue à renforcer les échanges et l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

Au titre de programmes visant à promouvoir le renforcement des capacités commerciales, l'investissement à impact, les démarches reposant sur les systèmes d'innovation, le développement des PME, l'entrepreneuriat et le développement de regroupements d'entreprises, l'ONUDI aide les pays en développement et les pays en transition à créer des emplois durables, à attirer l'investissement et à adopter de nouvelles technologies. L'ONUDI propose également aux gouvernements et aux institutions des services de conseil stratégique sur l'établissement de cadres réglementaires favorables aux entreprises et aux entrepreneurs, qui posent les conditions nécessaires à un développement industriel inclusif et durable.

INVESTISSEMENT, TECHNOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT DES PME



Près de dix ans après la crise financière mondiale, les pays se heurtent encore à des incertitudes économiques grandissantes, dans un contexte où les moyens de subsistance subissent la pression du creusement des inégalités, de la faiblesse de la croissance et de la morosité du commerce et de l'investissement. L'urbanisation, les changements climatiques et la dégradation de l'environnement exacerbent également les tensions politiques et sociales, tandis que les changements technologiques rapides ouvrent des perspectives mais dressent aussi des obstacles.

L'ONUDI déploie ses compétences techniques dans des domaines tels que le transfert de technologie et le renforcement des capacités afin d'aider les pays en développement à appliquer les meilleures pratiques techniques, à améliorer les compétences, à améliorer l'accès aux marchés et à mieux lier les chaînes de valeur régionales et mondiales. Dans le cadre de sa fonction de mobilisation, l'ONUDI fait appel aux partenariats multipartites et concourt à réunir les fonds d'équipement considérables qui sont nécessaires à l'intégration dans la nouvelle économie numérique.

Le succès des PME, ces moteurs importants de la croissance et de la création d'emplois, en particulier dans les pays en développement, déterminera la façon dont les pays surmonteront les obstacles. L'aptitude à innover et à mettre sur le marché des solutions novatrices sera essentielle pour assurer la compétitivité au niveau mondial au cours des prochaines décennies. L'ONUDI collabore avec des acteurs clefs de nouveaux domaines technologiques afin d'aider les pays à cerner les solutions novatrices et les débouchés commerciaux auxquels donnent lieu les changements technologiques, et à adopter les politiques voulues pour en tirer parti. Ainsi, l'ONUDI s'attache activement à mettre en place des plateformes de partage des connaissances, un apprentissage par les pairs et des débats

multipartites sur les moyens de faciliter la transition et de permettre aux pays en développement d'accélérer leur développement technologique.

Redynamiser l'industrie textile au Tadjikistan

L'industrie textile, dont fait partie le tissage de tapis, est une importante source de revenus et d'emplois au Tadjikistan, en particulier pour les femmes et les jeunes. Mais depuis la restructuration de la région après l'ère soviétique, la production et les recettes ont chuté de façon spectaculaire. Pour inverser le déclin du secteur du tissage de tapis, l'ONUDI exécute un projet d'appui à un programme du gouvernement visant à introduire de nouvelles technologies et à accroître la production de tapis faits main.

Financé par la Chine et la Fédération de Russie, ce projet a apporté des compétences de base à plus de 500 personnes, parmi lesquelles des jeunes femmes issues des populations à plus faible revenu et des réfugiés afghans. Il a également joué un rôle essentiel dans la mise en place d'une formation et d'un centre de services d'appui à la croissance des PME du secteur, afin de doper l'emploi et les recettes.

Avec l'appui de l'ONUDI, plusieurs entreprises textiles se sont réunies sous la marque LA'AL. Grâce à cette marque, et à l'esprit de collaboration qui la sous-tend, les entreprises participantes ont pu conquérir de nouveaux marchés et signer des plans de production avec des distributeurs, des supermarchés et des chaînes de magasins de mobilier et d'hôtels nationaux et internationaux. Les entreprises locales prennent désormais plus au sérieux la conception, la commercialisation et les services aux clients. À ce jour, le projet a contribué à créer près de 100 nouveaux emplois et joue un rôle de tremplin, en permettant au secteur de continuer de croître.

Développer des consortiums d'exportation en Colombie

En Colombie, les secteurs des agro-industries et des cosmétiques se sont développés au fil des années, affichant une croissance solide. Les microentreprises et petites et moyennes entreprises (MPME) de ces secteurs ne sont pourtant pas parvenues à exporter leurs biens sur les marchés étrangers, faute de disposer du savoir-faire commercial et de pouvoir satisfaire aux exigences réglementaires et aux normes de qualité étrangères, entre autres obstacles.



Conditionnement d'en-cas dans un consortium de Colombie

Avec l'appui de l'ONUDI, les MPME de la région colombienne de Valle del Cauca ont constitué et exploité des consortiums d'exportation, et amélioré la qualité de leurs produits afin de respecter les exigences à l'exportation.

Financé par la République de Corée, ce projet apporte une assistance technique à l'élaboration et à l'application de plans d'activité communs définissant la coopération stratégique entre les entreprises, à l'élaboration de supports visuels, à la recherche de marchés à l'exportation convenables, à la mise en conformité avec les normes de qualité et au respect des exigences techniques, et à la mise en place d'activités d'exportation conjointes. Les activités de formation ont bénéficié à plus de 860 participants, en 2017. Grâce à elles, sur les 42 entreprises participantes, 22 membres de consortiums sont parvenus à pénétrer de nouveaux marchés, exportant des biens vers sept pays, notamment d'Europe et d'Asie. Les membres de consortiums ont également participé ensemble à 28 foires et créé des marques et des lignes de produits communes, et l'un d'eux a même établi une représentation commerciale à l'étranger. Le projet a en outre permis de transférer la méthodologie à des institutions publiques et privées locales, notamment à l'organisme national chargé de la promotion des exportations, qui ont lancé leurs propres programmes de consortiums d'exportation avec les conseils de l'ONUDI.



Inspection d'une chaîne de production modernisée de pièces automobiles

Moderniser le secteur des fournitures automobiles au Bélarus

Le Bélarus est le deuxième producteur de véhicules utilitaires lourds de la Communauté d'États indépendants (CEI) après la Fédération de Russie, et affiche une longue tradition de fabrication de pièces et composants automobiles. Cependant, à cause de procédés de production inefficients et polluants, ce secteur ne satisfait pas aux normes acceptées au niveau international qui sont nécessaires pour pénétrer des marchés lucratifs voisins tels que celui de l'Union européenne.

En 2015, l'ONUDI a donc lancé un projet de deux ans afin d'aider les producteurs de pièces automobiles à répondre aux normes des équipementiers et des fabricants de composants automobiles de premier plan, renforçant ainsi le développement des PME du secteur.

À ce titre, l'ONUDI a contribué à former 180 formateurs, au sein de 30 entreprises, aux principes de la gestion au plus juste, destinée à rationaliser les procédés de production en accroissant l'efficacité et en réduisant les déchets. Elle a également aidé à améliorer les capacités des institutions consultatives du secteur des composants automobiles au Bélarus, telles que les associations professionnelles, afin de favoriser la transition vers des procédés plus écologiques et d'encourager le développement des liens sectoriels.

L'INDUSTRIE 4.0

L'industrie 4.0, ou « Quatrième révolution industrielle », apporte de la connectivité, des systèmes autonomes intelligents et un plus grand degré d'automatisation dans la fabrication. Au rang des technologies naissantes dans ce domaine figurent notamment l'intelligence artificielle, la robotique, l'Internet des objets, les véhicules autonomes, l'impression 3D, les nanotechnologies, les biotechnologies, les sciences des matériaux, le stockage de l'énergie et l'informatique quantique. Les évolutions technologiques connexes pourraient favoriser des modes de production et de consommation durables. On ne cerne toutefois pas encore tout à fait les conséquences pour l'emploi et pour la création et la répartition des richesses. L'une des plus grandes préoccupations concerne l'effet sur l'emploi dans les pays

en développement, où l'automatisation et le remplacement de travailleurs par des machines gagnent du terrain.

L'ONUDI et la communauté du développement dans son ensemble étudient des moyens d'aider les pays en développement et les pays en transition à tirer parti des possibilités qu'offre l'industrie 4.0, et à faire face aux défis qu'elle présente. L'ONUDI est on ne peut mieux placée pour promouvoir l'innovation en sensibilisant les décideurs et les associations sectorielles, telles que l'Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique, aux perspectives de l'industrie 4.0 et aux normes existantes, ou en proposant des formations aux professionnels de la gestion de l'innovation, aux conseillers dans ce domaine et aux réseaux de praticiens intersectoriels.



L'ONUDI à la Foire de Hanovre (Hannover Messe)

L'ONUDI a fourni une plateforme à l'industrie locale pour l'aider à promouvoir sa compétitivité économique et à accroître son accès aux marchés. Elle permet également au secteur de se concentrer davantage sur la durabilité, l'augmentation de l'efficacité et de la productivité, et la croissance du chiffre d'affaires. À la fin de l'année 2017, ce projet financé par la Fédération de Russie avait généré plus de 1,25 million de dollars de retombées économiques.

CAPACITÉS DE RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ÉCHANGES ET RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES



Malgré une reprise des volumes du commerce mondial qui s'est avérée supérieure aux attentes en 2017, et le maintien de faibles droits de douane sur les échanges, les conditions du marché sont demeurées ardues pour les pays en développement. Les obstacles non tarifaires de plus en plus complexes, liés à la qualité, à la sécurité et aux normes environnementales, ainsi que les nouvelles technologies en plein essor, qui exigent des législations, des infrastructures et des réglementations nouvelles, continuent de poser des difficultés aux pays les plus pauvres, en particulier aux pays les moins avancés.

L'ONUDI collabore avec les gouvernements et le secteur privé pour créer un environnement propice à l'amélioration des capacités de renforcement de la compétitivité de l'offre en intégrant les chaînes de valeur mondiales et en fournissant une assistance technique pour mettre à niveau les procédés de production. L'ONUDI affiche également un historique établi dans le développement des infrastructures et institutions régionales et nationales afin d'aider les pays en développement à satisfaire aux normes internationales, par exemple en créant des organismes d'agrément, des instituts de métrologie ou des laboratoires.

Parallèlement, les entreprises subissent une pression grandissante pour intégrer les considérations environnementales, éthiques et sociales dans leurs stratégies, les grandes entreprises continuant quant à elles d'investir massivement dans des programmes de responsabilité sociale des entreprises. Cette situation peut exacerber les pressions exercées sur les PME des pays en développement, que des obstacles administratifs et culturels empêchent peut-être de satisfaire aux exigences de responsabilité sociale des entreprises. L'ONUDI aide les PME, qui sont essentielles pour sortir de la pauvreté dans de nombreux pays en développement, à s'adapter à ces exigences, dans le cadre de programmes consacrés à la gestion responsable des approvisionnements et à la sensibilisation aux incidences sociales et environnementales.

Contribuer à élever les normes dans la production de gomme arabique au Tchad

Le Tchad est le deuxième producteur mondial de gomme arabique, ou « gomme d'acacia », produit naturel récolté sur diverses espèces de ces arbres. Troisième secteur du pays en termes d'exportations, cette activité assure des revenus à plus de 500 000 personnes. Cependant, son potentiel est largement inexploité, et le secteur pourrait apporter davantage aux collectivités locales et à l'économie nationale.

En élevant les normes de qualité du secteur, l'ONUDI aide le Tchad à créer une base économique plus diversifiée et à déverrouiller le potentiel d'un secteur clef dont la croissance peut procurer d'importants avantages à la population du pays. Un projet de l'ONUDI sur le renforcement des capacités commerciales, financé par le Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés, a permis aux entreprises du secteur d'améliorer les normes, d'accroître la productivité, d'accéder à de nouveaux marchés et d'offrir des emplois plus nombreux et plus stables aux populations locales.

Au cours du projet, achevé en 2017, l'ONUDI a contribué à l'élaboration d'un document de référence sur les bonnes pratiques à adopter dans chaque segment de la chaîne d'approvisionnement de la gomme arabique, compte tenu des normes de qualité et du critère de la durabilité. Elle a également aidé à mettre au point un système de suivi de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments et à introduire des

LE BUREAU DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DE LA TECHNOLOGIE DE L'ALLEMAGNE À BONN

Depuis l'ouverture d'un bureau à Bonn (Allemagne) en mai 2017, le réseau de Bureaux de promotion des investissements et de la technologie (BIPT) de l'ONUDI est présent sur neuf sites, dont Bahreïn, la Chine (Beijing et Shanghai), la Fédération de Russie, l'Italie, le Japon, le Nigéria et la République de Corée. Le BIPT de l'Allemagne est situé sur le campus de l'ONU à Bonn, un lieu stratégique au service d'un avenir viable, conformément au mandat de l'ONUDI relatif à un développement industriel inclusif et durable. Il complètera l'action menée par le Gouvernement allemand en faveur de la promotion des investissements et d'une technologie durable dans les pays en développement et les pays en transition, en mettant l'accent sur les PME.



indicateurs normalisés relatifs aux produits, ainsi qu'à dispenser des formations sur ces sujets et d'autres à une main-d'œuvre fortement touchée par l'illettrisme.

Grâce à cet appui, les entreprises du secteur de la gomme arabique adoptent de nouvelles pratiques commerciales. En s'attachant davantage aux normes de qualité, elles peuvent vendre leur production à un prix plus élevé et développer leur activité commerciale. Grâce à cette croissance, au regain de confiance et à l'amélioration des compétences dont elle s'est accompagnée, les travailleurs peuvent espérer accroître leurs revenus et améliorer leur niveau de vie.

Appuyer la réforme de l'enregistrement des entreprises au Viet Nam

Au titre de l'appui de longue date qu'elle apporte au développement des PME et du secteur privé dans le pays, l'ONUDI est depuis de nombreuses années le partenaire privilégié du Gouvernement vietnamien dans la réforme de l'enregistrement des entreprises. Grâce au financement de la Suisse, de la Norvège et du Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies », l'ONUDI fait tomber les obstacles que rencontrent les entrepreneurs pour remplir les formalités d'enregistrement de la création d'une entreprise.

Un ensemble de mesures proposées par l'ONUDI, comprenant des services de conseil stratégique, une aide à la réforme institutionnelle et une assistance technique, ont permis le déploiement d'un système national d'enregistrement des entreprises centralisé, entièrement informatisé et consolidé, utilisé dans 63 provinces. Ce système a eu un effet positif manifeste en ramenant le temps nécessaire à l'enregistrement des entreprises de cinq à trois jours en moyenne. Il a également permis d'enregistrer, en un an, plus de 100 000 nouvelles entreprises d'un capital cumulé de 35 milliards de dollars. Le monde des affaires a salué ces réformes, grâce auxquelles l'enregistrement des entreprises est désormais moins complexe et coûteux, et par conséquent plus efficient et transparent.

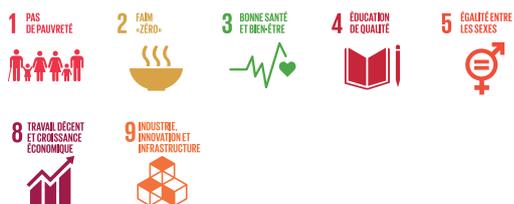
Dans la phase actuelle du programme, le système est mis à niveau afin d'intégrer les entreprises publiques et les entreprises enregistrées par l'intermédiaire des conseils d'administration des zones industrielles et des zones franches industrielles. Les entreprises publiques générant près d'un tiers du produit intérieur brut (PIB) du pays, leur inclusion crée un climat d'affaires plus favorable à la croissance industrielle et plus attractif pour les investisseurs.

À l'issue du projet, il est prévu que le système national d'enregistrement des entreprises soit opérationnellement et financièrement viable, et ne dépende plus d'aucune aide internationale supplémentaire. Le projet contribue à accroître la compétitivité et la transparence, en aidant à améliorer les capacités commerciales du secteur privé au Viet Nam, tout en fournissant une feuille de route pour poursuivre et accélérer les progrès en ce sens.



Grâce à des capacités accrues, des producteurs arméniens commercialisent vêtements et chaussures à l'étranger

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT



Aux côtés de l'innovation, l'entrepreneuriat est un moteur essentiel d'un développement industriel inclusif et durable. La création d'un environnement effervescent et dynamique où les entrepreneurs peuvent prospérer est essentielle à la création de richesses et d'emplois et, par conséquent, à la diversification industrielle et à la croissance économique. Les politiques d'appui à l'entrepreneuriat sont particulièrement importantes pour favoriser l'inclusion sociale des groupes défavorisés qui ne peuvent peut-être pas intégrer le marché du travail organisé.

L'ONUDI poursuit sa collaboration avec les secteurs privé et public afin de créer les conditions nécessaires au succès des entrepreneurs. Il s'agit notamment d'apporter des conseils sur de nouveaux modèles d'affaires, de repérer les secteurs ayant un fort potentiel de croissance et d'aider les entreprises à satisfaire aux exigences de qualité qui leur permettront de mettre sur le marché de nouveaux biens et services. L'ONUDI œuvre également aux côtés des gouvernements afin de promouvoir des environnements légaux et réglementaires qui favorisent le climat de stabilité et de transparence et l'acquisition des compétences qui sont nécessaires au développement des entreprises.

Cette action est particulièrement importante dans les pays moins avancés, où nombre de jeunes n'ont pas accès à un enseignement moderne sur le développement des entreprises et sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Pour pallier ce déficit, l'ONUDI exécute des projets axés sur l'élaboration de programmes d'enseignement, les compétences entrepreneuriales et la formation, tels que son Programme de promotion de l'esprit d'entreprise. Ce programme applique une stratégie ascendante afin d'apporter aux jeunes étudiants des établissements secondaires et professionnels des compétences entrepreneuriales pratiques avant leur entrée sur le marché du travail. Onze pays le mettent actuellement en œuvre, tandis que d'autres s'y préparent.

Concourir au développement du secteur du textile et de l'habillement en Arménie

En Arménie, l'ONUDI aide le secteur du textile et de l'habillement à accroître sa compétitivité en instillant une culture de l'entrepreneuriat et en aidant à bâtir l'infrastructure nécessaire à la croissance des entreprises.

Ce secteur, qui est l'un des mieux établis du pays, contribue dans une large mesure aux exportations et constitue une source d'emplois importante. Toutefois, son potentiel demeure insuffisamment exploité, en grande partie à cause des capacités et de la compétitivité limitées de ses PME.

Financé par la Fédération de Russie, ce projet, qui se trouve dans sa deuxième phase, aide à développer et à moderniser les PME afin de favoriser la montée en

gamme des produits de l'habillement, de la chaussure et du cuir arméniens pour leur ouvrir de nouveaux marchés, et de permettre au secteur d'attirer de nouveaux investissements. Il s'agit pour cela de mettre à niveau les capacités techniques en vue de proposer des créations novatrices, de promouvoir l'établissement de réseaux commerciaux et de partenariats institutionnels entre producteurs et créateurs, et d'appuyer la promotion des exportations.

Dans la deuxième phase, le projet a été élargi à plusieurs fabricants, six du secteur de l'habillement et dix de la chaussure, portant ainsi le nombre total d'entreprises participantes à 25. Il a également été convenu d'établir un centre du développement de l'industrie légère par les groupements d'entreprises pour aider les PME et stimuler la croissance du secteur.

À la suite de ce projet, l'Istituto di Moda Burgo, établissement italien de formation aux métiers de la mode d'envergure internationale, a noué un partenariat avec le centre arménien de la mode, Atex.

Un programme de formation international a été lancé par l'école de mode Atex-Burgo, qui comptait 32 diplômés à la fin de l'année 2017. Nombre d'entre eux sont aujourd'hui employés dans l'industrie arménienne du textile et de l'habillement.

Le projet a également amené les entreprises participantes à créer la marque 5900BC. Cette marque collective facilite la commercialisation et le développement communs, notamment la participation à des salons et à des forums d'entreprise à entreprise internationaux, et permet à ces entreprises de conquérir de nouveaux marchés. Entre 2014 et 2016, elle a été présentée à l'occasion de plusieurs expositions : quatre internationales et trois nationales. Cette mise en lumière se poursuivra dans la deuxième phase du projet. Avec l'appui de l'ONUDI, le projet pourrait créer plus de 800 nouveaux emplois et accroître le chiffre d'affaires des entreprises participantes de près de deux tiers, y compris favoriser une hausse des exportations de 110 %.

L'ONUDI À GENÈVE

Le Bureau de Genève promeut la coopération avec les États Membres représentés dans cette ville suisse et avec les organisations internationales intervenant dans les domaines du commerce, de l'investissement et des technologies, et participe activement aux grands débats sur ces thématiques.

L'examen global de l'Initiative Aide pour le commerce, qui se tient tous les deux ans, constitue pour les acteurs du commerce et du développement l'occasion la plus importante de se réunir. L'édition 2017 était consacrée au thème « Promouvoir le commerce, l'inclusion et la connectivité pour un développement durable ». L'ONUDI a organisé une manifestation de haut niveau sur le rôle de la connectivité numérique dans la transformation industrielle de l'Afrique, et contribué à plusieurs thématiques et sessions régionales sur le rôle de l'industrie dans le commerce et l'autonomisation des femmes. Le débat actuel se concentrant essentiellement sur la facilitation du commerce, le commerce des services, la connectivité numérique et le commerce électronique, il est primordial de rappeler les liens indéniables qui existent entre l'industrie et le commerce.

À l'occasion de la plus grande manifestation annuelle de mobilisation de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'ONUDI, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ont organisé une table ronde sur les échanges agricoles. L'ONUDI a participé à plusieurs examens des politiques commerciales organisés sous l'égide de l'OMC, et elle a régulièrement tenu informés les comités de l'OMC concernés et le Conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

L'ONUDI a également pris part à plusieurs examens de la politique d'investissement qui se sont tenus à la CNUCED, ainsi qu'à la manifestation de haut niveau sur le renforcement des capacités productives des pays les moins avancés. Dans le domaine des technologies, le Bureau de Genève a joué un rôle essentiel dans le renforcement du partenariat avec l'Union internationale des télécommunications (UIT), et participé activement au Sommet mondial sur la société de l'information et à d'autres manifestations organisées par l'UIT.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La nécessité d'un découplage entre croissance économique et dégradation de l'environnement est indéniable, car les effets de l'accélération des changements climatiques et de l'épuisement des ressources continuent d'altérer les habitats, mettant en péril les moyens de subsistance et la durabilité écologique. L'ONUDI est en première ligne des actions menées pour bâtir un système durable qui permette la croissance tout en protégeant l'environnement. Elle aide les gouvernements, les institutions et l'industrie à adapter au mieux les méthodes de production, à adopter des systèmes de production propre et à mettre au point des solutions énergétiques efficaces et durables. Forte de l'expérience acquise au fil des décennies, l'ONUDI joue également un rôle fondamental en aidant les gouvernements à s'acquitter de leurs obligations au titre des accords internationaux visant à éliminer les substances qui appauvrissent la couche d'ozone et d'autres polluants toxiques.

PRODUCTION INDUSTRIELLE ÉCONOME EN RESSOURCES ET À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE



Vitale pour le développement économique, l'industrialisation a contribué à sortir des millions de personnes de la pauvreté au cours des dernières décennies. Mais alors que davantage de pays s'industrialisent, la consommation grandissante, l'urbanisation rapide et l'utilisation non durable des ressources naturelles exacerbent les changements climatiques et polluent les écosystèmes dont nous dépendons.

L'ONUDI promeut depuis longtemps une industrialisation durable pour relever au mieux ces défis, en découplant effectivement, d'une part, l'utilisation des ressources naturelles et ses incidences environnementales et, d'autre part, la croissance économique. Elle permet aux pays de réduire leur consommation de ressources naturelles ainsi que les émissions et les déchets provenant des procédés industriels en les aidant à créer des industries vertes, en définissant des feuilles de route pour rendre la chaîne de production propre et en menant des programmes en faveur des technologies propres. Elle encourage en outre des solutions en faveur d'une économie circulaire qui promeuvent

le recyclage, la récupération et l'utilisation durable des ressources naturelles, telles que l'eau et l'énergie.

Pour y parvenir, l'ONUDI mène des projets et des activités qui contribuent à accroître les capacités de l'industrie, des gouvernements, des prestataires de services environnementaux et d'autres entités à s'appuyer sur une production plus économe en ressources et à faible émission de carbone. Par exemple, elle propose des formations et un partage des connaissances sur la récupération de ressources, la définition et la mise en œuvre de normes environnementales, et des programmes sur l'élimination sûre des déchets et des produits chimiques dangereux.

Concourir au développement d'une production propre et économe en ressources

Le Programme de production propre et économe en ressources constitue depuis longtemps un élément central de l'action de l'ONUDI dans le domaine de l'environnement. Menée conjointement avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et financée principalement par la Suisse, cette initiative phare fournit des services en vue d'améliorer la productivité des ressources et la performance environnementale dans 63 pays en développement et pays en transition, et elle s'adresse en priorité aux gouvernements, à la société civile et aux entreprises, en particulier aux PME.

Le programme applique des stratégies environnementales préventives aux procédés de production, aux produits et aux services afin d'accroître l'efficacité et de réduire les risques pour les populations et l'environnement.



plus de 155 000

tonnes d'émissions de CO₂ évitées en 2017



plus de 1 750

praticiens formés aux méthodes et aux outils en faveur d'une production propre et économe en ressources (2012-2017)



16,5 millions de dollars

de financement de la Suisse

580,8 millions de dollars

pour des projets et des programmes fondés sur le concept original de production propre et économe en ressources (2012-2017)



527

entreprises

+ 15

parcs industriels ont reçu une aide pour intégrer une production propre et économe en ressources dans leurs pratiques opérationnelles (2012-2017)

Parallèlement au programme, le réseau mondial de production propre et économe en ressources aide à diffuser et transposer à une plus grande échelle les politiques et les pratiques, car il réunit des fournisseurs de services de production propre et économe en ressources de premier plan au niveau mondial et propose des conseils spécialisés aux industries, en tirant parti des synergies entre ses membres. Le réseau facilite la collaboration Nord-Sud, Sud-Sud et Sud-Nord-Sud, notamment le transfert de connaissances, d'expériences et de technologies pour une production propre et économe en ressources.

➤ <http://www.recynet.org>

Favoriser un développement durable grâce aux parcs éco-industriels

Dans le cadre du programme de production propre et économe en ressources, l'établissement de parcs éco-industriels dans les pays émergents et les pays en développement constitue l'une des contributions clefs de l'ONUDI au Programme 2030. Ces parcs concourent à favoriser un développement industriel inclusif et durable en promouvant la conservation des ressources, le recyclage et la gestion rationnelle des déchets, et les synergies industrielles à une époque où la croissance de l'industrie dans les pays en développement fait augmenter la consommation de ressources et la production de déchets.

L'ONUDI, le Groupe de la Banque mondiale et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) ont élaboré un cadre international pour les parcs éco-industriels, qui fait office de guide à l'usage des décideurs et des praticiens sur les éléments

essentiels qui aideront les gouvernements et le secteur privé à créer des parcs éco-industriels durables sur les plans économique, social et environnemental. Ce cadre définit les principaux éléments constitutifs des parcs éco-industriels, posant ainsi des bases communes quant à la façon de promouvoir la croissance économique tout en protégeant l'environnement, les travailleurs et le grand public.

Au titre d'un projet majeur de deux ans, achevé en 2017, des stratégies pour la transformation de parcs industriels en parcs éco-industriels ont été mises en place en Afrique du Sud, en Chine, en Colombie, en Inde, au Maroc et au Pérou. Ces parcs utilisent les ressources de manière plus rationnelle en réduisant la consommation de matières premières, d'eau et d'énergie, en diminuant les coûts de production, en accroissant la compétitivité et la rentabilité, et en améliorant l'accès à de nouvelles technologies et aux mécanismes de financement.

Un développement des entreprises respectueux du climat en Afrique

Région la moins émettrice de gaz à effet de serre au niveau mondial, l'Afrique est pourtant l'une des plus durement touchées par les effets des changements climatiques. L'industrie et l'agriculture doivent s'adapter pour améliorer leur résilience face à la menace croissante de la pénurie d'eau et de conditions météorologiques extrêmes. L'ONUDI contribue à bâtir, dans la région, une industrie résiliente face aux changements climatiques, dans le cadre de projets concernant l'ensemble de la chaîne de valeur.



Son programme de développement industriel à faible émission de carbone et résilient face aux changements climatiques aide des entreprises d'Afrique du Sud, d'Égypte, du Kenya et du Sénégal à évaluer les maillons vulnérables de leurs chaînes de production, à adopter des technologies à faible émission de carbone et à produire des biens de plus grande valeur. Dans le cadre d'un projet de cinq ans financé par le Japon, 11 entreprises ont été sélectionnées afin de démontrer les avantages qu'il y a à prendre des mesures d'adaptation aux changements climatiques pour améliorer les procédés de fabrication.

Les entreprises candidates se sont rendues au Japon pour une série de réunions avec des fournisseurs potentiels et ont pris part à l'International Food Machinery and Technology Exhibition (FOOMA) pour y étudier des possibilités de partenariats commerciaux avec les quelque 800 sociétés de technologies de l'alimentaire qui y étaient représentées. De nombreuses perspectives de collaboration concrète ont été recensées ; par exemple, dans les activités de transformation agricole : la fourniture de souffleurs efficaces pour le secteur du thé au Kenya, de panneaux photovoltaïques pour les fruits en Égypte, de séchoirs pour les cultures au Sénégal, et de systèmes de refroidissement équipés d'une fonction de récupération de chaleur pour les fruits et légumes en Afrique du Sud et en Égypte.

Améliorer la durabilité dans l'industrie du thé au Kenya

L'un des secteurs les plus importants de l'économie kényane, le thé, fait vivre une partie non négligeable de la population. La culture du thé est traditionnellement sensible aux conditions météorologiques, le caractère imprévisible de la pluviométrie et la fluctuation des températures influant sur la récolte. Le froid, la grêle et le gel sont particulièrement préjudiciables. Des températures basses étant amenées à devenir de plus en plus courantes d'après les prévisions, les usines de thé devraient utiliser plus souvent des souffleurs dans les unités de flétrissage. À l'usine de thé de Kimamokama, les souffleurs inefficients existants représentent déjà 60 % de la consommation d'électricité. S'il fallait les utiliser ne serait-ce qu'un peu plus, cela alourdirait les dépenses d'électricité de l'usine, qui se répercuteraient sur les flux de trésorerie.



Dans le cadre d'un projet financé par le Japon, l'ONUDI a conseillé de remplacer les souffleurs existants par des technologies plus récentes et plus efficaces qui amélioreront la durabilité à long terme. Les nouveaux appareils intègrent notamment une fonction de réglage du volume d'air, qui permet à l'usine de gérer ses dépenses d'électricité de manière plus efficace et de fonctionner d'une façon plus respectueuse du climat.

L'usine de thé Kimamokama est une association d'agriculteurs subventionnée par la Kenya Tea Development Agency. Sachant que cet organisme de promotion de la filière kényane du thé subventionne 67 usines analogues, le succès du projet pourrait susciter une évolution positive dans l'ensemble du secteur.

ACCÈS AUX ÉNERGIES PROPRES À DES FINS PRODUCTIVES



Sous les pressions conjuguées du développement industriel, de l'urbanisation et de la croissance démographique, la demande d'énergie augmente. Il est donc essentiel d'améliorer l'accès aux énergies propres et d'accroître l'efficacité énergétique pour s'assurer l'avenir viable voulu dans le Programme 2030 et l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Cependant, l'accès aux énergies propres ne suffira pas en soi. Pour assurer la durabilité à long terme, il est

également crucial que les énergies propres servent à des fins productives qui favorisent la création d'emplois et l'accroissement des revenus.

Grâce à ses compétences spécialisées dans les domaines du transfert de technologie, des politiques, des normes et de la formation, l'ONUDI aide un large éventail de pays à améliorer la façon dont ils utilisent l'énergie à des fins productives. Ses projets concourent à accroître la compétitivité des PME dans les régions raccordées ou non au réseau et à étendre le déploiement de miniréseaux exploitant des technologies viables qui ont fait leurs preuves, tels que la petite hydroélectricité, la biomasse, le solaire et l'éolien. L'ONUDI encourage en outre à faire du développement de sources d'énergie renouvelables un secteur d'activité à part entière, en aidant les entrepreneurs et les petits et moyens producteurs indépendants.

Parallèlement, elle s'attache à renforcer la viabilité à long terme des énergies renouvelables et des autres sources d'énergie durable en améliorant l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie, ce qui permettra en définitive de réduire les coûts, de créer des emplois et d'atténuer les effets des changements climatiques.

La petite hydroélectricité au service d'un développement industriel durable

La petite hydroélectricité est une source d'énergie écologique qui a fait ses preuves. Aisément transposable, elle pourrait fournir une électricité économique dans les pays en développement, où elle pourrait apporter une contribution importante à un développement industriel durable. Toutefois, ce potentiel est encore largement inexploité.



CONTRIBUER AU CHANGEMENT GRÂCE AU FORUM DE L'ÉNERGIE DE VIENNE



Le Forum de l'énergie de Vienne est l'une des manifestations consacrées à l'énergie durable les plus importantes au monde. Coorganisé par le Gouvernement autrichien, l'Agence autrichienne pour le développement (ADA), l'Institut international d'analyse appliquée des systèmes (IIAAS) et l'initiative Énergie durable pour tous, il a contribué à l'élaboration des cibles de l'objectif de développement durable n° 7 et de solutions pratiques pour un avenir énergétique durable. C'est une tribune qui permet aux décideurs, aux représentants du secteur privé et de la société civile et aux responsables politiques de débattre de questions essentielles sur l'énergie durable et de partager des connaissances.

Le Forum 2017 a débouché sur la formulation de 10 messages soulignant le rôle de catalyseur de l'énergie pour la bonne mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris. Ces messages mettent l'accent sur l'importance de l'accès à des énergies propres d'un coût abordable pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, et sur la nécessité que les secteurs public et privé innovent et s'engagent dans divers domaines.

À titre exceptionnel, ce forum biennal tiendra une session extraordinaire en mai 2018, axée sur les défis et les promesses d'une énergie durable au service du développement. Cette session sera utile dans l'optique de l'examen à venir de l'objectif de développement durable n° 7 par le Forum politique de haut niveau pour le développement durable 2018.

Pour y remédier, l'ONUDI a publié le *Rapport mondial sur le développement de la petite hydraulique*. Financé par le Gouvernement chinois, ce rapport promeut l'accès aux énergies propres, il peut servir de base à l'élaboration de politiques de planification énergétique et de guide à l'usage des investisseurs entrant sur le marché des énergies renouvelables.

Son objectif global est d'encourager le développement rapide de la petite hydroélectricité, en particulier dans les pays en développement, où la capacité d'investissement dans la production d'énergies propres est limitée. En permettant aux pays de développer leur activité dans ce domaine, la petite hydroélectricité peut aider à doper la productivité des économies locales et à réduire la pauvreté.

Ce rapport est le fruit d'une collaboration entre l'ONUDI, le Centre international pour la petite hydroélectricité (ICSHP) de Hangzhou et des professionnels du monde entier. Plus de 230 experts et universitaires spécialistes de la petite hydroélectricité issus d'institutions publiques, d'instituts de recherche, d'universités et d'entreprises hydroélectriques y ont contribué.



LE PROGRAMME DE GESTION DE L'ÉNERGIE DE L'ONUDI

Une grande partie du débat sur l'efficacité énergétique tend à se focaliser sur la mise au point de nouvelles technologies ou la mise à niveau des technologies existantes. Pourtant, l'un des moyens les plus efficaces de créer des systèmes énergétiques plus efficaces est de veiller à ce que l'utilisation de l'énergie soit bien gérée en mettant spécialement en place un cadre structuré qui permette d'améliorer la performance et de maximiser les économies d'énergie à long terme. S'ils sont correctement mis en œuvre, ces systèmes pourront générer des économies de coûts considérables, accroître la productivité et la compétitivité, mais aussi réduire les incidences de la croissance industrielle sur l'environnement.

Pourtant, nombre de gouvernements et d'entreprises de pays en développement et de pays émergents sont à la traîne pour ce qui est de développer et de mettre en œuvre des structures de gestion de l'énergie qui fonctionnent. Les formations et les outils nécessaires pour mettre en place des systèmes de gestion leur font défaut, et ils cernent ou utilisent parfois mal les données dont ils disposent.

Au cours des dix dernières années, l'ONUDI s'est attelée à combler ces lacunes dans le cadre de son programme sur les systèmes de gestion de l'énergie, en aidant les gouvernements et les entreprises à acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour déployer les systèmes les plus économiques et durables, qui soient adaptés aux besoins de leur industrie et de leur économie.

De l'avis général, les projets exécutés à ce titre, qui sont maintenant au nombre de 18, sont le meilleur moyen d'assurer une maîtrise de l'énergie durable et d'améliorer continuellement la performance dans l'industrie. L'ONUDI fournit des compétences spécialisées et des guides sur les meilleures pratiques aux entreprises, aux gouvernements et aux associations intervenant dans la fourniture d'énergie, et elle a contribué à former le personnel d'entreprises, des décideurs et des consultants. Elle a établi des mécanismes pilotes et aidé à les transposer à une plus grande échelle, en veillant à ce que les mesures voulues soient mises en place pour évaluer et suivre des pratiques concrètes en matière de maîtrise de l'énergie et de rendre compte de leurs résultats, l'objectif étant de transformer les marchés nationaux.

À ce jour, l'ONUDI a contribué à former plus de 1 500 experts de l'efficacité énergétique à la mise

en conformité de leurs systèmes énergétiques avec la norme ISO 50001, et elle a aidé plus de 350 entreprises, dans neuf pays, à mettre en œuvre des projets de gestion de l'énergie, encourageant les toutes dernières pratiques qui permettent d'accroître la compétitivité de ces systèmes.

Les entreprises participantes ont pu réaliser 5 à 15 % d'économies d'énergie dès la première année de ce programme de deux ans, avec un investissement en capital faible ou nul. Par ailleurs, les économies d'énergie étaient deux à trois fois supérieures par rapport aux entreprises extérieures au programme. Dans sept pays pour lesquels on dispose de données, les économies d'énergie annuelles dégagées au cours du programme atteignent 77,8 millions de dollars. Mais les avantages ne s'arrêtent pas là : les participants au programme ont en effet enregistré une hausse de la productivité et de la compétitivité, une baisse de l'exposition à la volatilité des prix de l'énergie et une amélioration globale de la fiabilité des opérations.

En Colombie, par exemple, un mécanisme de certification à l'usage des praticiens des systèmes de gestion de l'énergie est en cours d'adoption. La certification en bonne et due forme du personnel est importante, car elle accroît la fiabilité et la crédibilité du marché des services de maîtrise de l'énergie. Elle permet également aux décideurs de prévoir de meilleures mesures incitatives. L'organisme national de normalisation a défini les critères de mesure de la compétence des praticiens qui sont censés être certifiés en 2018. L'ONUDI fournit une assistance technique à cet organisme, qui est chargé de l'agrément des organismes de certification.

Utilisation rationnelle de l'énergie industrielle en Égypte

L'Égypte est l'une des économies de la planète qui consomme le plus d'énergie, la consommation par unité de production pouvant être, dans certains secteurs industriels, jusqu'à 50 % plus élevée que la moyenne internationale. Il y a donc une marge de progression non négligeable, et des politiques de maîtrise de l'énergie devraient permettre d'améliorer le rendement et la viabilité de l'industrie.

En 2012, l'ONUDI a lancé un projet, qui doit durer cinq ans, afin d'aider à créer un marché pour l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie. Une formation consacrée aux systèmes de gestion de l'énergie et à l'optimisation des systèmes, conçue à l'intention des professionnels, des institutions et des organismes publics, constituait un volet clef de ce projet. Pendant le projet, l'ONUDI a contribué à former 55 experts, 30 représentants du Gouvernement et



150 professionnels de l'industrie à la gestion de l'énergie. Cinquante et une entreprises énergivores utilisent désormais des systèmes de gestion de l'énergie, qui ont généré des économies d'énergie annuelles de 35 millions de dollars (en prix locaux) et de 1 094 GWh.

Les actions menées, telles qu'une campagne saluant les efforts des entreprises qui s'engagent sur la voie de la maîtrise de l'énergie, ont contribué à mieux faire connaître ces systèmes et à encourager davantage d'entreprises à élaborer des politiques de gestion de l'énergie.

C'est notamment le cas de la société Sidpec Petrochemicals, qui a été certifiée ISO 50001. La direction de l'entreprise était fermement résolue à améliorer la performance afin de réduire les coûts de l'énergie, ce qui a fortement motivé le personnel. L'ONUDI a apporté un appui technique tout au long du processus. La formation à la mise en œuvre et à l'audit des systèmes de gestion de l'énergie ont permis à Sidpec d'obtenir cette certification. Le déploiement d'un système de gestion de l'énergie aux normes internationales a généré jusqu'à 10 % d'économies d'énergie sans autre mesure de réduction des coûts. Il a également permis d'inscrire les concepts de l'efficacité énergétique dans la culture de l'entreprise.

Après ce succès, l'ONUDI et Egyptian Petrochemicals Holding Co. sont convenues d'établir un réseau pétrochimique de pairs dans le pays en aidant les experts formés à Sidpec à partager leurs connaissances et leurs compétences techniques avec le personnel d'entreprises du secteur. Des programmes de formation ont été mis en place dans neuf entreprises, qui utilisent toutes des systèmes de gestion de l'énergie, démontrant le pouvoir de diffusion des connaissances qu'ont les groupes et réseaux de pairs.

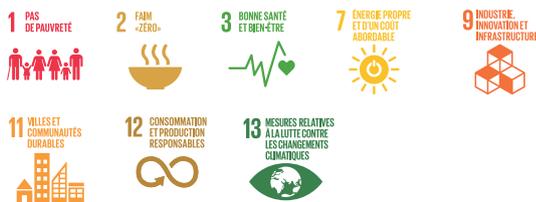
Programme mondial d'innovation par les technologies propres

Le Programme mondial d'innovation par les technologies propres promeut les énergies propres et les solutions techniques respectueuses de l'environnement et vise à soutenir la création et le renforcement, dans les pays partenaires, d'un secteur de PME qui s'appuient sur les technologies propres.

Il vise à recenser et à financer les technologies économes en énergie et respectueuses de l'environnement qui sont susceptibles de donner lieu à des modèles d'affaires rentables. Les innovateurs et les entrepreneurs les plus prometteurs sont repérés lors du concours annuel qui se déroule au niveau national dans les pays partenaires du programme, puis ils sont invités au Forum mondial en Californie (États-Unis), où ils découvrent la culture dynamique d'innovation de la Silicon Valley et sont mis en relation avec les milieux des technologies propres du monde entier. Le programme vise également à créer un environnement propice à l'innovation et à l'entrepreneuriat dans le domaine des technologies propres, et aide les États Membres à renforcer leurs capacités institutionnelles nationales pour le développement des PME, des technologies propres et de l'innovation.

Le programme a reçu un accueil extrêmement favorable et il a été présenté, à la dernière Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), comme un modèle de bonne pratique permettant de favoriser les technologies propres.

MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS MULTILATÉRAUX SUR L'ENVIRONNEMENT



Dans le cadre de son action en faveur de la protection de l'environnement, l'ONUDI aide les pays à s'acquitter de leurs obligations au titre des accords multilatéraux sur l'environnement, notamment du Protocole de Montréal relatif à des substances qui

appauvrissent la couche d'ozone, de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et de la Convention de Minamata sur le mercure.

Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone est un traité international visant à préserver la couche d'ozone, qui est entré en vigueur en 1989. En sa qualité d'organisme d'exécution de premier plan du Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal, établi en vue d'aider les pays à atteindre

PRIX DE L'OZONE 2017

L'ONUDI a remporté le prix de l'Ozone 2017 pour son travail extraordinaire dans l'exécution de projets visant à éliminer le bromure de méthyle, gaz hautement toxique autrefois très utilisé dans l'agro-industrie pour lutter contre un large éventail de ravageurs.

“L'ONUDI s'est rapidement positionnée comme un organisme dynamique de premier plan dans l'élimination du bromure de méthyle, en apportant des solutions sur mesure à chaque pays et à chaque secteur qui s'est attelé à remplacer cette substance. [...] Elle a joué le rôle d'organisme d'exécution dans 55 des 77 Parties visées à l'article 5 du Protocole de Montréal entre 1996 et 2015. [...] Tous les pays sont parvenus à éliminer le bromure de méthyle dans les temps, voire plus tôt pour nombre d'entre eux.”



leurs objectifs au titre du Protocole, l'ONUDI a contribué à l'élimination de plus d'un tiers de ces substances dangereuses dans les pays en développement depuis 1992. Par rapport à l'année de référence 1990, l'utilisation et l'émission potentielle de plus de 340 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an ont ainsi été évitées.

L'ONUDI a mené à bien plus de 1 450 projets au titre du Protocole de Montréal grâce au Fonds multilatéral, au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et à des contributions bilatérales. Le problème des chlorofluorocarbones (CFC) ayant été réglé avec succès dans le cadre du Protocole, le grand défi actuel est l'élimination des hydrochlorofluorocarbones (HCFC), qui sont principalement utilisés dans les secteurs des mousses, de la réfrigération et de la climatisation. Les solutions de remplacement des HCFC les plus courantes sont les hydrofluorocarbones (HFC). Mais si ces derniers ne sont pas nocifs pour la couche d'ozone, ce sont des gaz à effet de serre très puissants, à fort potentiel de réchauffement global.

En octobre 2016, à Kigali, la communauté mondiale a pris une mesure majeure pour lutter contre le problème des HFC. Après sept ans de négociation, les Parties au Protocole de Montréal ont convenu de réduire la production et la consommation de HFC. Cet accord décisif, connu sous le nom d'Amendement de Kigali, pourrait éviter jusqu'à 0,5 °C de réchauffement climatique d'ici à la fin du siècle, concourant ainsi sensiblement aux efforts visant à lutter contre les changements climatiques. Il entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

L'ONUDI met actuellement en œuvre des plans de gestion de l'élimination des HCFC dans 74 pays, dont certains sont entrés dans leur deuxième phase. En juin 2017, l'ONUDI a accueilli une réunion de groupe d'experts au cours de laquelle des représentants de 55 pays ont examiné la ratification de l'Amendement de Kigali. Pendant l'année 2017, l'ONUDI a commencé à mener des activités habilitantes pour l'élimination des HFC dans 18 pays, et élaboré plusieurs propositions de projets dans le secteur de la climatisation en présentant des solutions viables à long terme, sans HFC et n'ayant pas d'incidences préjudiciables sur le climat.

Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants

L'ONUDI est également un organisme d'exécution important de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, entrée en vigueur en 2004 et ratifiée par plus de 150 pays.

Elle aide les signataires de la Convention à élaborer des plans nationaux de mise en œuvre afin de s'acquitter de leurs obligations conventionnelles consistant à limiter ou éliminer ces substances, qui sont très toxiques pour les êtres humains et les espèces sauvages et demeurent longtemps présentes dans l'environnement. En particulier, l'ONUDI s'attache à optimiser les procédés de production, à implanter de nouvelles installations et à mettre en place des programmes de recyclage et de gestion des déchets.

QUELQUES RÉSULTATS DU PROGRAMME DE L'ONUDI SUR LES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS



3 416

entreprises ayant adopté les meilleures pratiques en matière de POP



98

politiques, législations et réglementations environnementales approuvées



87 439

personnes formées



En hausse de 153 %

Femmes formées en 2015-2016

Quantité éliminée/
production arrêtée

Quantité conservée
en lieu sûr

PCB, pesticides,
DDT (en tonnes)

5 887,5



164 18,4

POP non
intentionnels
(en mg)

98 270



118 645,5

UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

D'une manière générale, les procédés de fabrication actuels se servent de matières premières qu'ils transforment en produits neufs, qui seront mis au rebut après utilisation. C'est un processus linéaire qui a un début et une fin, et un système dans lequel, au bout du compte, des matières premières disponibles en quantité finie s'épuiseront. Une économie circulaire crée des avantages économiques, environnementaux et sociaux, car les produits sont conçus pour être durables, réutilisables et recyclables, et les matériaux utilisés pour les produits neufs proviennent des produits usagés. C'est un processus d'innovation systémique qui permet de créer des emplois et d'appliquer de nouveaux modèles d'affaires. Il privilégie en outre l'utilisation de sources d'énergie renouvelables.

L'ONUDI aide les États Membres à promouvoir les composantes d'une économie circulaire depuis plusieurs décennies. Certaines de ses activités contribuent à mettre en place des procédés de fabrication propres dans

la transformation de la viande, du poisson, du bois, du coton ou des métaux et minéraux, ou à l'élaboration de stratégies en faveur de l'utilisation rationnelle des ressources. D'autres concourent à la mise au point de produits sûrs, aisément recyclables et d'une durée de vie plus longue. D'autres encore portent sur la récupération ou l'élimination sans danger des ressources à la fin du cycle de vie d'un produit. Dans ce processus, les connaissances et les capacités nécessaires à la mise en place et à l'utilisation des normes de qualité et des infrastructures, et l'accès aux énergies renouvelables et aux technologies propres sont essentiels. Le développement de groupements d'entreprises et de parcs éco-industriels étend l'économie circulaire au-delà d'entreprises données, et contribue à accroître la performance globale des économies nationales. Le leasing chimique élaboré par l'ONUDI est un exemple de modèle d'affaires pionnier qui permet de payer pour la performance plutôt que pour un produit.

**RÉDUIRE
L'EMPREINTE
ÉCOLOGIQUE**

Conception de produits verts
non toxiques, à longue
durée de vie, recyclables

Production plus propre
et économe en ressources

**ACCROÎTRE
LES REVENUS**

**Récupération des matières
premières et de l'énergie
à la fin de la vie des produits,**
élimination sûre des déchets

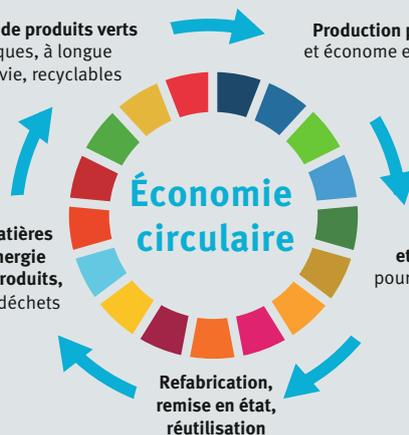
**Meilleur entretien
et service après-vente**
pour allonger la durée de vie

**LIMITER AU
MINIMUM
LES DÉCHETS**

**Refabrication,
remise en état,
réutilisation**

**RÉDUIRE LA
DÉPENDANCE
VIS-À-VIS DES
RESSOURCES**

**Économie
circulaire**



Gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques en Amérique latine

La consommation d'équipements électroniques progresse rapidement et s'accompagne d'une augmentation tout aussi rapide des volumes de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), qui contiennent souvent des polluants organiques persistants (POP). Cette question est devenue particulièrement importante en Amérique latine, non seulement pour des raisons de santé publique, mais aussi parce qu'elle offre une occasion de créer de nouvelles entreprises écologiques et de nouveaux emplois verts.

En juillet, l'ONUDI a lancé un projet, qui doit durer cinq ans, afin de renforcer les initiatives nationales dans plus d'une dizaine de pays d'Amérique latine ainsi que la coopération régionale sur le traitement écologiquement rationnel des POP dans les DEEE. Avec l'appui du FEM, ce projet vise à favoriser une croissance économique et sociale dans un cadre viable sur le plan environnemental, à sensibiliser et à renforcer les capacités nécessaires aux industries du recyclage des DEEE, à permettre la mise en place d'un réseau de collecte pour le traitement de ces déchets et à stimuler le développement d'une infrastructure nationale de recyclage. Il concourt ainsi à un développement industriel inclusif et durable en créant des emplois et des économies durables.

Convention de Minamata sur le mercure

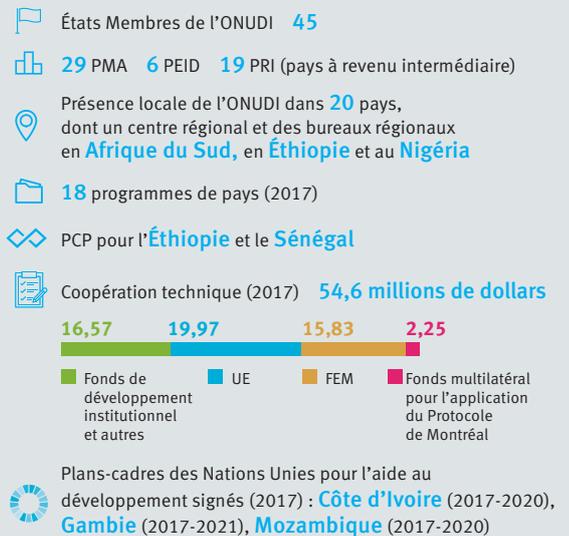
L'ONUDI joue un rôle actif pour aider les pays à mettre en œuvre la Convention de Minamata sur le mercure, nouvel accord multilatéral sur l'environnement entré en vigueur en août 2017. La convention adopte une approche de cycle de vie pour protéger la santé humaine et l'environnement des effets néfastes du mercure.

Le programme de l'ONUDI sur le mercure a traditionnellement mis l'accent sur l'extraction d'or artisanale et à petite échelle. Cependant, ces cinq dernières années, l'ONUDI a démontré son avantage comparatif au-delà de ce secteur en intervenant dans d'autres domaines, tels que la gestion des déchets du mercure, et en réduisant les émissions de mercure dans le secteur du ciment et d'autres industries.

Pour prolonger les efforts qu'elle a déployés dans l'extraction d'or artisanale et à petite échelle, elle lancera un projet, au premier semestre 2018, afin d'aider les mineurs artisanaux et les communautés minières du Burkina Faso, de Mongolie et des Philippines à accroître leur accès aux financements et leurs capacités à se servir de technologies et de techniques utilisant peu ou pas de mercure, et de promouvoir le développement de chaînes de valeur durables dans le secteur de l'or.

PERSPECTIVES RÉGIONALES

L'ONUDI s'acquitte de sa mission dans le monde entier à l'aide d'une palette complète de services, qu'elle adapte aux besoins de ses États Membres. Eu égard à l'ampleur des défis qui se présentent aux pays les plus pauvres et à l'ampleur de la transformation structurelle qu'ils peuvent engager pour répondre à leurs besoins, l'ONUDI prête une attention particulière aux pays les moins avancés. Elle met également l'accent sur d'autres aspects importants : le renforcement de la compétitivité industrielle et du commerce, le développement du secteur privé et les questions environnementales et autres qui touchent particulièrement les pays à revenu intermédiaire et les pays en transition. Parallèlement à ses activités de coopération technique et de renforcement des capacités, l'ONUDI fournit des services de conseil stratégique et des analyses, en étroite collaboration avec les gouvernements, les partenaires de développement, le secteur privé et d'autres institutions. En 2017, elle a exécuté des projets dans 143 pays, ainsi que des projets régionaux et mondiaux.



AFRIQUE

Selon les estimations, la croissance du PIB dans la région a été supérieure à 3 % en 2017 et devrait continuer d'augmenter de manière ininterrompue en 2018, après une année 2016 difficile. La reprise s'explique en partie par la remontée des prix des produits de base, de la demande intérieure et de l'investissement du secteur privé. La région jouit d'un large éventail de ressources et possède des entreprises dynamiques.

Divers problèmes structurels continuent toutefois de freiner les progrès vers une croissance soutenue et inclusive. Un investissement insuffisant dans le capital humain, une vulnérabilité persistante aux chocs extérieurs, tels que la volatilité des prix du pétrole, le creusement de la dette publique, la piètre qualité des infrastructures et la lenteur de l'action politique dans certains pays figurent au nombre des facteurs qui entravent le développement. L'envergure du secteur informel, où près de 70 % des travailleurs occupent des emplois vulnérables, fait également obstacle à une croissance inclusive et durable.

L'ONUDI à pied d'œuvre en Afrique

En étroite coopération avec divers partenaires, en particulier l'Union africaine (UA) et les communautés économiques régionales, et dans la droite ligne du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, les domaines d'activité que l'ONUDI

privilégie dans la région pour favoriser un développement industriel inclusif et durable englobent notamment l'intégration économique, le commerce intra-africain, l'accroissement de l'investissement direct étranger, l'aide publique au développement et la coopération Sud-Sud et triangulaire. L'ONUDI mène un large éventail de projets, de programmes et d'initiatives interinstitutions dans la région afin de promouvoir un développement industriel inclusif et durable, ce qu'elle considère comme le meilleur moyen de relever nombre des défis qui se présentent au continent, notamment dans le cadre de programmes de partenariat pays (PCP) pour l'Éthiopie et le Sénégal, et 18 programmes de pays en cours dans la région.

Au Kenya, un projet financé par l'Union européenne cible les produits agricoles, tels que la production horticole et le thé, qui représentent 40 % des exportations du pays. En sensibilisant aux normes internationales et aux avantages que procure leur respect en termes d'accès aux marchés, l'ONUDI a contribué à accroître les revenus des petites exploitations, à renforcer le secteur des PME locales, à réduire l'exode rural et à augmenter les exportations. À son terme en 2017, le projet avait aidé à faire progresser le revenu des petites exploitations de plus d'un tiers et à améliorer les échanges avec l'Union européenne, destination majeure des exportations.

L'ONUDI À LA POINTE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL EN AFRIQUE

Consciente du rôle essentiel d'un développement industriel inclusif et durable, de la création d'emplois et de la diversification économique pour parvenir à la croissance inclusive qui est nécessaire pour combattre la pauvreté dans la région, l'Assemblée générale a proclamé la période 2016-2025 troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique. L'ONUDI en est le chef de file, et travaille en étroite collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies.

En septembre, à New York, l'ONUDI a organisé une manifestation de haut niveau pendant l'Assemblée générale pour promouvoir l'initiative. Dans un communiqué commun signé après cette manifestation qui a connu un franc succès, l'ONUDI, la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique se sont engagés à mener des programmes conjoints et à nouer des partenariats afin d'assurer la bonne mise en œuvre de l'initiative. Il est notamment prévu un appui à la transposition à une plus grande échelle des programmes de partenariat pays de l'ONUDI, qui créent un cadre multipartite pour apporter une assistance technique, des services de conseil

stratégique et des investissements. Conscients qu'il faudrait des ressources importantes pour atteindre les objectifs de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique, les signataires du communiqué ont en outre invité les institutions financières à appuyer pleinement l'initiative.

En novembre, pour concrétiser la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique, l'ONUDI a organisé une manifestation de haut niveau à Vienne afin de recenser les meilleures pratiques et stratégies permettant de renforcer l'industrialisation de l'Afrique. Un cadre de programme a été élaboré, qui expose dans les grandes lignes les objectifs et les grands axes de la mise en œuvre de l'initiative.

L'ONUDI a également conclu la septième session de la Conférence ministérielle des pays les moins avancés à Vienne. Les ministres des pays les moins avancés ont adopté la Déclaration ministérielle de Vienne, réaffirmant l'accent mis sur un développement industriel inclusif et durable et leur engagement à continuer de renforcer les partenariats public-privé et multipartites ainsi que l'investissement dans les politiques climatiques de leur pays.

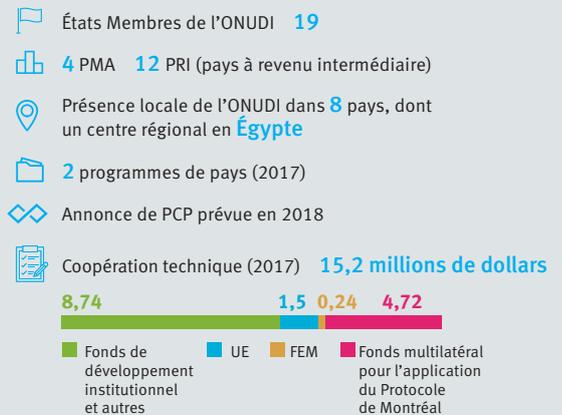
En République-Unie de Tanzanie, qui, faisant partie des pays les moins avancés, se heurte à des obstacles structurels au développement considérables, l'ONUDI concourt au développement de produits agricoles de meilleure qualité et renforce les liens entre les producteurs et les partenaires qui approvisionnent l'industrie du tourisme.

Au titre de ce projet, 120 dirigeants et membres du personnel de PME ont été formés à la sécurité sanitaire des aliments, aux normes sociales et environnementales et aux stratégies de

commercialisation et d'accès au marché. Grâce à ces formations, 41 hôtels et 35 supermarchés sont désormais approvisionnés par des PME locales et le revenu des producteurs provenant du secteur touristique a augmenté.

Financé par la Suisse, ce projet a contribué à renforcer le secteur des PME locales, à accroître les revenus et à lutter contre la pauvreté, et a été un catalyseur pour le déploiement d'un système de gestion de la sécurité des denrées alimentaires ISO 22000 et l'amélioration de l'analyse des aliments en laboratoire.





Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement signés (2017) : **Bahreïn** (2018-2022), **État de Palestine** (2018-2022), **Liban** (2017-2020), **Maroc** (2017-2021), **Soudan** (2017-2020)

PAYS ARABES

Un ensemble de facteurs économiques et sociaux influent sur le développement des pays arabes, mais un certain nombre de problèmes se ressentent dans toute la région et continuent de freiner les progrès vers un développement durable. Depuis la crise financière de 2008 et 2009 et le Printemps arabe en 2011, les inégalités se sont creusées. Les conflits armés sont également en hausse, de même que les migrations et le chômage. La région continue de faire face à une forte croissance démographique, à des catastrophes environnementales, telles que la récente sécheresse au Maroc, à un déficit énergétique grandissant et à des taux de chômage sans précédent chez les jeunes, qui représentent environ 70 % des personnes sans emploi.

L'ONUDI à pied d'œuvre dans les pays arabes

Face à ces défis considérables, l'ONUDI a augmenté les ressources destinées à aider les 19 États Membres de la région à diversifier leur économie, à lutter contre les changements climatiques, à créer des emplois, à atténuer les effets des migrations et à réduire la pauvreté.

Les femmes et les jeunes font partie des questions transversales traitées par l'ONUDI dans la région. Un certain nombre de projets de l'ONUDI favorisent l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes, pour faire face au taux élevé de chômage au sein de cette population.

Un programme régional de l'ONUDI promeut l'autonomisation des femmes par l'entrepreneuriat en Égypte, dans l'État de Palestine, en Jordanie, au Liban, au Maroc et en Tunisie. Il montre l'importance de l'entrepreneuriat pour favoriser la création d'emplois et une croissance inclusive et durable. Il s'adresse aux jeunes et aux femmes, et se veut non seulement un moyen d'améliorer le quotidien des femmes, mais aussi un moteur de l'égalité des sexes dans la région.

Des projets en Haute-Égypte mobilisent le potentiel productif des jeunes en promouvant l'entrepreneuriat social et l'employabilité des jeunes grâce à la formation et à la mise en correspondance des emplois et des qualifications.

Pendant la Beirut Design Week en mai, l'ONUDI a présenté deux projets qui s'adressaient aux jeunes et aux femmes du secteur de la création au Liban, et financés par l'Union européenne et l'Italie. Notamment, un projet sur la création de mobilier

appuie l'ouverture d'un nouveau centre de formation professionnelle au métier de charpentier dans le nord du pays.

Parce qu'ils permettent d'offrir des moyens de subsistance durables aux jeunes et aux femmes, les projets de ce type sont essentiels à une industrialisation inclusive. La valeur du projet sur la charpenterie au Liban, financé par le Japon, a également été soulignée à la Conférence générale par des bénéficiaires de régions rurales libanaises, qui ont expliqué que leur vie avait changé grâce à la formation technique qu'ils avaient reçue.

L'ONUDI a remporté un autre succès au Liban cette année : elle a contribué à remobiliser l'appui des décideurs à l'industrialisation, clef de la création d'emplois et de perspectives économiques.

Son intervention stratégique en faveur des parcs industriels, qui s'est traduite par l'établissement d'une plateforme pour les partenariats au service d'un développement industriel inclusif et durable, a été cruciale à cet égard. Grâce à cela, en 2017, le Gouvernement a obtenu un financement de 60 millions de dollars pour l'infrastructure des parcs industriels.

Au Soudan, le Programme de développement de l'entrepreneuriat et de promotion de l'investissement a contribué à former environ 100 personnes à divers aspects de l'entreprise, ainsi que le personnel de banques et d'institutions de microfinancement à Khartoum, qui est maintenant à même de toucher un plus large éventail de clients et de leur proposer des conseils et un accompagnement dans leur activité.





États Membres de l'ONUDI 31

11 PMA 10 PEID 26 PRI (pays à revenu intermédiaire)

Présence locale de l'ONUDI dans 16 pays, dont un centre régional et des bureaux régionaux en Chine, en Inde et en Thaïlande

8 programmes de pays (2017)

PCP pour le Cambodge

Coopération technique (2017) 71 millions de dollars

9,24 0,47 51,79 9,50

Fonds de développement institutionnel et autres UE FEM Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal

Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement signés (2017) : Bangladesh (2017-2020), Iran (République islamique d') (2017-2021), Mongolie (2017-2021), Viet Nam (2017-2021)

ASIE ET PACIFIQUE

La région de l'Asie et du Pacifique a enregistré la plus forte croissance au niveau mondial en 2017, l'Inde et la Chine se classant en tête. La croissance de l'économie chinoise a dépassé les attentes en s'établissant à 7 %, tandis que la progression de la valeur ajoutée manufacturière dans les pays industrialisés émergents de la région (hors Chine), égale à 3 %, s'est accélérée.

Cependant, ces chiffres masquent d'importantes disparités au sein d'une région qui englobe aussi bien des pays comptant parmi les moins avancés ou des petits États insulaires en développement que des pays à revenu intermédiaire ou élevé. Les inégalités de revenus dans et entre les pays constituent un problème croissant, 700 millions de personnes vivant encore dans la pauvreté. Parallèlement, l'urbanisation rapide et la croissance démographique galopante exacerbent les pressions pesant sur l'environnement et les ressources, en particulier en raison de l'explosion de la demande d'énergie.

L'ONUDI à pied d'œuvre en Asie et dans le Pacifique

Dans ce contexte, en 2017, l'ONUDI a continué avec succès de promouvoir et d'accélérer la réalisation d'un développement industriel inclusif et durable en menant des activités supplémentaires de coopération

Sud-Sud et d'appui aux partenariats multipartites, notamment avec des institutions financières telles que la Nouvelle Banque de développement. Ses programmes de pays étaient au cœur d'une grande partie de son action. Pendant l'année, le Cambodge est devenu le premier de la région à faire l'objet d'un PCP, et de nouveaux programmes de pays ont été élaborés au Bangladesh, en Inde et au Pakistan.

L'ONUDI a en outre coopéré plus étroitement avec des entités régionales, notamment avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) sur les chaînes de valeur mondiales, avec l'Organisation de coopération économique (OCE) sur les énergies renouvelables, avec l'Association sud-asiatique de coopération régionale sur l'agro-industrie, avec le Forum des îles du Pacifique sur la pêche, avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) sur la politique industrielle, et avec les pays du groupe BRICS sur le commerce électronique et la nouvelle révolution industrielle.

Une industrie propre au Viet Nam

Un projet en cours reflète l'importance de l'énergie et de l'environnement pour le développement dans la région : le programme de promotion des parcs éco-industriels au Viet Nam, bénéficiant de l'appui du FEM et de la Suisse.

Le Viet Nam possède plus de 300 parcs industriels, qui favorisent le développement socioéconomique et concourent ainsi à réduire la pauvreté. Toutefois, en raison de la piètre gestion des déchets de ces parcs, qui représentent près de 40 % du PIB, la pollution de l'eau et des sols est élevée et menace l'environnement et la santé humaine.

L'ONUDI aide à régler ce problème en appuyant l'introduction et le déploiement de systèmes de gestion de parcs éco-industriels. Lancé en 2014, ce projet, prévu pour cinq ans, fournit des informations sur les meilleures pratiques environnementales au Gouvernement et aux entreprises, facilite l'accès à un financement peu coûteux et diffuse des connaissances sur les technologies et des compétences dans le cadre d'une formation à l'intention des entreprises, des investisseurs et des services de l'État.

Il transforme des zones industrielles en parcs éco-industriels durables économes en ressources. Outre des avantages environnementaux tels que la réduction des gaz à effet de serre, l'utilisation plus rationnelle des ressources et une diminution des déchets, ce projet aide les entreprises à améliorer leur compétitivité, tout en créant un environnement de travail plus sûr et plus sain. Il a également eu une influence plus large sur la politique globale du Gouvernement, qui s'est traduite par l'élaboration de nouvelles politiques et réglementations qui facilitent la création de parcs éco-industriels.

À la fin de l'année 2017, plus de 1 200 participants avaient suivi une formation consacrée aux parcs éco-industriels. À ce jour, 63 entreprises réparties dans trois zones industrielles pilotes ont été retenues

pour participer au programme d'évaluation de la production propre et économe en ressources, évitant ainsi l'émission de 7 699 tonnes d'équivalent CO₂.

Utilisation rationnelle de l'énergie industrielle en République islamique d'Iran

L'accès aux énergies propres et l'efficacité énergétique sont également l'axe d'un projet mené par l'ONUDI en République islamique d'Iran, qui contribue à la stratégie de maîtrise de l'énergie à long terme du Gouvernement. Lancé en 2012 et cofinancé par le FEM et le Gouvernement, ce projet, prévu pour six ans, vise les secteurs de la pétrochimie, du ciment, du pétrole et du fer et de l'acier, qui représentent au total plus de 70 % de la consommation d'énergie du pays.

En dispensant des formations, en facilitant l'accès aux financements, en partageant les bonnes pratiques en matière de maîtrise de l'énergie et en appuyant les politiques de développement, il influe positivement sur la réalisation d'un développement industriel inclusif et durable, conformément à l'objectif du Gouvernement de réduire la consommation dans tous les secteurs industriels de 20 % d'ici à 2025 par rapport à l'année de référence 2008.

À la fin de l'année 2017, le projet avait contribué à former 14 experts nationaux qualifiés aux systèmes de gestion de l'énergie, et aidé sept entreprises à déployer de tels systèmes, dont quatre qui mettaient en œuvre la norme ISO 50001. Globalement, il a permis une réduction des émissions de CO₂ de 74 000 tonnes et généré des économies d'énergie équivalentes à près de 1,3 million de gigajoules.





EUROPE ET ASIE CENTRALE

Le niveau de développement industriel en Europe et en Asie centrale varie sensiblement, mais un certain nombre de difficultés et de possibilités sont communes à tous les pays de la région.

Malgré un développement et un progrès technologique comparativement élevés, nombre de pays peinent à diversifier leur économie, à améliorer la compétitivité et la productivité, à créer des emplois durables et à faire face aux problèmes environnementaux. Les inégalités se creusent également, comme l'attestent le taux de chômage élevé des jeunes, l'exclusion sociale et l'accès insuffisant aux financements, qui touchent les femmes de façon souvent disproportionnée. La région lutte également pour réduire sa grande empreinte écologique et ses émissions de gaz à effet de serre, malgré quelques progrès dans ce domaine ces dernières années.

Pour surmonter les difficultés régionales, les interventions de l'ONUDI dans la région sont fortement axées sur la promotion de modèles d'affaires novateurs, inclusifs et durables et sur les perspectives d'emplois, ainsi que sur l'économie circulaire, la production propre et économe en ressources, les solutions énergétiques durables et les technologies vertes.

L'ONUDI à pied d'œuvre en Europe et en Asie centrale

Au titre de son action, l'ONUDI réalise des évaluations des besoins qui prennent en compte les priorités de développement propres à chaque pays afin d'identifier les domaines d'intervention possibles. Ces évaluations étayent également les cadres de programmation par pays, qui sont l'un des principaux moyens dont dispose l'ONUDI pour influencer sur les politiques. Au cours de l'année 2017, de tels cadres existaient en Albanie, en Géorgie et en République de Moldova. Un quatrième a été lancé au Monténégro à la fin de l'année.

Alors que le Monténégro brigue une adhésion à l'Union européenne, son cadre de programmation pour 2017-2021 vise à l'aider à atteindre ses objectifs de croissance industrielle en lui fournissant une assistance technique sur la compétitivité de l'industrie, le développement rural, la création d'emplois, la gestion de l'environnement et l'énergie durable.

En 2017, l'ONUDI a en outre collaboré avec le Gouvernement kirghize afin de l'aider à concevoir une nouvelle stratégie industrielle pour le pays en réunissant les principales parties prenantes nationales et internationales et en réalisant une étude sur le secteur industriel. Ces travaux préparatoires

devraient aboutir au lancement d'un Programme de partenariat pays pour le Kirghizistan en 2018, comme annoncé à la Conférence générale en 2017.

Promouvoir le partage des connaissances et la création de réseaux

L'ONUDI intervient également dans un autre domaine : le partage des connaissances et la création de réseaux. Exemple concluant de cette action, la première conférence régionale sur le développement industriel durable s'est tenue en 2017 sur le thème « Promouvoir des solutions énergétiques durables et des technologies propres dans les pays de la CEI ». L'ONUDI a diffusé les meilleures pratiques en vigueur sur le développement d'industries vertes, la production propre et économe en ressources, l'efficacité énergétique et la gestion et le financement des technologies propres. La conférence a également présenté des technologies de pointe au service de solutions énergétiques durables, offrant ainsi aux principaux décideurs et influenceurs issus des gouvernements et des industries de neuf pays une tribune importante pour échanger des idées et partager des expériences. Cette manifestation, qui a recueilli des retours positifs unanimes des participants, devrait servir de catalyseur à l'action menée à l'échelle régionale et au niveau des pays et à l'amélioration des stratégies portant sur l'énergie et l'industrialisation, ainsi qu'à l'intensification de la coopération avec l'ONUDI.

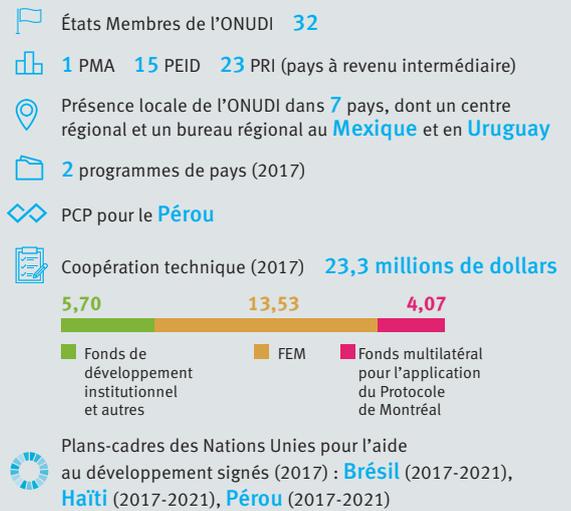
Le rôle de l'ONUDI dans le partage des connaissances et l'appui aux partenariats a également été illustré à l'occasion d'un certain

nombre d'autres conférences tout au long de l'année. En mai, l'ONUDI a tenu un forum interrégional sur le thème de l'entrepreneuriat des femmes et des défis et solutions connexes en Europe et dans les pays arabes, en marge du Forum économique international de Saint-Pétersbourg, qui a réuni des parties prenantes clés afin d'évoquer les meilleures pratiques qui permettent de favoriser l'autonomisation des femmes.

Plus tard, vers la fin de l'année, l'ONUDI a organisé une manifestation en Slovaquie, avec l'appui des Pays-Bas et de la Norvège, sur l'industrie automobile slovaque. C'était la première manifestation de ce type tenue pour examiner les avantages d'une économie circulaire et de l'innovation pour ce secteur, l'un des plus grands centres industriels d'Europe, qui est à l'origine de la création de 200 000 emplois. La conférence a permis d'échanger des idées, de partager les meilleures pratiques adoptées et d'envisager de nouveaux partenariats commerciaux.

Dans l'action qu'elle a menée au fil des décennies en faveur d'une industrie durable, l'ONUDI défend de longue date les idées du recyclage, de la régénération, de l'innovation et de la durabilité, qui font partie intégrante d'une économie circulaire. Elle prévoit une transformation consistant à passer, en utilisant les produits le plus longtemps possible, de la consommation à la préservation des ressources finies de la planète, tout en continuant de créer des emplois et des revenus grâce à une industrialisation inclusive et durable. Les activités menées par l'ONUDI dans la région sont vouées à demeurer centrées sur une économie circulaire, qui offre des possibilités uniques aux États membres de la région.





AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Après une contraction pendant deux ans, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a affiché une croissance modeste en 2017, sous l'effet de la reprise de la demande, de la remontée des prix des produits de base et de la sortie de récession des plus grandes économies de la région, à savoir l'Argentine et le Brésil.

Globalement, l'investissement direct étranger est en baisse, mais demeure solide dans le secteur manufacturier et dans les services. Pour la deuxième année consécutive, les énergies renouvelables en ont capté la plus forte proportion, soit 18 % du total, le Brésil, le Chili et le Mexique étant les principaux marchés destinataires de ces investissements. Il existe en outre un potentiel grandissant dans le développement de l'hydroélectricité, qui pourrait aider à lutter contre les changements climatiques, tandis que les améliorations apportées dans l'agriculture ont réduit ses incidences sur l'environnement, en particulier dans la production de viande.

De nombreuses difficultés demeurent néanmoins dans cette région très hétérogène, qui vont de la lutte contre les effets dévastateurs des récentes catastrophes naturelles, exacerbées par les changements climatiques, au fort taux de chômage des jeunes, en passant par le vaste secteur informel. L'économie parallèle prend des proportions bien plus grandes dans les pays les plus pauvres, comme le

Guatemala et le Honduras, où les taux de pauvreté atteignent jusqu'à 50 %. Dans la région, 4 ménages sur 10 sont encore considérés comme économiquement vulnérables.

L'ONUDI à pied d'œuvre en Amérique latine et dans les Caraïbes

Pour permettre à la région de promouvoir un développement industriel inclusif et durable, il faut redynamiser les mécanismes d'intégration régionale, aujourd'hui faibles, pour en faire des moteurs de la diversification industrielle. Au niveau national, les politiques devraient mettre l'accent sur l'inclusion sociale, le développement des compétences, l'innovation et la protection de l'environnement afin de permettre aux pays d'entrer dans la nouvelle révolution technologique sur des bases saines.

En cherchant des débouchés et en élaborant des politiques qui stimulent leur économie, l'ONUDI aide les pays de la région à s'attaquer à ces questions et, ainsi, à réaliser les objectifs de développement durable.

Par exemple, des parcs industriels durables ont été créés en Argentine, en Bolivie (État plurinational de), au Chili, au Costa Rica, en El Salvador, au Guatemala, au Panama et au Paraguay,

qui renforcent les liens régionaux, concourent à la protection de l'environnement, promeuvent des débouchés pour les chaînes de valeur, améliorent le partage des connaissances entre les parties prenantes nationales et régionales et encouragent la coopération Sud-Sud.

L'ONUDI améliore également la coordination et l'intégration dans la région grâce à ses comités nationaux, implantés dans chacun des pays qui participent à ses projets régionaux, des comités directeurs intervenant dans les États qui participent aux programmes de pays. Ces comités sont des tribunes importantes où toutes les parties prenantes peuvent échanger des idées et des informations, les expériences d'un pays donné étant riches d'enseignements et d'exemples pour les autres pays qui souhaitent reproduire ces politiques.

L'étroite relation qu'elle entretient avec le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes est un autre moyen par lequel l'ONUDI coordonne les politiques avec les États Membres de la région. Les débats qui ont eu lieu en 2017 ont souligné le rôle de l'ONUDI dans la mobilisation des financements destinés aux projets et mis l'accent sur l'élaboration de nouvelles approches dans les secteurs de l'agro-industrie, des produits biopharmaceutiques, de la mécatronique et de l'automatique, et des énergies renouvelables.

Au cours de l'année, l'ONUDI a aidé à organiser le premier forum de l'économie circulaire en Amérique latine et un atelier sur les technologies de pointe russes en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Programmes de développement industriel durable à Cuba, en El Salvador et au Pérou

L'ONUDI continue de prêter appui à la région dans le cadre d'un ensemble de programmes et de projets, et de plus en plus, au titre de PCP et de programmes de pays.

Le PCP pour le Pérou est axé sur des projets qui contribuent au développement d'industries modernes, compétitives et inclusives, l'ONUDI aidant à élaborer une politique industrielle nationale qui intégrera les thèmes de l'industrie verte, y compris une stratégie nationale pour des parcs industriels durables, et l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

À Cuba, le programme de pays vise à améliorer le climat des affaires, à accroître la compétitivité industrielle et à encourager l'investissement étranger en aidant le pays à élaborer ses stratégie et politique industrielles dans divers secteurs, notamment en mettant à niveau le secteur de la fabrication de produits agrochimiques et de machines agricoles.

Le programme de pays en El Salvador est conçu pour améliorer la performance dans divers secteurs prioritaires, notamment le textile et l'habillement, les produits pharmaceutiques et les cosmétiques naturels, et les plastiques. Des actions initiales ont facilité le partage d'expériences internationales sur les regroupements d'entreprises et les systèmes d'innovation en matière de politique, et sur des technologies sectorielles venues d'Autriche, de Fédération de Russie et d'Inde.



L'ONUDI À BRUXELLES

Au fil des années, la coopération avec les institutions de l'Union européenne à Bruxelles a contribué à la constitution d'un vaste portefeuille de projets en cours de l'ONUDI, à un appui conséquent en faveur d'un développement industriel inclusif et durable et au soutien de l'ONUDI pour son rôle dans le Programme 2030.

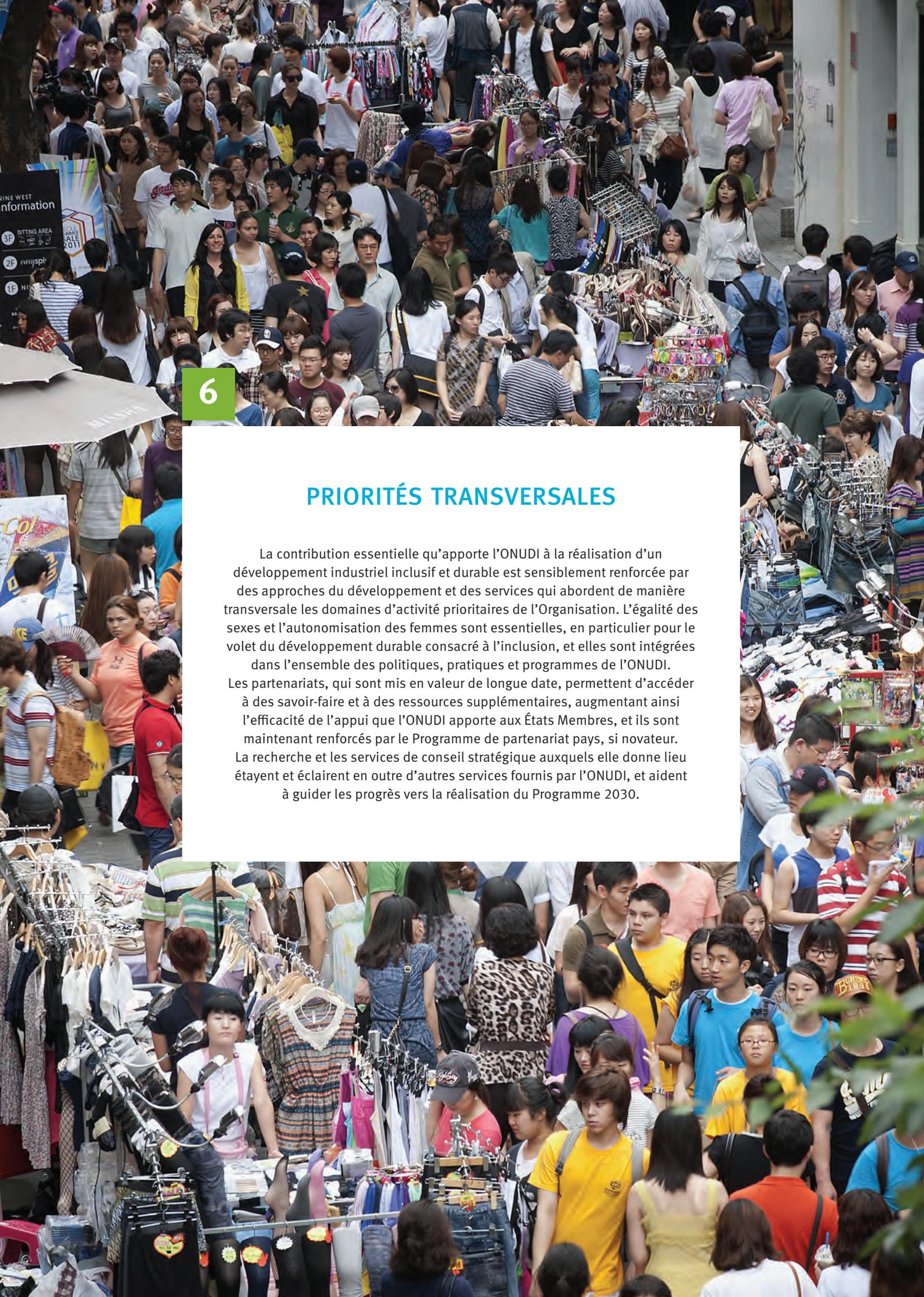
À la quatrième réunion d'examen de haut niveau UE-ONUDI, en avril, 12 axes d'intervention ont été recensés dans les domaines de l'agribusiness, du commerce, de l'énergie et de l'environnement, le but étant d'engager une coopération pour encourager les investissements productifs et la création d'emplois. L'ONUDI a également organisé des tables rondes de haut niveau lors des Journées européennes du développement et une manifestation parallèle sur l'industrialisation et les investissements en Afrique à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE qui s'est tenue à Malte en juin.

L'Union européenne et ses 28 États membres se sont engagés à promouvoir la transformation économique, notamment une industrialisation durable, dans leur « nouveau consensus européen pour le développement » en juin. En juillet, la

Conférence des ministres de l'agriculture UA-UE à Rome a souligné le potentiel de création d'emplois pour les jeunes et les femmes qu'offrent des parcs agro-industriels en Afrique, conformément aux objectifs de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique. Le Sommet UA-UE qui a eu lieu à Abidjan en novembre a reconnu qu'il était prioritaire de mettre en œuvre la stratégie pour le développement industriel accéléré de l'Afrique.

Lancé à la première Journée ACP-ONUDI, le rapport de coopération ONUDI-ACP présente les projets menés par l'ONUDI dans les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Suivant le thème « Favoriser une industrialisation inclusive et durable dans les pays ACP grâce à la création d'emplois, aux chaînes de valeur et aux investissements productifs », le groupe de 79 pays en développement a décidé de faire de l'industrialisation l'une de ses principales priorités.

La Journée de l'industrialisation de l'Afrique a été commémorée à Bruxelles en présence du Président de Malte, des ambassades africaines et de l'Union européenne.



6

PRIORITÉS TRANSVERSALES

La contribution essentielle qu'apporte l'ONUDI à la réalisation d'un développement industriel inclusif et durable est sensiblement renforcée par des approches du développement et des services qui abordent de manière transversale les domaines d'activité prioritaires de l'Organisation. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont essentielles, en particulier pour le volet du développement durable consacré à l'inclusion, et elles sont intégrées dans l'ensemble des politiques, pratiques et programmes de l'ONUDI. Les partenariats, qui sont mis en valeur de longue date, permettent d'accéder à des savoir-faire et à des ressources supplémentaires, augmentant ainsi l'efficacité de l'appui que l'ONUDI apporte aux États Membres, et ils sont maintenant renforcés par le Programme de partenariat pays, si novateur. La recherche et les services de conseil stratégique auxquels elle donne lieu étayent et éclairent en outre d'autres services fournis par l'ONUDI, et aident à guider les progrès vers la réalisation du Programme 2030.

ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISATION DES FEMMES

Le rôle de l'ONUDI dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes est déterminant pour améliorer la problématique femmes-hommes dans le cadre d'un développement industriel inclusif et durable et contribuer au pilier de l'inclusion du Programme 2030. La Stratégie 2016-2019 concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes constitue une feuille de route pour intégrer la problématique femmes-hommes dans l'ensemble des programmes, politiques et pratiques de l'ONUDI. Un système de présélection et d'examen systématiques garantit la prise en compte de cette problématique dès les premiers stades de l'élaboration des projets de coopération technique, tandis que le système de classement des activités par degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes de l'ONUDI suit les ressources financières qui sont affectées à des projets qui prévoient des activités dans ce domaine.

La problématique femmes-hommes figure également dans tous les programmes de pays et tous les PCP pour veiller à ce que les femmes participent activement à un développement industriel inclusif et durable et en bénéficient. Les outils de programmation sont assortis d'une disposition visant à garantir les liens et l'alignement voulus avec les cadres stratégiques de l'ONU et encouragent une participation active aux travaux essentiels, y compris



à ceux qui se rapportent à l'autonomisation des femmes. La participation à des activités conjointes et la mise en œuvre de programmes en commun avec ONU-Femmes et d'autres entités des Nations Unies ont permis de renforcer les compétences entrepreneuriales des femmes, l'innovation dans les technologies propres et le rôle actif joué par les femmes dans l'industrie verte, entre autres.

On peut notamment citer un projet mené dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, qui a permis d'améliorer la participation des femmes à l'activité économique de sept pays en fournissant à celles-ci une assistance technique par l'intermédiaire d'associations professionnelles nationales de femmes, et en facilitant leur accès à des financements. En Gambie, un projet visant à promouvoir des miniréseaux d'énergies renouvelables à des fins productives dans les zones rurales a mobilisé les compétences des femmes en matière de gestion des ressources naturelles en les formant à la conception, à l'installation et à l'entretien de systèmes photovoltaïques. Un système de production d'électricité d'une capacité de 8,3 kW a ainsi été installé, qui a permis en parallèle de briser les stéréotypes locaux et de générer des revenus. D'autres projets et programmes favorisent les politiques énergétiques qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes et promeuvent les mêmes chances pour les deux sexes de participer au développement de chaînes de valeur agricoles compétitives.



LE PROGRAMME DE PARTENARIAT PAYS

La mise en œuvre du Programme de partenariat pays (PCP) s'est poursuivie en Éthiopie, au Sénégal et au Pérou, qui en sont les trois premiers pays pilotes (voir appendice E).

En 2017, l'ONUDI a élargi ce modèle à d'autres régions géographiques pour la phase pilote.

Les nouveaux pays ont été annoncés à l'occasion de la dix-septième Conférence générale en novembre, à savoir le Cambodge pour l'Asie et le Pacifique et le Kirghizistan pour l'Europe et l'Asie centrale. Le dernier PCP pilote sera introduit dans les pays arabes en 2018.

En s'appuyant sur les enseignements et les recommandations formulés dans une évaluation indépendante à mi-parcours réalisée en 2017, l'ONUDI déploiera progressivement le PCP dans d'autres pays. L'évaluation a confirmé que, par rapport à ce qui se faisait auparavant, le PCP permet à l'ONUDI de contribuer davantage au développement industriel des pays participants. Elle a en outre souligné que les gouvernements concernés s'investissaient activement dans leur PCP et prenaient en main son exécution, et que

les partenaires de développement en donnaient des retours positifs.

Le sixième Forum pour un développement industriel inclusif et durable, qui portait sur le thème « L'atout PCP : des partenariats évolutifs pour une action plus efficace », s'est penché sur les principales caractéristiques de ce modèle, sur les progrès accomplis dans les premiers pays pilotes et sur le déploiement progressif des nouveaux PCP. Tenu en marge de la Conférence générale, il a attiré plus de 450 participants, dont des représentants des gouvernements des pays actuels et nouveaux du PCP, ainsi que des partenaires des institutions financières et du secteur privé.

L'ONUDI s'est employée à élaborer des directives opérationnelles complètes pour faciliter le déploiement des PCP. Ces directives seront publiées en 2018 et régiront les responsabilités à assumer et les procédures à suivre par les institutions tout au long du cycle du PCP – lancement, programmation, mise en œuvre et achèvement – ainsi que la définition des priorités et le processus de sélection des nouveaux PCP.



Avec l'appui du Bureau de promotion des investissements et de la technologie de Bahreïn, un programme de formation a été mis au point pour renforcer la capacité des décideurs à élaborer des politiques de développement industrielles qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes. Cette formation a été suivie par 28 participants venus de 24 pays africains et arabes.

Un atelier a été tenu pour sensibiliser aux préjugés inconscients dangereux et aux méthodes qui permettent de faire changer les automatismes mentaux. Une table ronde organisée lors de la Journée internationale des femmes a contribué à mieux faire connaître les pratiques favorisant l'égalité des sexes au travail. Le Forum de l'énergie de Vienne 2017

LE SOMMET MONDIAL SUR L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE ET L'INDUSTRIALISATION 2017

Sous le patronage de Son Altesse le Prince Héritier d'Abou Dhabi, l'ONUDI et les Émirats arabes unis ont organisé le Sommet mondial sur l'industrie manufacturière et l'industrialisation en mars 2017. Ce premier forum intersectoriel mondial visait à promouvoir une feuille de route pour le développement industriel de demain, en mettant l'accent en particulier sur l'immense potentiel de la Quatrième révolution industrielle. Plus de 3 000 représentants de plus de 40 pays y ont assisté à Abou Dhabi, et ont permis, par leurs apports, de recenser des technologies et procédés de fabrication de pointe qui sont susceptibles de promouvoir et d'accélérer la réalisation d'un développement industriel inclusif et durable. Le prochain sommet est prévu en 2019.



comprenait deux tables rondes sur la problématique femmes-hommes et la transition énergétique mondiale. L'appui de l'ONUDI aux femmes entrepreneurs en Europe et dans les pays arabes a également été souligné à l'occasion d'une manifestation coorganisée avec l'organisation de la société civile OPORA, lors du vingt et unième Forum économique international de Saint-Pétersbourg.

Pour renforcer la capacité du personnel à examiner en quoi le développement industriel touche différemment les femmes et les hommes, un programme de formation en ligne sur l'égalité des sexes et un développement industriel inclusif et durable a été lancé en collaboration avec ONU-Femmes.

L'ONUDI a contribué au lancement de la section de Vienne des Défenseurs internationaux de l'égalité des sexes, au cours duquel le Directeur général a pris trois engagements en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en sa qualité de défenseur de l'égalité des sexes.

La problématique femmes-hommes étant un élément central de la dix-septième session de la Conférence générale, les États Membres de l'ONUDI ont adopté une nouvelle résolution sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et le Directeur général a souligné l'importance de la promotion de ces deux sujets pour la réalisation d'un développement industriel inclusif et durable et du Programme 2030.

MOBILISATION DE PARTENARIATS ET COOPÉRATION SUD-SUD

L'ONUDI a continué d'élargir son portefeuille de partenariats pendant l'année 2017, notamment avec des institutions financières, le secteur privé et le FEM, entre autres partenaires de développement industriel. La coopération entre l'ONUDI et les institutions financières, dont la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Banque européenne d'investissement, est demeurée en tête des priorités. Des discussions sur des arrangements particuliers aux projets ont été entamées au niveau des pays avec les gouvernements et les institutions financières concernées, notamment dans le cadre des PCP. L'ONUDI a en outre signé un nouvel accord de partenariat avec la Banque eurasiennne de développement, et formalisé sa participation au Fonds d'assistance à la coopération Sud-Sud.

RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

En novembre, l'ONUDI a lancé l'édition 2018 de sa publication phare, le *Rapport sur le développement industriel*, intitulé « Demande de produits manufacturés : élément moteur d'un développement inclusif et durable ». Les effets de la demande sur la production industrielle y sont analysés, en s'affranchissant de la description du développement industriel dominante axée sur la production. Un facteur très sous-estimé dans les analyses académiques des résultats du développement industriel y est également examiné, à savoir les variables de la demande et les moyens d'intervention connexes, qui engendrent des « cercles vertueux » de développement économique. Le rapport conclut que la consommation de nouveaux produits peut enclencher un engrenage positif de développement industriel, de diversification de la demande et de création de revenus.



En 2017, elle a élaboré une nouvelle politique sur les partenariats avec le secteur privé. En décembre, l'ONUDI collaborait avec 49 partenaires du secteur privé au titre de projets techniques, de PCP et de plateformes multipartites telles que l'Industrial Energy Efficiency Accelerator de l'initiative Énergie durable pour tous. Parmi les nouveaux partenaires se trouvent Fondazione CRT, Filmar S.p.A, HP Foundation et HP Inc., SAP SE et l'Organisation mondiale de l'emballage, entre autres.

Le FEM reconnaît de plus en plus que l'aptitude de l'ONUDI à mobiliser les ressources du secteur privé apporte une contribution essentielle à sa propre stratégie en faveur du secteur privé. Avec 51 projets financés au titre du sixième cycle de reconstitution des ressources de la Caisse du FEM et en cours d'exécution en 2017, le portefeuille de l'ONUDI continue de croître et produit des effets à grande échelle en termes de protection de l'environnement grâce à l'industrialisation durable.

La deuxième manifestation annuelle « BRIDGE for Cities » s'est déroulée en septembre 2017, avec plus de 650 participants issus de 136 villes et de 67 pays. Elle contribue à la mise en œuvre du Programme 2030 en permettant aux participants, dans le cadre de l'initiative « Une Ceinture et une Route », de faire connaître leurs réussites, leurs difficultés et des solutions novatrices pour le développement industriel urbain, et en définitive de nouer des partenariats.

CONSEILS, RECHERCHE ET STATISTIQUE EN MATIÈRE DE POLITIQUE INDUSTRIELLE

L'ONUDI fournit des services d'analyse et des services de conseil stratégique afin de donner aux États Membres les outils nécessaires pour élaborer les stratégies et les politiques industrielles voulues. Elle mène des travaux de recherche appliquée et analyse la croissance économique et le changement structurel dans l'industrie en se fondant sur des données factuelles, et diffuse ses conclusions en son sein pour qu'elles servent à ses services de conseil stratégique, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté des praticiens du développement. Les activités menées dans ce domaine sont notamment la production périodique de statistiques relatives au développement industriel, la publication de produits phares de diffusion du savoir et la tenue de formations appliquées (voir aussi page 12 et appendice L).

Programme sur les statistiques

En 2017, les activités menées par l'ONUDI dans le domaine des statistiques comprenaient la production périodique de données, le suivi de la réalisation des objectifs de développement durable et l'exécution des projets. Conformément à son mandat mondial de production de statistiques industrielles, l'ONUDI a collecté, compilé et diffusé des produits statistiques,

dont l'*International Yearbook of Industrial Statistics 2017*. Les bases de données en ligne sur l'industrie extractive, le secteur manufacturier et les services d'utilité publique ont été mises à jour. L'ONUDI a en outre publié son rapport annuel sur l'indice de la performance compétitive de l'industrie.

► <http://stat.unido.org>

Organisme responsable de six indicateurs de l'objectif de développement durable n° 9, l'ONUDI a contribué aux travaux du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, comme décrit à la page 3.

L'ONUDI a tenu un atelier international sur les statistiques industrielles, en Chine, et a contribué à un atelier régional, au Panama. Un projet régional de renforcement des capacités a été exécuté dans la région de l'Europe et de l'Asie centrale, tandis que d'autres projets visaient le Nigéria, Oman, la République démocratique populaire lao et la République-Unie de Tanzanie.

L'ONUDI au service de l'élaboration de politiques industrielles durables

Des projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires ont été mis en œuvre au Cameroun, en Colombie, à Cuba, en Mongolie, au Myanmar, à Oman, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda et au Viet Nam, et dans le cadre d'un programme régional, pour la Communauté d'Afrique de l'Est et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Les résultats obtenus en 2017 sont notamment le premier rapport régional sur la

compétitivité industrielle de l'Afrique de l'Est, *East African Industrial Competitiveness Report*, publié par le secrétariat de la Communauté d'Afrique de l'Est au titre des activités de renforcement des capacités menées par l'ONUDI, et la Stratégie de développement industriel 2017 élaborée pour le Myanmar.

L'Institut de l'ONUDI pour le renforcement des capacités

L'Institut de l'ONUDI pour le renforcement des capacités réunit certains des plus grands intellectuels du monde pour apporter aux décideurs et aux experts des connaissances et une formation sur les nouvelles questions mondiales. Son catalogue de formations favorise la collaboration entre les professionnels, les universitaires et les jeunes dirigeants à travers le monde.

Le Sommet mondial sur l'industrie manufacturière et l'industrialisation, manifestation notable de l'Institut en 2017, est décrit en détail plus haut.

L'Institut de l'ONUDI et Energy Academy Europe ont lancé leur deuxième programme de formation conjoint sur les solutions énergétiques durables en 2017. Tenu à Groningen (Pays-Bas), il a permis aux décideurs et aux personnels ministériels de mieux comprendre les solutions énergétiques novatrices.

En décembre, à Bahreïn, l'Institut de l'ONUDI a organisé, à l'intention des décideurs, un cours sur le développement industriel vert et les moyens de parvenir à une économie circulaire, auquel ont participé 15 responsables politiques des pays africains et arabes. Le cours a mis l'accent sur l'amélioration des compétences et de l'efficacité dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de projets de développement industriel durable.

LES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE

Les pays à revenu intermédiaire se heurtent à diverses difficultés pour réaliser les objectifs de développement durable, compte tenu de l'hétérogénéité de ce groupe d'États. Le transfert de technologie, de connaissances et de financements peut aider à faire face au manque de compétitivité et d'innovation, aux préoccupations environnementales et aux carences institutionnelles. En 2017, l'ONUDI a fourni des services de conseil stratégique aux pays à revenu

intermédiaire en promouvant des politiques industrielles inclusives et durables, en insistant particulièrement sur la mise à niveau industrielle, les plateformes de partage des connaissances et des expériences relatives aux technologies propres et à l'industrie verte, et les activités de coopération technique. L'engagement de l'ONUDI envers ces pays se traduit dans l'annonce faite en novembre de l'élargissement du PCP à deux membres de ce groupe, à savoir le Cambodge et le Kirghizistan.



7

GESTION DES SERVICES DEL'ONUDI

Outre l'élaboration de normes et la mobilisation, l'activité de l'ONUDI consiste essentiellement à fournir des services de coopération technique et de conseil stratégique à ses États Membres. Toutefois, l'Organisation ne serait pas si efficace sans l'appui solide de nombreux services de direction et d'administration, tant dans les domaines juridique et financier que dans ceux du suivi et de l'évaluation. La demande salubre dont ne cessent de faire l'objet les services techniques de l'ONUDI, à en juger par le niveau record de ses activités de coopération technique, témoigne de la qualité, de l'efficacité et de l'efficacité de la gamme étendue de services de direction qui étayent ses opérations.

FINANCEMENT DES ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE

Alors que la légitimité du mandat de l'ONUDI et l'efficacité des activités qu'elle mène sur le terrain en faveur du développement sont de mieux en mieux reconnues, les contributions volontaires destinées à financer ses services ont augmenté pour la sixième année consécutive, atteignant un montant de 217,9 millions de dollars (sauf indication contraire, les montants s'entendent hors dépenses d'appui).

Grâce à l'appui solide et sans faille de ses États Membres et de ses partenaires, l'ONUDI a pu, pour sa part, multiplier ses activités de coopération technique, dont la valeur a atteint un record de 205,5 millions de dollars.

Le montant des versements annoncés au titre d'accords de financement signés, ajouté à celui des fonds programmables des donateurs, a atteint 197,4 millions de dollars en 2017, tandis que la valeur du portefeuille des projets et programmes à mettre en œuvre se maintient au niveau des années précédentes, à 495,5 millions de dollars.

La répartition géographique des contributions volontaires est restée à peu près la même que celle des années précédentes. Ainsi, la région Asie et Pacifique a reçu 71 millions de dollars, l'Afrique, 54,6 millions de dollars, les initiatives mondiales et interrégionales, 40,7 millions de dollars, la région Amérique latine et Caraïbes, 23,3 millions de dollars (55 % de plus qu'en 2016), les pays arabes, 15,2 millions de dollars et la région Europe et Asie centrale, 13,1 millions de dollars.

Sur le plan thématique, 129,4 millions de dollars de contributions volontaires ont été préaffectés par les donateurs à des projets de protection de l'environnement, 33,8 millions de dollars à des activités sur le terrain de création d'une prospérité partagée, 33,7 millions de dollars à des projets de renforcement de la compétitivité économique et 21,1 millions de dollars à des services transversaux.

Le montant des fonds versés par des gouvernements et des institutions a été porté à 98,9 millions de dollars, dont 24,3 provenaient de l'UE. Les autres gros contributeurs – dont le montant net approuvé des contributions dépasse 1 million de dollars – sont :

le Japon (17,6 millions de dollars), la Suisse (7,1 millions de dollars), l'Italie (5,4 millions de dollars), la Fédération de Russie (4,1 millions de dollars), la République de Corée (4,1 millions de dollars), les États-Unis d'Amérique (3,7 millions de dollars), le Canada (2,5 millions de dollars), l'Allemagne (2,2 millions de dollars), la Suède (2,2 millions de dollars), la Norvège (2 millions de dollars), l'Australie (1,8 million de dollars), la Chine (1,8 million de dollars), l'Autriche (1,7 million de dollars), l'Inde (1,1 million de dollars), Bahreïn (1,1 million de dollars) et l'Espagne (1 million de dollars).

Par ailleurs, les contributions programmables que la Chine, l'Espagne, la Fédération de Russie, l'Inde, Malte et le Pérou ont versées aux fonds d'affectation spéciale gérés par l'ONUDI sont indiquées plus bas.

Pour une répartition thématique et géographique des montants approuvés provenant de gouvernements et de l'UE, veuillez-vous reporter à l'appendice B du présent rapport.

Fonds pour l'environnement mondial

La demande de services de l'ONUDI dans les domaines de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, des produits chimiques et des déchets, des eaux internationales et de la dégradation des sols a encore augmenté en 2017, atteignant un niveau record pour la deuxième année consécutive. Le montant des fonds en provenance du FEM a atteint 91,2 millions de dollars en 2017, ce qui témoigne du rôle de plus en plus important que joue l'ONUDI dans ce partenariat et montre que l'on prend conscience qu'elle peut améliorer le portefeuille de projets du Fonds en faisant participer les entreprises industrielles et en créant des synergies entre la protection de l'environnement et la promotion d'un développement industriel durable. Dans le cadre du sixième cycle de reconstitution des ressources de la Caisse du FEM (2014-2018), l'ONUDI gère le portefeuille de projets le plus important en valeur dans le domaine d'intervention des produits chimiques et des déchets, et, dans celui de l'atténuation des changements climatiques, le troisième en valeur.

Protocole de Montréal

En 2017, dernière année du cycle triennal de reconstitution de ses ressources, le Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal a reçu



22,4 millions de dollars. En conséquence, le montant approuvé des contributions, de 92,7 millions de dollars pour le cycle de reconstitution des ressources 2015-2017, est conforme à la moyenne à long terme. En réponse à la demande du Comité exécutif du Fonds multilatéral et en accord avec les pays concernés, l'ONU a continué de proposer des projets axés sur l'adoption de nouvelles technologies qui respectent la couche d'ozone et le climat et consomment peu d'énergie (voir aussi la page 30).

Contributions provenant des Nations Unies et de fonds d'affectation spéciale multipartites

Le montant des contributions provenant des Nations Unies et de fonds d'affectation spéciale multipartites a légèrement augmenté en 2017, passant à 4,4 millions de dollars. L'essentiel de ces contributions provenait du PNUJ (2,8 millions de dollars), la part de celles qui provenaient de programmes de l'initiative Unis dans l'action et de fonds d'affectation spéciale multipartites restant négligeable.

Fonds d'affectation spéciale gérés par l'ONU

Les contributions entièrement programmables et préaffectées à des fins génériques, en particulier celles des fonds d'affectation spéciale thématique

gérés par l'ONU, restent d'une grande importance pour l'Organisation, car elles lui permettent d'apporter des réponses rapides, adaptées, efficaces et efficientes aux demandes de ses États Membres.

Le fonds d'affectation spéciale pour les partenariats a reçu des contributions (dépenses d'appui aux programmes comprises) de la Chine (2,5 millions de dollars) et de la Fédération de Russie (250 000 dollars). L'Espagne, Malte et le Pérou y ont contribué à hauteur de 110 000 dollars chacun, et l'Inde a versé un montant de 100 000 dollars destiné à l'élément « contributions générales » du Fonds de développement industriel.

L'ONU continue d'encourager ses États Membres et ses partenaires à envisager de verser des ressources programmables.

GESTION DES EFFECTIFS

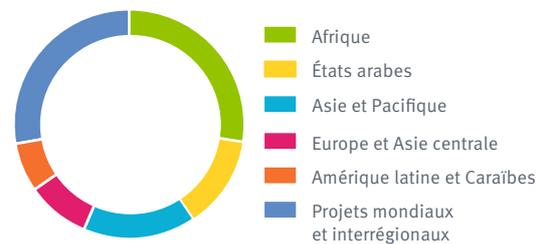
Au cours de l'année, les services de la gestion des ressources humaines de l'ONU se sont concentrés sur la recherche de nouveaux talents et le recrutement, notamment sur le perfectionnement du personnel, et sur les services d'analyse et de conseil, nécessaires pour répondre de manière plus stratégique aux besoins de l'Organisation. Malgré des ressources limitées, l'ONU a réussi à adopter

des mesures visant à développer les capacités de son capital humain. La restructuration concertée des bureaux extérieurs, qui s'est traduite par la dotation en personnel des 5 centres régionaux, des 4 bureaux régionaux et de 35 des 38 bureaux de pays, a été remarquable à cet égard. Deux séminaires d'orientation ont été organisés pour permettre à ces membres du personnel de venir au siège discuter de leurs attributions, de la nouvelle stratégie à appliquer sur le terrain et de leurs priorités stratégiques. L'ONUDI a adopté un nouveau programme, le programme des experts partenaires, qui permet aux organisations participantes de lui envoyer, à leurs frais, des membres de leur personnel en détachement. L'Organisation a également actualisé le Statut et le Règlement de son personnel afin d'y transposer les dispositions de la résolution 70/244 de l'Assemblée générale sur le nouvel ensemble de prestations des administrateurs. Pour continuer d'améliorer la communication entre le personnel et la direction, des discussions informelles ont été organisées avec le Directeur général.

Contrôle et évaluation de la qualité

Le point commun des fonctions – distinctes – de contrôle et d'évaluation de la qualité est qu'elles contribuent à la qualité des résultats, à l'apprentissage et au perfectionnement continu, et qu'elles donnent à l'ONUDI une responsabilité accrue vis-à-vis de ses partenaires et des autres parties prenantes.

Le contrôle de la qualité consiste à faire en sorte que la qualité des programmes et des projets soit stratégiquement liée à l'obtention de résultats en matière de développement, et notamment à la réalisation des objectifs de développement durable. Il est utile à l'élaboration des rapports relatifs au cadre intégré de résultats et de performance et à la prise de décisions stratégiques. Il s'agit d'une fonction continue qui repose sur des données factuelles, qui est objective et impartiale et qui se fonde sur la collecte et l'analyse systématiques des données relatives à la qualité des initiatives de l'Organisation (avant leur intégration dans son portefeuille de projets et au cours de leur mise en œuvre) pour assurer le respect de critères de qualité donnés, comme l'utilité, l'efficacité, la rentabilité, l'efficacité et la viabilité.



Répartition régionale des derniers programmes et projets approuvés

Huit examens à mi-parcours ont été menés en 2017. Ils font office d'outils de contrôle, en ce qu'ils permettent de recenser les bonnes pratiques adoptées, les difficultés et les risques rencontrés, et les mesures prises pour y remédier.

En 2017, 178 demandes ont fait l'objet d'un examen interne. Le Conseil exécutif a examiné et approuvé 120 nouveaux programmes et projets. De 75 % en 2010, le taux d'approbation de ces dossiers est passé à 100 %. Sur l'ensemble de ces projets, 69 % ont dû être améliorés afin de mieux respecter les principes d'une gestion axée sur les résultats, les critères officiels de l'assurance qualité en vigueur à l'ONUDI, les conditions requises par le progiciel de gestion intégré (PGI) et le principe d'une prise en compte systématique de la problématique femmes-hommes.

Ventilées par axes thématiques, les activités portant essentiellement sur la création d'une prospérité partagée constituaient 43 % du nombre total de projets présentés, celles qui concernaient la protection de l'environnement 33 %, le renforcement de la compétitivité économique 9 % et les questions transversales 15 %.

La demande de services d'évaluation est restée élevée en 2017. L'ONUDI a fait faire plus d'une trentaine d'évaluations de projets indépendantes, dont une vingtaine d'évaluations finales de projets financés par le FEM.

Les partenariats avec les donateurs et le développement des compétences du personnel de l'ONUDI ont été examinés dans le cadre d'évaluations thématiques. Une évaluation indépendante à mi-parcours du PCP a été l'occasion d'examiner les résultats des deux premières années d'expérimentation de ce programme en Éthiopie, au Pérou et au Sénégal, pour évaluer l'utilité et l'efficacité du concept, autrement dit sa capacité à aider les pouvoirs publics de ces pays à réaliser les objectifs du Programme 2030 relatifs à l'industrie.

Pour la première fois, une évaluation a été menée par une équipe indépendante d'experts nationaux au Nigéria, sous la direction de la Division de l'évaluation indépendante de l'ONUDI. L'Organisation continuera d'encourager le développement de capacités nationales d'évaluation dans les ministères avec lesquels elle coopère.

L'ONUDI participe activement aux activités du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE). En 2017, elle a contribué au succès de la semaine de l'évaluation, organisée à Vienne par le Groupe, à l'invitation de trois de ses organisations ayant leur siège dans cette ville. Cette manifestation visait à étudier le rôle essentiel que joue l'évaluation, qui contribue à éliminer la pauvreté et à promouvoir la prospérité dans un monde en mutation.

SERVICES JURIDIQUES

Le Bureau des affaires juridiques prête son concours dans l'exécution de tous les grands programmes et activités de l'ONUDI, il défend les intérêts de l'Organisation en cas de contentieux et il joue un rôle essentiel dans la protection de ses statuts, privilèges et immunités, de ses représentants, de ses fonctionnaires et des autres membres de son personnel. La demande de services juridiques de l'ONUDI a augmenté tout au long de l'année. Le Bureau a reçu plus de 950 demandes d'assistance et de conseil juridiques, et examiné 196 projets d'instruments juridiques internationaux. Il a continué de prêter appui à l'Organisation dans l'exécution de ses services de coopération technique, notamment le PCP, et il a aidé à conclure plusieurs instruments de coopération stratégique : un mémorandum pour un partenariat stratégique, avec le Gouvernement russe, un cadre de coopération stratégique (2018-2021), avec le Gouvernement thaïlandais, et un mémorandum d'accord pour la création d'un bureau régional de promotion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, avec le Gouvernement uruguayen.

TECHNOLOGIE ET SERVICES D'INFORMATION

Pour pouvoir fonctionner avec plus d'efficacité et d'efficacités, l'ONUDI a apporté quelques modifications à ses systèmes informatiques, y compris à son

progiciel de gestion intégré (PGI), afin d'améliorer le confort des utilisateurs et de renforcer la sécurité, la fiabilité et l'intégrité des systèmes, et pour que ceux-ci puissent prendre en charge des processus-métier nouveaux ou améliorés.

Ainsi, en 2017, plus de 150 améliorations fonctionnelles ont été apportées au PGI. Une fonctionnalité y a notamment été ajoutée en vue de la mise en application du nouveau modèle d'activité, afin de permettre le recrutement d'experts partenaires. Des modifications y ont également été apportées pour qu'il puisse prendre en charge le nouvel ensemble de prestations du personnel, en application de la résolution 70/244.

Le système de gestion des connaissances et de collaboration, une solution OpenText, a été mis à niveau de manière à disposer d'une interface plus simple, à être plus accessible et à proposer de nouvelles fonctionnalités. Cette mise à niveau est la condition nécessaire à la mise en service du nouveau système de gestion des contrats et des factures.

La deuxième année qui a suivi son adhésion à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, l'ONUDI a continué de s'employer à améliorer la transparence de ses données de coopération technique au moyen de sa plateforme de données ouvertes. Différents champs de données ont été créés et alimentés à cette fin, et des essais ont été effectués en amont à l'aide d'une toute nouvelle interface de publication.

Une politique actualisée des technologies de l'information et des communications a été promulguée pour prendre en compte les changements survenus dans l'environnement informatique et économique de l'ONUDI. Il s'agit d'un document qui décrit les droits et les responsabilités des utilisateurs, les limites qui leur sont imposées et le code de conduite associé à l'utilisation de ressources numériques. Pour faire mieux comprendre la question de la sécurité informatique, l'ONUDI a organisé une réunion d'information interactive, complétée par la suite par une formation en ligne destinée à sensibiliser l'ensemble du personnel de l'Organisation à la bonne conduite à adopter face aux tentatives de fraude qui ont lieu sur Internet et par messagerie électronique. L'ONUDI a également modernisé l'infrastructure de réseau de ses bureaux extérieurs, ainsi que celle du réseau local sans fil du siège.

Pour une présentation des données exploitant davantage le multimédia et pour une intégration transparente des médias sociaux, un nouveau site Web a été mis en service en novembre. Il y est fait une large place aux expériences humaines et aux résultats obtenus grâce aux interventions de l'ONUDI. Ce nouveau site est conforme aux meilleures pratiques adoptées au niveau international en matière de conception de sites Web, lesquelles préconisent une navigation intuitive et une visualisation conviviale.

ACHATS

Le volume total des achats effectués dans l'année (18 000 commandes) a représenté un montant record de 182 millions de dollars. Deux projets financés au moyen du Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal ouvrent la voie à la conclusion des deux contrats les plus importants de l'histoire de l'ONUDI, d'une valeur de 111,7 millions de dollars et de 88,3 millions de dollars, respectivement.

Le nouveau modèle d'activité déployé en 2017 permet à la fois aux entités chargées de l'exécution d'un projet d'effectuer elles-mêmes les transactions correspondantes dans le PGI, de manière à accélérer la mise en œuvre du projet, et à l'ONUDI de contrôler les activités de ses partenaires extérieurs. Ce modèle contribuera au renforcement des institutions locales, des réseaux et des partenariats, par le transfert de connaissances et le développement des capacités.

L'ONUDI, une des premières organisations internationales à avoir adhéré à l'initiative pour la transparence, devient encore plus transparente en publiant en ligne les données relatives à ses achats.

► <https://open.unido.org/procurement>

GESTION DES BÂTIMENTS

Le Service des bâtiments, géré par l'ONUDI, s'occupe de manière sûre et fiable de l'exploitation, de l'entretien et de la réparation des bureaux, des salles de conférence et des services communs du Centre international de Vienne (CIV), notamment du matériel et des installations. Après avoir fait du CIV le premier complexe de l'ONU climatiquement neutre en 2015, le Service des bâtiments a de nouveau obtenu,



pour 2016, la certification de neutralité climatique émise par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Par ses efforts assidus, il est parvenu à réduire encore les émissions de gaz à effet de serre, notamment en installant des équipements à haut rendement énergétique et en réduisant l'utilisation de combustible et de frigorigènes ainsi que de sources mobiles de combustion. Par ailleurs, dans le cadre de l'initiative « ONU – Du bleu au vert » et pour promouvoir une mobilité viable, des bornes de recharge de véhicules électriques alimentées exclusivement par des sources d'énergie renouvelable ont été installées au CIV en décembre.

Le Service des bâtiments a exécuté d'importants travaux de modernisation à l'économat du CIV. Après presque quarante ans de fonctionnement, les vieux escaliers mécaniques menant aux garages ont été remplacés par des modèles neufs plus économes en énergie. En raison d'une restructuration de grande ampleur, les bureaux du bâtiment E du CIV ont dû faire l'objet d'importants réaménagements. Une nouvelle cabine d'ascenseur a été installée dans le bâtiment G, à titre expérimental, en vue de mettre les ascenseurs du CIV en conformité avec les nouvelles normes destinées à faciliter l'accès des personnes handicapées et d'améliorer le fonctionnement et la sécurité des équipements. L'infrastructure des salles de conférence a aussi été améliorée : nouvel éclairage de l'estrade, nouveau système d'information sur les conférences et nouveaux projecteurs et systèmes d'enregistrement numérique. Parmi les autres gros travaux réalisés, on peut citer le remplacement des systèmes de distribution à haute tension et des pompes à eau et la réparation d'une centrale d'épuration des eaux par osmose.

INTÉGRATION DU PLAN STRATÉGIQUE ET DU CADRE DE RÉSULTATS DE L'ONU

Ces deux dernières années, l'ONU a adapté son cadre stratégique, ses programmes et ses activités au Programme 2030. Son cadre de programmation à moyen terme 2016-2019 était déjà un outil qui lui permettait de prendre en compte les objectifs de développement durable et de contribuer à leur réalisation. Le cadre intégré de résultats et de performance correspondant présente brièvement les réalisations escomptées de l'ONU en fonction d'un ensemble d'indicateurs destiné à faciliter le suivi et la communication des résultats. En 2017, le cadre de programmation à moyen terme a été remanié de manière à ce que les liens qui existent entre les résultats de l'ONU et les objectifs de développement durable soient encore resserrés, et il a été appliqué à la période 2018-2021.

Dans le même temps, le cadre intégré de résultats et de performance a été adapté plus précisément à ce cadre de programmation 2018-2021.

Les données et les résultats énoncés dans l'annexe au présent rapport correspondent à l'examen de l'année 2017, qui était encore fondé sur le cadre de programmation à moyen terme 2016-2019.

CADRE DE PROGRAMMATION À MOYEN TERME

Avec le concours de ses États Membres et à leur initiative, l'Organisation a décidé, en 2017, d'accélérer encore le repositionnement stratégique engagé à Lima en 2013. En actualisant le cadre de programmation à moyen terme 2016-2019 et en élaborant un nouveau plan stratégique pour la période 2018-2021, l'ONUDI entendait maximiser sa contribution à un développement industriel inclusif et durable et à la réalisation des objectifs de développement durable au niveau des pays.

Conformément à l'Acte constitutif de l'ONUDI, le cadre de programmation à moyen terme 2018-2021 ainsi créé montre un net recentrage sur les programmes et sur les pays. Ce recentrage permet à l'ONUDI de s'attacher avant tout à améliorer l'efficacité de ses services (plutôt que leur volume) et, partant, sa contribution aux résultats prioritaires. Pour répondre aux besoins des États Membres qui tentent de réaliser les objectifs de développement durable, l'ONUDI a redéfini ses activités prioritaires afin de fournir un ensemble intégré de services qui englobe toutes ses fonctions essentielles : coopération technique, conseil stratégique, élaboration de normes et mise en conformité, mobilisation et promotion de partenariats. L'objectif du nouveau cadre stratégique est de transposer à une plus grande échelle les résultats obtenus par la coopération technique et de faire en sorte que l'Organisation dispose de tous les moyens nécessaires pour devenir un organisme de développement qui soit axé sur les résultats, éminemment efficace et parfaitement responsable, et capable d'aider les États Membres à parvenir à un développement industriel inclusif et durable.

Le cadre de programmation à moyen terme 2018-2021 s'inspire des stratégies existantes, des orientations fournies par les États Membres et des enseignements tirés, entre autres, des évaluations thématiques effectuées et des meilleures pratiques adoptées dans le système des Nations Unies dans le cadre de la gestion axée sur les résultats. Ce nouveau cadre de programmation intègre beaucoup mieux le cadre de résultats dans le plan stratégique à chacun des niveaux du cadre intégré de résultats et de

performance. Il constitue un cadre logique simplifié qui illustre la contribution de l'ONUDI à un développement industriel inclusif et durable et à la réalisation des objectifs de développement durable, et dans lequel chaque niveau d'activité correspond à une performance, les intrants et les ressources étant reliés à des activités, à des produits, à des résultats et à des retombées.

Le cadre de programmation 2018-2021 ajoute une priorité stratégique aux trois qui existaient déjà dans le précédent cadre. À la différence du « renforcement de la compétitivité économique », de la « création d'une prospérité partagée » et de la « protection de l'environnement », le « renforcement des connaissances et des institutions » est un résultat essentiel qui est placé au-dessus des autres résultats prioritaires illustrant la contribution du développement industriel inclusif et durable au Programme 2030, car il est considéré comme un levier.

L'annexe II illustre, par un graphique, la chaîne des intrants, des activités, des résultats et des retombées qui sous-tendent le cadre de programmation à moyen terme 2018-2021, ses priorités stratégiques et sa contribution à la réalisation du Programme 2030. Ce cadre servira de base aux travaux que mènera l'ONUDI à compter de 2018, dont il sera par conséquent rendu compte dans le rapport annuel 2018. Le présent document récapitule ce qui a été fait pour exécuter le cadre de programmation à moyen terme pour la période 2016-2019, c'est pourquoi les nouveautés du dernier plan stratégique n'apparaîtront pas dans les résultats et le tableau de bord figurant à l'annexe I. L'objectif de la présente section est en effet de montrer les progrès accomplis en 2017. Le fait que le cadre de programmation à moyen terme 2018-2021 soit élaboré et approuvé au cours de l'année à l'examen montre que la direction et le personnel de l'ONUDI ont à cœur d'améliorer sans cesse les services fournis aux États Membres et à la communauté mondiale, et constitue donc en soi un accomplissement.

CADRE INTÉGRÉ DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE

En adoptant le cadre de programmation à moyen terme 2018-2021, l'ONUDI a réaffirmé, en 2017, son attachement aux résultats. Ce nouveau cadre ouvre la voie à une plus grande intégration entre

les programmes, la gestion et les résultats de l'Organisation en établissant une correspondance directe avec chacun des quatre niveaux de son cadre intégré de résultats et de performance. Ce dernier peut donc être considéré comme le volet du plan stratégique de l'Organisation consacré aux résultats.

En 2017, des efforts importants ont été faits pour actualiser et adapter le cadre intégré de résultats et de performance en fonction du nouveau cadre de programmation à moyen terme. Ce travail se poursuivra en 2018 pour permettre au personnel de toute l'Organisation de prendre en compte ce nouveau cadre, de s'y former, d'en faire une évaluation initiale et finalement de l'assimiler pleinement. D'un côté, le travail en cours vise à prendre en compte les nouveaux éléments du cadre de programmation 2018-2021, notamment la quatrième priorité stratégique. De l'autre, il permet d'améliorer les indicateurs de résultats et de performance existants en intégrant les données d'expérience au compte rendu des résultats de l'Organisation commencé en 2016.

C'est ainsi qu'en 2017, toutes les composantes de l'Organisation ont pris une part active au travail de l'équipe de travail interne chargée d'adapter et d'actualiser le cadre intégré de résultats et de performance. L'objectif était de concevoir un outil permettant de décrire de manière complète et crédible les résultats et la contribution de l'ONUDI. Le produit final proposera des descriptifs et des critères mesurables, exemples à l'appui, qui permettront de mieux évaluer la valeur réelle de la contribution de l'ONUDI, et les complètera par un tableau de bord concis fondé sur des indicateurs « SMART »¹.

Compte tenu de la diversité des fonctions de l'ONUDI et des services qu'elle fournit, de l'étendue de son mandat et du caractère limité de ses effectifs et de son budget, sa contribution à un développement industriel inclusif et durable et à la réalisation des objectifs de développement durable ne peut être que partiellement appréhendée dans un tableau de bord. Il est important pour les parties concernées et pour l'Organisation elle-même de disposer de données globales pour les indicateurs prioritaires. Toutefois, l'efficacité de l'action de l'ONUDI est aussi démontrée

par la description quantitative et qualitative de l'appui intégré que l'Organisation fournit à l'ensemble complexe d'intervenants concernés par le développement industriel inclusif et durable. La contribution de l'ONUDI à des résultats durables et viables s'explique en grande partie par le mode opératoire de l'Organisation : en effet, celle-ci propose à ses États Membres un ensemble complet inégalé de services de mobilisation, d'assistance technique, de conseil stratégique et d'élaboration de normes, tout en leur prêtant assistance dans tous les domaines nécessaires.

Le nouveau cadre intégré de résultats et de performance a été élaboré en interne, suivant une approche participative et évolutive. Ainsi, les chaînes de résultats et les indicateurs de résultats sont générés, puis ils continueront d'être expérimentés et adaptés dans le cadre d'applications réelles de l'ONUDI. Cette méthode repose sur une conception structurée de la gestion axée sur les résultats, qui ne se limite pas à la définition d'indicateurs « SMART », mais prend également en compte la gamme complète des principes de la gestion axée sur les résultats, au nombre de cinq, que décrit un rapport récent du Corps commun d'inspection intitulé « Results-Based Management in the United Nations development system : Analysis of progress and policy effectiveness » (Gestion axée sur les résultats dans le système des Nations Unies pour le développement : analyse des progrès accomplis et de l'efficacité de cette politique) (JIU/REP/2017/6)².

Conformément à ce rapport et aux pratiques exemplaires adoptées dans le système des Nations Unies, l'ONUDI doit, pour élaborer son nouveau cadre intégré de résultats et de performance, commencer par définir plus précisément ses objectifs à long terme, puis élaborer une chaîne de résultats logique permettant de relier ses activités à tel ou tel aspect du développement industriel inclusif et durable et tel ou tel objectif de développement durable, bien prendre en compte les composantes du système avant d'établir des indicateurs clefs de performance « SMART », et intégrer les activités de suivi et d'évaluation afin de promouvoir un apprentissage aussi bien à simple boucle qu'à double boucle.

¹ Indicateurs « SMART » : précis, mesurables, réalisables, pertinents, à échéances définies.

² <https://www.unjju.org/content/results-based-management-united-nations-development-system-analysis-progress-and-policy>

Ayant bénéficié de l'introduction et de la publication des données du cadre intégré de résultats et de performance, l'ONUDI compte à présent sur une impulsion encore plus énergique en faveur du suivi des résultats et de leur communication dans les deux sens – du sommet vers la base et de la base vers le sommet. On comprend mieux désormais les points à améliorer, ainsi que les questions relatives à la disponibilité et à la qualité des données. De fait, les mesures définissant le volume des activités de coopération technique restent des indicateurs essentiels pour déterminer l'excellence des résultats de l'Organisation. La contribution effective de l'ONUDI aux résultats prioritaires et aux retombées est une chose qu'elle ne peut pas contrôler mais sur quoi elle peut influencer, directement ou indirectement. Toutefois, elle peut s'expliquer par une séquence d'indicateurs de résultats qui illustrent la diversité des intervenants influencés et les changements de comportement que l'ONUDI a suscités. Ces mesures, qui ne sont qu'en partie traitées dans le présent cadre intégré de résultats et de performance, le seront davantage dans ses prochaines versions.

Le cadre ainsi créé sera décrit dans le prochain rapport annuel, qui portera sur l'exécution du cadre de programmation à moyen terme 2018-2021. Pour l'année 2017, les données et les résultats présentés dans le Rapport annuel 2017 suivent la structure adoptée dans le document de 2016. Il est d'ores et déjà possible d'observer l'évolution de certains indicateurs clefs de performance par rapport à l'état de référence et aux données de 2016.

Comme dans l'édition précédente, le niveau 1 du cadre intégré de résultats et de performance indiquera

les progrès accomplis à l'échelle mondiale sur la voie d'un développement industriel inclusif et durable et de la réalisation des objectifs de développement durable. À ce niveau, la contribution de l'ONUDI peut se traduire par la définition d'objectifs mondiaux, l'influence stratégique et le pouvoir de mobilisation. Ce niveau concerne des domaines qui échappent complètement au contrôle ou à l'influence directe de l'Organisation. Toutefois, ces domaines sont très importants pour évaluer la place de l'ONUDI dans le débat mondial sur les objectifs de développement durable et son utilité pour leur mise en œuvre. Le niveau 2 indique les résultats obtenus dans les pays soutenus par l'ONUDI, l'étendue géographique des activités de l'Organisation et ses domaines de spécialisation dans chaque région. Les niveaux 3 et 4 concernent la sphère de contrôle de l'ONUDI, sa contribution directe et les ressources allouées. Ils indiquent l'efficacité de l'Organisation et les résultats obtenus par rapport aux fonds et aux ressources disponibles. Un système de feux de signalisation aide le lecteur à repérer les points à améliorer par rapport aux objectifs fixés. Chaque tableau est suivi d'une analyse, d'un récapitulatif des grandes tendances, d'une tentative d'explication des résultats affichés et d'une description destinée à compléter les données présentées. Le tableau de bord et les résultats figurant dans le cadre intégré de résultats et de performance continueront d'être examinés et actualisés tous les trimestres sur la plateforme de données ouvertes, et chaque année dans le rapport annuel.

► <https://open.unido.org/scorecard>

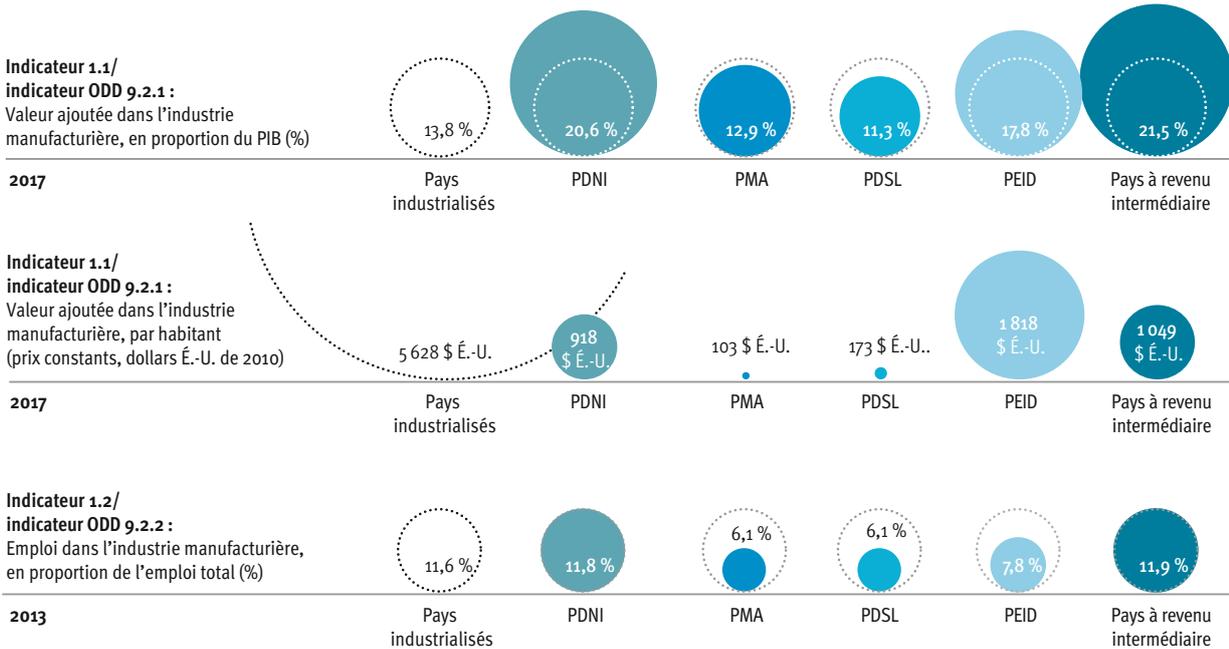
I. CADRE INTÉGRÉ DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE

AXE I. RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

Niveau 1. Résultats mondiaux en matière de développement

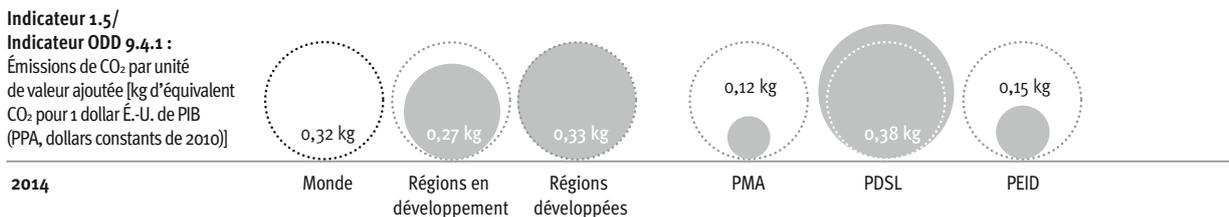
› INDICATEURS 1.1 et 1.2/CIBLE ODD 9.2

Cible ODD : Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.



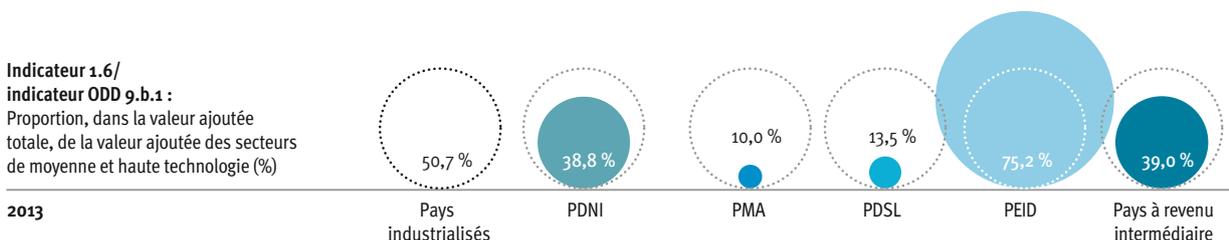
› INDICATEUR 1.5/CIBLE ODD 9.4.1

Cible ODD : D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.



› INDICATEUR 1.6/CIBLE ODD 9.b.1

Cible ODD : Soutenir les activités de recherche-développement et d'innovation des pays en développement dans le secteur technologique, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises.



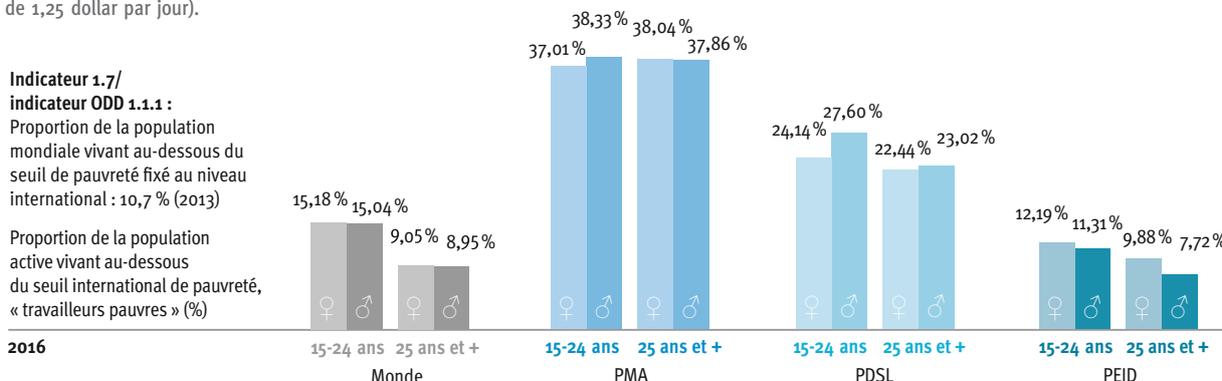
> INDICATEUR 1.7/CIBLE ODD 1.1.1

Cible ODD : D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour).

**Indicateur 1.7/
indicateur ODD 1.1.1 :**

Proportion de la population mondiale vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international : 10,7 % (2013)

Proportion de la population active vivant au-dessous du seuil international de pauvreté, « travailleurs pauvres » (%)

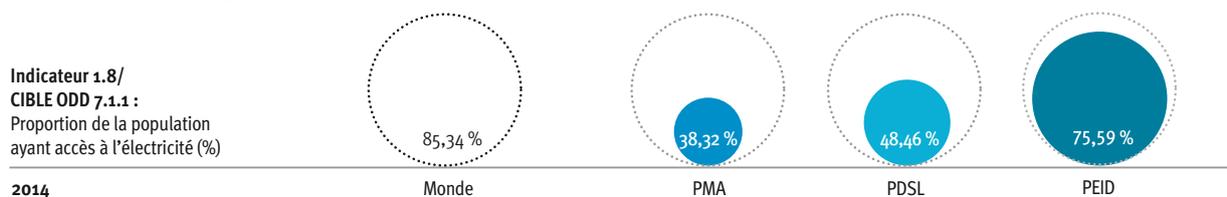


> INDICATEUR 1.8/CIBLE ODD 7.1.1

Cible ODD : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.

**Indicateur 1.8/
CIBLE ODD 7.1.1 :**

Proportion de la population ayant accès à l'électricité (%)

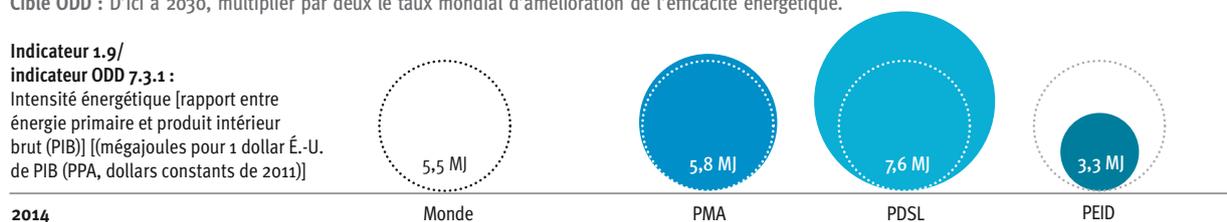


> INDICATEUR 1.9/CIBLE ODD 7.3.1

Cible ODD : D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.

**Indicateur 1.9/
indicateur ODD 7.3.1 :**

Intensité énergétique [rapport entre énergie primaire et produit intérieur brut (PIB)] [(mégajoules pour 1 dollar É.-U. de PIB (PPA, dollars constants de 2011)]



> INDICATEUR 1.10/CIBLE ODD 8.1.1

Cible ODD : Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés.

**Indicateur 1.10/
indicateur ODD 8.1.1 :**

Taux de croissance annuel du PIB réel par habitant (%)

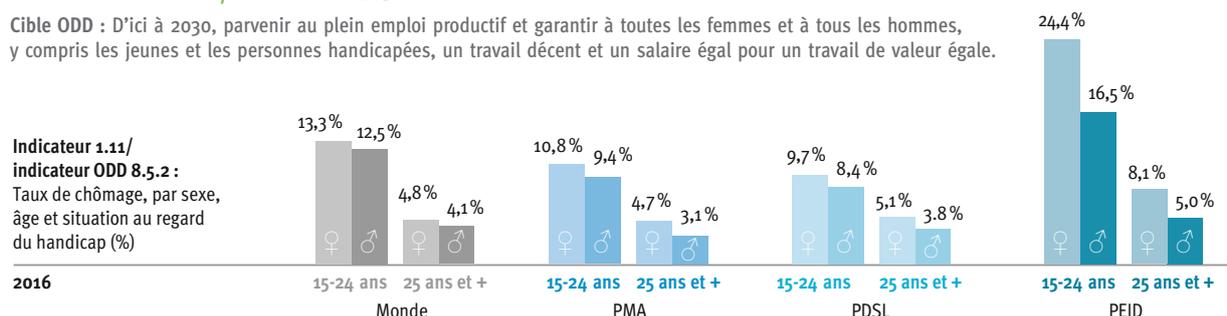


> INDICATEUR 1.11/CIBLE ODD 8.5.2

Cible ODD : D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.

**Indicateur 1.11/
indicateur ODD 8.5.2 :**

Taux de chômage, par sexe, âge et situation au regard du handicap (%)



AXE I. RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

Niveau 1. Résultats mondiaux en matière de développement (suite)

› INDICATEUR 1.12/CIBLE ODD 11.6.2

Cible ODD : D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.

**Indicateur 1.12/
indicateur ODD 11.6.2 :**
Niveau moyen annuel de particules fines (PM 2,5 et PM 10, par exemple) dans les villes, pondéré en fonction du nombre d'habitants (%)



2012

Monde

› INDICATEUR 1.13/CIBLE ODD 17.2.1

Cible ODD : Faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement, notamment celui pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement et entre 0,15 % et 0,20 % à l'aide aux pays les moins avancés, les bailleurs de fonds étant encouragés à envisager de se fixer pour objectif de consacrer au moins 0,20 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés.

**Indicateur 1.13/
indicateur ODD 17.2.1 :**
Aide publique au développement nette, montant total et montant alloué aux pays les moins avancés, en proportion du revenu national brut (RNB) des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (milliards de dollars É.-U. constants)

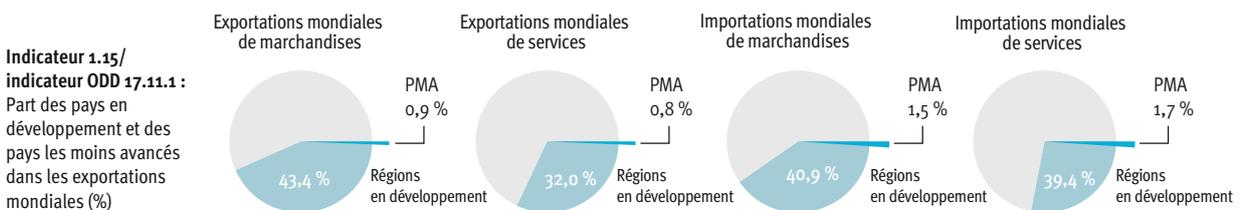


2016

Monde

› INDICATEUR 1.15/CIBLE ODD 17.11.1

Cible ODD : Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020.

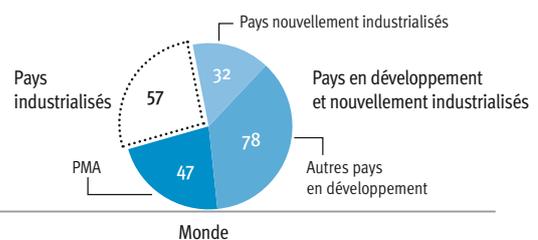


2015

Capacités de compétitivité industrielle et d'innovation :

› INDICATEUR 1.16

Indicateur 1.16:
Niveau d'industrialisation (nombre de pays)



2016

Le niveau 1 rend compte du contexte général du développement industriel dans lequel l'ONUDI intervient. Il permet d'évaluer les progrès accomplis sur la voie d'un développement industriel inclusif et durable, et l'utilité des interventions de l'ONUDI. Il illustre aussi le rôle que joue l'ONUDI dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 9 et d'autres objectifs relatifs à l'industrie, ainsi que l'état d'avancement du développement industriel inclusif et durable dans le monde.

Dans l'ensemble, même s'il reste beaucoup à faire pour atteindre les objectifs et cibles du Programme 2030, la majorité des indicateurs montrent que des progrès ont été faits par rapport aux résultats antérieurs. Il est intéressant de noter que d'après l'indicateur 1.11 du cadre intégré de résultats et de performance (ci-après « indicateur CIRP ») et l'indicateur 8.5.2 du Programme 2030 (ci-après « indicateur ODD »), le taux de croissance de l'emploi des femmes, toutes catégories confondues, a été supérieur ou égal à celui de l'emploi des hommes entre 2015 et 2016. Par contre, loin des 7 % fixés pour les PMA, le taux de croissance annuel du PIB réel par habitant (indicateurs CIRP 1.10 et ODD 8.1.1) a diminué dans les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

Les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, dont l'ONUDI est le dépositaire, sont alimentés en partie par ses propres ensembles de données, et en partie par les données fournies par les organisations internationales responsables, sous l'égide de la Commission de statistique de l'ONU, des autres indicateurs relatifs à l'industrie. Le niveau 1 reflète l'évolution des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable élaborés par le Groupe d'experts ad hoc des Nations Unies et de l'extérieur, dont font partie l'ONUDI, la Commission de statistique, les bureaux nationaux de statistique et des entités partenaires.

Des indicateurs supplémentaires fortement liés au développement industriel inclusif et durable seront adoptés dès que l'on disposera de nouvelles données fiables. Dans le cadre de sa collaboration avec la Commission de statistique et d'autres partenaires, l'ONUDI a aidé les bureaux nationaux de statistique à intégrer les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable dans leurs programmes statistiques, resserrant ainsi sa coopération avec des acteurs nationaux et internationaux intervenant dans la réalisation de l'objectif 9.

> INDICATEUR CIRP 1.1/INDICATEUR ODD 9.2.1 : Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en proportion du PIB et par habitant (prix constants de 2010, par groupes de pays)

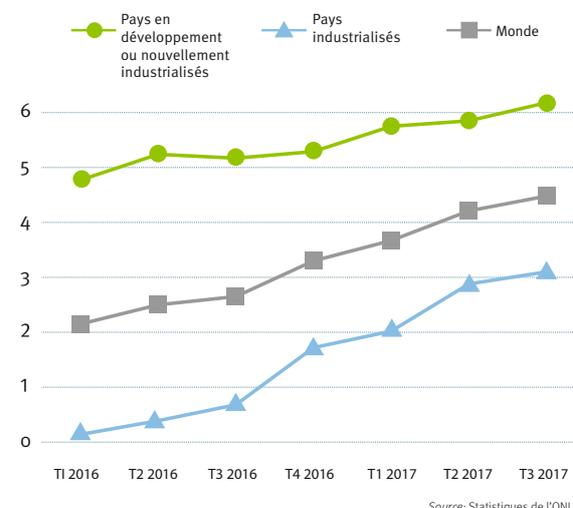
Cible : Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au PIB, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les PMA

L'industrie manufacturière est un moteur essentiel de croissance économique ; elle permet la création de produits nouveaux et meilleurs. En 2017, au niveau mondial, ce secteur s'est redressé, après la récession des dernières années, affichant des taux de croissance plus élevés aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en développement.

La part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB mondial a augmenté, passant de 15,2 % en 2005 à 16,3 % en 2017. Cette hausse s'explique par la croissance rapide du secteur en Asie, elle-même due en grande partie à la délocalisation de la production des pays industrialisés dans les pays en développement.

La part de l'industrie manufacturière dans le PIB des PMA a continué de croître, pour atteindre 12,9 % en 2017. Toutefois, avec une valeur ajoutée manufacturière de 103 dollars par habitant, ces pays restent largement à la traîne des pays industrialisés, forts de leurs 5 628 dollars par habitant¹.

COMPARAISON GÉOGRAPHIQUE DES TAUX DE CROISSANCE TRIMESTRIELS DE LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE EN 2016 ET 2017



¹ Rapport sur le développement industriel 2018 (https://www.unido.org/sites/default/files/files/2017-11/IDR2018_OVERVIEW_FRENCH.pdf) ; International Yearbook of Industrial Statistics 2018.

› **INDICATEUR CIRP 1.2/INDICATEUR ODD 9.2.2 :**
Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total (dans le monde et par groupes de pays)
Cible : Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au PIB, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les PMA

L'industrie manufacturière joue un rôle essentiel dans la création d'emplois, car elle absorbe l'excédent de main d'œuvre d'autres secteurs traditionnels, comme l'agriculture, et l'oriente vers des activités plus rémunératrices. Au niveau mondial, l'emploi dans ce secteur a connu une croissance annuelle moyenne de 0,4 % entre 1991 et 2016, pour représenter environ 361 millions de personnes en 2016. Toutefois, la contribution de l'industrie manufacturière à l'emploi total a baissé : de 14,4 % en 1991, elle est passée à 11,1 % en 2016. En 2013, les données globales des pays avaient été compilées à partir des projections de l'Organisation internationale du Travail, mais elles ne sont plus disponibles aujourd'hui. L'ONU ne peut donc compter que sur les données officielles fournies par les bureaux de statistique, mais elles sont lacunaires et de fait, il n'y en a pas eu depuis sur les différents groupes de pays.

› **INDICATEUR CIRP 1.5/INDICATEUR ODD 9.4.1 :**
Émissions de CO₂ par unité de valeur ajoutée [kg d'équivalent CO₂ pour 1 dollar de PIB (parité de pouvoir d'achat (PPA), dollars constants de 2010)]
Cible : D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens

En 2015, les émissions mondiales de dioxyde de carbone provenant de l'industrie manufacturière ont diminué, en valeur absolue, malgré une croissance de l'économie mondiale. Par unité de valeur ajoutée manufacturière, elles ont baissé de 2,4 %, en moyenne annuelle, entre 2010 et 2015, suivant une tendance générale observée dans toutes les régions. En adoptant progressivement des modes de production moins gourmands en énergie ainsi que des combustibles et des procédés plus propres, les pays développés ont vu diminuer leurs taux d'émissions par unité de valeur ajoutée manufacturière, qui sont passés de 0,2 kg/dollars É.-U. en 2015, comparé à 0,8 kg/dollars É.-U. dans les régions en développement².

² Agence internationale de l'énergie (OCDE), CO₂ Emissions from Fuel Combustion 2017 (publication en anglais).

› **INDICATEUR CIRP 1.6/INDICATEUR ODD 9.B.1 :**
Proportion, dans la valeur ajoutée totale, de la valeur ajoutée des secteurs de moyenne et haute technologie (par groupes de pays)

Cible : Soutenir les activités de recherche-développement et d'innovation des pays en développement dans le secteur technologique, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises

Le signe le plus évident du changement de structure de l'industrie manufacturière est l'abandon progressif d'activités fondées sur les ressources et de faible technologie à des activités de moyenne et haute technologie. Une augmentation de la part des activités de moyenne et haute technologie dans la valeur ajoutée manufacturière totale d'un pays illustre l'intensité technologique de son industrie et son aptitude à adopter de nouvelles techniques dans d'autres secteurs. En 2015, les secteurs de moyenne et haute technologie représentaient 44,7 % de la valeur ajoutée manufacturière.

Les produits de moyenne et haute technologie continuent de dominer la production manufacturière des pays industrialisés, bien que leur part dans la valeur ajoutée manufacturière totale ait diminué, passant de 78,5 % en 2005 à 65,4 % en 2015. Dans les pays en développement, la valeur ajoutée manufacturière dans ces branches de l'industrie a plus que doublé entre 2005 et 2015, et sa part dans la valeur ajoutée manufacturière totale a augmenté, passant de 21,5 % à 34,6 %³.

› **INDICATEUR CIRP 1.7/INDICATEUR ODD 1.1.1 :**
Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international, par sexe, âge, situation dans l'emploi et lieu de résidence

Cible : D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour)

En 2013, 10,7 % de la population mondiale vivaient sous le seuil de pauvreté fixé au niveau international, contre 28,0 % en 1999. Il faut noter que, si la cible officielle de l'objectif de développement durable se réfère à un seuil de 1,25 dollar par jour, les données les plus récentes (2013) relatives à l'indicateur 1.1.1 renvoient quant à elles au seuil fixé par la Banque mondiale, de 1,90 dollar par jour. Cet écart exclut toute comparaison directe avec les données

³ Rapport sur le développement industriel 2018 (https://www.unido.org/sites/default/files/files/2017-11/IDR2018_OVERVIEW_FRENCH.pdf).

antérieures. Une analyse de la population ayant un emploi permet de constater que la proportion des travailleurs pauvres est la plus élevée dans les PMA, plus de 37 % vivant sous le seuil de pauvreté, sans distinction d'âge ou de sexe. Toutefois, c'est dans les PEID que l'on observe les meilleurs résultats, ce pourcentage s'établissant entre 7,72 % (pour les hommes) et 12,19 % (pour les femmes).

› **INDICATEUR CIRP 1.8/INDICATEUR ODD 7.1.1 :**

Proportion de la population ayant accès à l'électricité

Cible : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable

L'accès à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable, joue un rôle essentiel dans le développement économique des pays en développement ou en transition. L'utilisation de l'énergie à des fins productives contribue à la création d'emplois et à l'amélioration des débouchés pour les populations locales. Si la proportion de la population mondiale ayant accès à l'électricité a augmenté de manière continue entre 2000 et 2012, passant de 79 % à 85 %, dans les PMA, par contre, 65 % de la population n'y avait pas accès. Entre 2012 et 2014, la proportion de la population ayant accès à l'électricité, toutes catégories confondues, a augmenté régulièrement : elle a gagné 0,6 point de pourcentage dans le monde (85,5 %), 4 points dans les PMA (38,3 %), 4,2 points dans les pays en développement sans littoral (48,4 %), et 1,3 point dans les PEID (45,6 %).

› **INDICATEUR CIRP 1.9/INDICATEUR ODD 7.3.1 :**

Intensité énergétique (rapport entre énergie primaire et PIB) [mégajoules pour 1 dollar de PIB (PPA, dollars constants de 2011)]

Cible : D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique

L'intensité énergétique mondiale est tombée, entre 2000 et 2014, de 6,7 à 5,5 mégajoules par unité de PIB (PPA, dollars de 2011). Néanmoins, cette valeur évolue à un rythme d'un tiers plus lent que ce qu'il faudrait pour atteindre l'objectif fixé. Entre 2012 et 2014, on observe une réduction marginale, mais néanmoins encourageante, de la quantité d'énergie utilisée pour produire une unité de production économique, dans toutes les catégories. En particulier, cette réduction a été de 0,2 à l'échelle mondiale (5,5 mégajoules/dollar), de 0,6 dans les PMA (5,8 mégajoules/dollar), de 1,2 dans les pays en développement sans littoral (7,6 mégajoules/dollar) et de 0,9 dans les PEID (3,3 mégajoules/dollar).

› **INDICATEUR CIRP 1.10/INDICATEUR ODD 8.1.1 :**

Taux de croissance annuelle du PIB réel par habitant

Cible : Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du PIB d'au moins 7 % dans les PMA

En 2015, la croissance annuelle moyenne du PIB réel par habitant a été de 1,3 % dans les PMA et de 1,4 % au niveau mondial, soit bien inférieure à l'objectif d'au moins 7 % par an fixé pour les PMA. Entre 2014 et 2015, une légère augmentation (0,1 point) a été observée au niveau mondial, alors que dans les PMA, les pays en développement sans littoral et les PEID, le PIB par habitant diminuait respectivement de 1,8 point, 2 points et 0,1 point. Par conséquent, cette augmentation marginale au niveau mondial ne peut nullement être attribuée à une amélioration dans ces trois catégories de pays.

› **INDICATEUR CIRP 1.11/INDICATEUR ODD 8.5.2 :**

Taux de chômage, par sexe, âge et situation au regard du handicap

Cible : D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale

Un des moyens essentiels de parvenir à un développement industriel inclusif et durable est de promouvoir l'emploi pour tous : de faire participer les travailleurs et les entrepreneurs, tous niveaux de qualification confondus, à l'activité économique et de ne laisser personne à l'écart. Entre 2015 et 2016, le chômage a baissé dans l'ensemble des régions. Par ailleurs, il est intéressant de noter que dans toutes les catégories géographiques (monde, PMA, pays en développement sans littoral et PEID) et les classes d'âges, il a baissé sinon plus, du moins autant, pour les femmes que pour les hommes.

› **INDICATEUR CIRP 1.12/INDICATEUR ODD 11.6.2 :**
Niveau moyen annuel de particules fines (PM 2,5 et PM 10, par exemple) dans les villes, pondéré en fonction du nombre d'habitants

Cible : D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets

Les villes sont concernées au premier chef par un développement industriel inclusif et durable, car plus de la moitié de la population mondiale vit en ville. Toutefois, si les villes peuvent être des moteurs de développement durable, elles peuvent aussi poser

des problèmes de pollution de l'air. Les particules fines telles que les PM 2,5 et les PM 10, qui proviennent en grande partie des procédés industriels, sont des polluants particulièrement dangereux, car ils peuvent pénétrer dans les voies respiratoires. Comparées aux données de 2012 relatives aux objectifs de développement durable, les données de 2014 de l'Organisation mondiale de la Santé indiquent une amélioration, le taux de particules fines dans les villes ayant diminué de 0,6 point au niveau mondial.

› **INDICATEUR CIRP 1.13/INDICATEUR ODD 17.2.1 :** Aide publique au développement nette, montant total et montant alloué aux PMA, en proportion du revenu national brut (RNB) des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE

Cible : Faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement (APD), notamment celui pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7 % de leur RNB à l'aide aux pays en développement et entre 0,15 % et 0,20 % à l'aide aux pays les moins avancés, les bailleurs de fonds étant encouragés à envisager de se fixer pour objectif de consacrer au moins 0,20 % de leur RNB à l'aide aux pays les moins avancés. L'APD reste une ressource extérieure importante pour financer le développement durable, et un moyen essentiel de mobiliser des fonds publics et privés destinés à financer l'action menée en faveur d'un développement industriel inclusif et durable. En 2016, elle a atteint un total de 143,3 milliards de dollars, soit 9 % de plus qu'en 2015. Ce chiffre, troisième record consécutif depuis 2014, confirme la hausse régulière de l'APD au niveau mondial.

› **INDICATEUR CIRP 1.15/INDICATEUR ODD 17.11.1 :** Part des pays en développement et des pays les moins avancés dans les exportations mondiales

Cible : Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des PMA dans les exportations mondiales d'ici à 2020

Si la part des exportations de marchandises des PMA a presque doublé entre 2000 et 2014, elle continue cependant de représenter une faible proportion des exportations mondiales. En effet, si la part des régions en développement dans les exportations mondiales de marchandises était de 43,4 % en 2015, celle des PMA n'était que de 0,9 %. Pour les exportations mondiales de services, ces chiffres s'établissaient respectivement à 32 % et 0,8 %. Entre 2014 et 2015, la part des pays en développement et des PMA dans les exportations mondiales de marchandises a baissé respectivement

de 1,2 et 0,2 point, tandis que dans les exportations mondiales de services, celle des pays en développement a augmenté de 2,1 points et celle des PMA a stagné. En ce qui concerne les importations de marchandises et de services, la part des PMA dans le volume mondial était respectivement de 1,5 % et 1,7 % en 2015, contre 40,9 % et 39,4 % respectivement pour les régions en développement.

Capacités de compétitivité industrielle et d'innovation

› **INDICATEUR CIRP 1.16 : Niveau d'industrialisation**

La qualification d'« industrialisés » ou de « en développement ou nouvellement industrialisés » pour les pays est fondée sur la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière par habitant. Un pays est considéré comme « industrialisé » si cette valeur est supérieure à 2 500 dollars ou si son PIB par habitant est supérieur à 20 000 dollars, à parité de pouvoir d'achat. À un pays « nouvellement industrialisé » correspond une valeur ajoutée manufacturière par habitant comprise entre 1 000 et 2 500 dollars, ou une part dans la valeur ajoutée manufacturière mondiale supérieure à 0,5 %. Tous les autres pays relèvent de la catégorie des « autres pays en développement ». D'après les données de 2016, 57 pays étaient considérés comme industrialisés, 32 comme nouvellement industrialisés, 78 comme en développement et 47 comme des PMA. Par rapport à 2015, un pays de plus était considéré comme industrialisé et un de plus comme nouvellement industrialisé, le nombre de pays en développement restant inchangé. Il n'existait pas de données sur le nombre de PMA en 2015.

› **INDICATEUR CIRP 1.17 :** Indice de la performance compétitive de l'industrie des 40 derniers pays (échelle de 0 à 1)

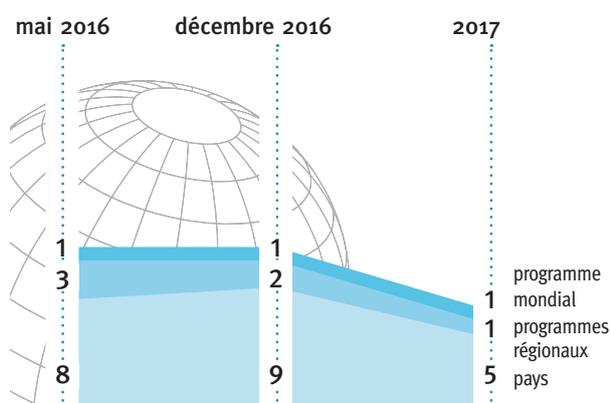
Établi chaque année par l'ONUUDI, l'indice de la performance compétitive de l'industrie est composé de huit indicateurs, pondérés chacun sur une échelle de 0 à 1, qui permettent d'évaluer la performance industrielle d'un pays en fonction de sa capacité à produire et à exporter des biens manufacturés de manière compétitive. C'est un indice objectif de la compétitivité et du potentiel industriel actuels de 142 pays dans le monde. Il est disponible, pour les 40 derniers pays sur l'échelle de 0 à 1, sur la plateforme de données ouvertes (open.unido.org). À l'heure où était établi le présent rapport, il n'existait aucune donnée pour 2017.

AXE I. RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

Niveau 2. Résultats des pays soutenus par l'ONUDI dans leur développement industriel inclusif et durable

Capacités statistiques industrielles :

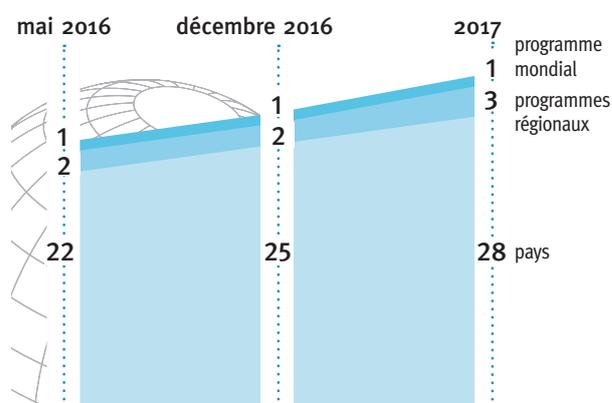
> INDICATEUR 2.1



Pays dotés de meilleurs systèmes de statistiques industrielles et de capacités institutionnelles accrues dans ce domaine (nombre de pays)

Pays où des programmes de l'ONUDI contribuent à la création d'une prospérité partagée :

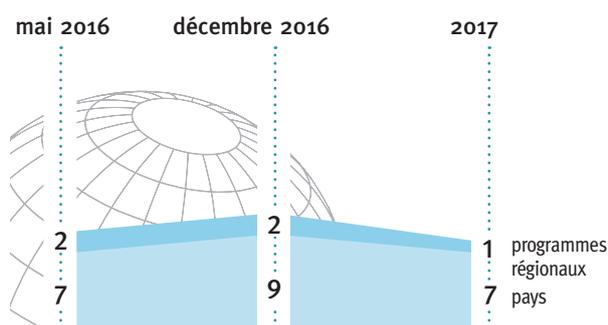
> INDICATEUR 2.2



Pays dotés de capacités accrues pour s'attaquer aux menaces qui pèsent sur la sécurité humaine, notamment alimentaire, grâce à des solutions industrielles (nombre de pays)

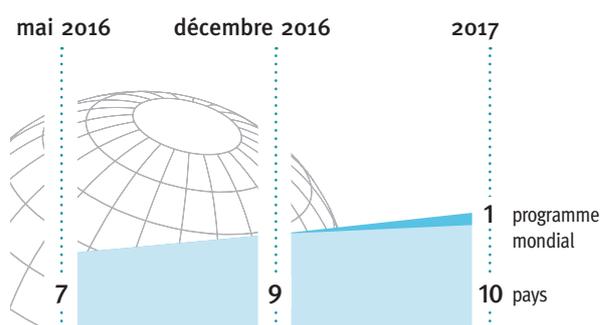
Pays où des programmes de l'ONUDI contribuent à la création d'une prospérité partagée :

> INDICATEUR 2.3



Pays où les femmes sont plus nombreuses à participer à la vie politique, économique et publique et où l'égalité des chances leur est assurée (nombre de pays)

> INDICATEUR 2.4



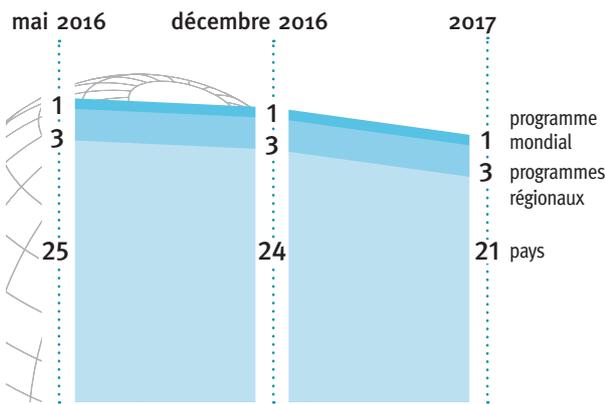
Pays sortant d'une situation de crise capables d'offrir des moyens de subsistance accrues aux populations touchées, par la rénovation des micro- et petites entreprises, la remise en état des infrastructures agricoles ou industrielles sinistrées et la création d'emplois (nombre de pays)

AXE I. RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

NIVEAU 2. Résultats des pays soutenus par l'ONUDI dans leur développement industriel inclusif et durable (suite)

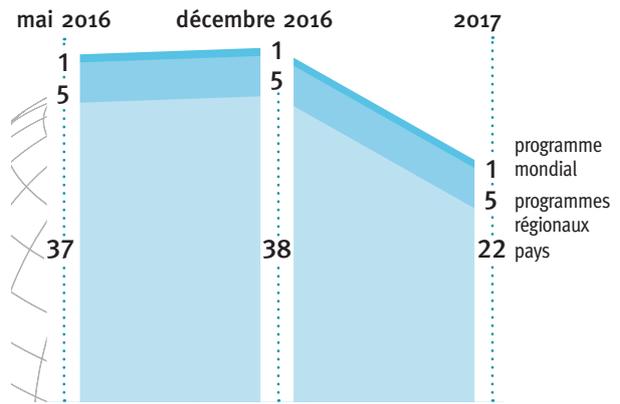
Pays où des programmes de l'ONUDI contribuent au renforcement de la compétitivité économique :

› INDICATEUR 2.5



Pays ayant atteint un niveau de développement industriel inclusif et durable plus élevé grâce à l'entrepreneuriat, à la créativité et à l'innovation, ainsi qu'à l'officialisation et à la croissance des entreprises, ou grâce à une augmentation des investissements du secteur privé (nombre de pays)

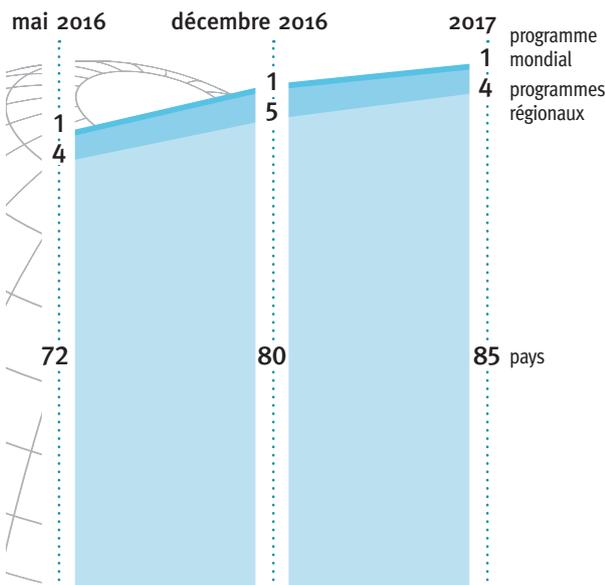
› INDICATEUR 2.6



Pays dotés de capacités accrues pour intégrer les petites et moyennes entreprises industrielles et autres dans les marchés et chaînes de valeur à l'échelle nationale et mondiale (nombre de pays)

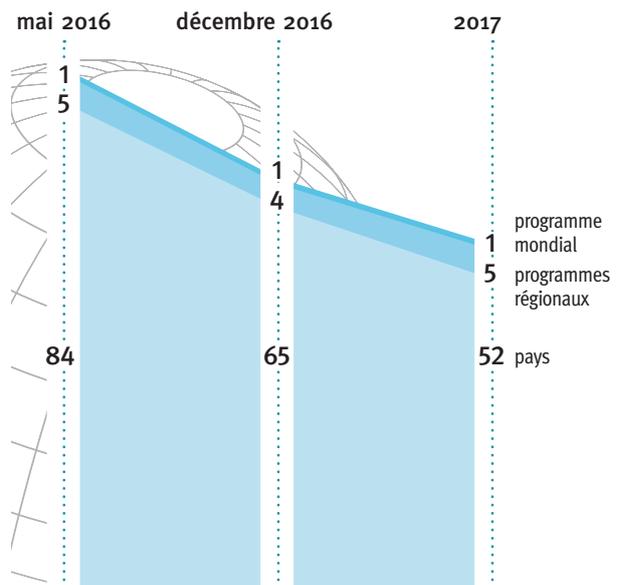
Pays où des programmes de l'ONUDI contribuent à la protection de l'environnement :

› INDICATEUR 2.8



Pays dotés de capacités accrues pour mettre en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement et intégrer dans leurs politiques nationales et infranationales des cadres d'orientation et de planification ainsi que des cadres financier et juridique (nombre de pays)

› INDICATEUR 2.9



Pays dotés de meilleures capacités pour gérer les transformations profondes liées à leur transition vers un développement à faibles émissions et résilient, notamment grâce à des technologies peu polluantes (nombre de pays)

Le niveau 2 de l'axe I rend compte de l'appui que l'ONUDI apporte à ses États Membres pour qu'ils obtiennent les résultats souhaités dans leur développement industriel inclusif et durable. Le niveau 2 fait le lien entre les activités de coopération technique de l'ONUDI et ses priorités stratégiques. Les groupes d'indicateurs correspondent aux priorités thématiques définies dans le cadre de programmation à moyen terme 2016-2019 et dans le programme et les budgets associés.

Les données étant actuellement extraites du PGI, les mesures sont soumises à des contraintes techniques, en particulier lorsque les projets relèvent de plusieurs domaines d'activité ou ont une dimension régionale ou mondiale. Le système fournit un instantané de la composition du portefeuille et de la représentation géographique au point de mesure (à la fin de l'année, pour le présent tableau de bord). Il convient de noter que les chiffres en eux-mêmes ne sont pas représentatifs de la taille du portefeuille de l'ONUDI dans chaque pays. Les indicateurs relatifs à la croissance du portefeuille relèvent du niveau 3.

> INDICATEUR CIRP 2.1 :

Pays dotés de meilleurs systèmes de statistiques industrielles et de capacités institutionnelles accrues dans ce domaine

D'après les données de novembre 2017, les projets de l'ONUDI ont permis à cinq pays d'améliorer leurs activités statistiques, soit à quatre de moins qu'en décembre 2016. Un programme mondial était toujours en place depuis mai 2016, mais il ne restait plus qu'un programme régional d'opérationnel sur les deux qui l'étaient en décembre 2016.

Pays où des programmes de l'ONUDI contribuent à la création d'une prospérité partagée

> INDICATEUR CIRP 2.2 :

Pays dotés de capacités accrues pour s'attaquer aux menaces qui pèsent sur la sécurité humaine, notamment alimentaire, grâce à des solutions industrielles

Cet indicateur rend compte du nombre de pays aidés par les activités de l'ONUDI dans la modernisation des capacités de leurs institutions et de leurs entreprises dans le domaine de la productivité agricole, des chaînes de valeur, des techniques agricoles et de la sécurité humaine. En novembre 2017, le nombre de pays soutenus par

l'ONUDI était de 28, soit 3 de plus qu'en décembre 2016 et 6 de plus qu'en mai 2016. Le programme mondial en place depuis mai 2016 existait toujours, tandis que le nombre de programmes régionaux était passé, depuis cette date, de deux à trois.

> INDICATEUR CIRP 2.3 :

Pays où les femmes sont plus nombreuses à participer à la vie politique, économique et publique et où l'égalité des chances leur est assurée

Cet indicateur rend compte du nombre de pays où les inégalités entre les sexes ont été réduites avec l'appui de l'ONUDI. Les services de coopération technique sont axés sur l'investissement dans des entreprises détenues par des femmes, le renforcement des réseaux de femmes, l'amélioration de l'accès aux marchés et la contribution à un développement industriel inclusif et durable par la formation, la fourniture de technologies et l'apport de solutions d'énergie propre. Fin 2017, des programmes avaient contribué à la création d'un environnement plus équitable pour les femmes dans sept pays, soit deux de moins qu'en décembre 2016. À la même date, il n'y avait toujours pas de programme mondial en place dans ce domaine depuis 2016, et plus qu'un programme régional, contre deux en décembre 2016.

> INDICATEUR CIRP 2.4 :

Pays sortant d'une situation de crise capables d'offrir des moyens de subsistance accrus aux populations touchées, par la rénovation des micro- et petites entreprises, la remise en état des infrastructures agricoles ou industrielles sinistrées et la création d'emplois

Des projets et programmes relevant de cet indicateur étaient en place dans 10 pays en novembre 2017, soit un de plus qu'en décembre 2016 et trois de plus qu'en mai 2016. Un programme mondial était en place en 2017, mais aucun programme régional ne l'était depuis mai 2016.

Pays où des programmes de l'ONUDI contribuent au renforcement de la compétitivité économique

> INDICATEUR CIRP 2.5 :

Pays ayant atteint un niveau de développement industriel inclusif et durable plus élevé grâce à l'entrepreneuriat, à la créativité et à l'innovation, ainsi qu'à l'officialisation et à la croissance des entreprises, ou grâce à une augmentation des investissements du secteur privé

Afin d'aider les pays à améliorer les capacités de leurs institutions et de leurs entreprises dans les domaines de l'entrepreneuriat, de l'innovation et du développement des entreprises, l'ONUDI complète ses compétences techniques et ses services en faisant appel aux ressources et au savoir-faire du secteur privé. En novembre 2017, des projets visant à faire avancer les pays sur la voie d'un développement industriel inclusif et durable étaient en place dans 21 pays, soit trois de moins qu'en décembre 2016. Le nombre de programmes mondiaux et régionaux (respectivement un et trois en novembre 2017) est resté le même depuis mai 2016, date de la première mesure.

› **INDICATEUR CIRP 2.6 :**

Pays dotés de capacités accrues pour intégrer les petites et moyennes entreprises industrielles et autres dans les marchés et chaînes de valeur à l'échelle nationale et mondiale

En novembre 2017, des projets et programmes de renforcement des capacités commerciales et de services consultatifs étaient en place dans 22 pays, soit 16 de moins qu'en décembre 2016. Le nombre de programmes mondiaux et régionaux (respectivement un et cinq) est resté le même depuis mai 2016, date de la première mesure.

Pays où des programmes de l'ONUDI contribuent à la protection de l'environnement

› **INDICATEUR CIRP 2.8 :**

Pays dotés de capacités accrues pour mettre en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement et intégrer dans leurs politiques nationales et infranationales des cadres d'orientation et de planification ainsi que des cadres financier et juridique

En novembre 2017, l'ONUDI exécutait des programmes dans 85 pays – soit cinq de plus qu'en décembre 2016 – pour les aider à s'acquitter des obligations qui leur incombent au titre des accords multilatéraux sur l'environnement. Il y avait un seul programme mondial, qui était en place depuis mai 2016, et quatre programmes régionaux, soit un de plus qu'en décembre 2016.

› **INDICATEUR CIRP 2.9 :**

Pays dotés de meilleures capacités pour gérer les transformations profondes liées à leur transition vers un développement à faibles émissions et résilient, notamment grâce à des technologies peu polluantes

Des projets ayant été achevés dans 13 pays depuis décembre 2016, le nombre de pays soutenus était de 52 en novembre 2017. Le nombre de projets mondiaux est resté inchangé depuis mai 2016, tandis que le nombre de programmes régionaux a été porté à cinq depuis l'adoption d'un nouveau programme en 2017.

AXE II. PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

Niveau 3. Efficacité de la gestion des programmes

INDICATEUR	Année de référence 2015	2016	Objectif 2017	2017	SIGNAL		
Gestion du portefeuille, gestion axée sur les résultats, et suivi et évaluation							
3.1 : Nombre de programmes/projets approuvés par le Conseil exécutif, par région*	Afrique	39	32	N.D.	34	-	
	Pays arabes	17	17		15		
	Asie et Pacifique	22	21		19		
	Europe	9	4		11		
	Amérique latine et Caraïbes	10	6		8		
	Projets interrégionaux et mondiaux	19	23		33		
	Total	116	103		120		
3.3 : Pourcentage de programmes/projets dont la qualité de la conception a été jugée satisfaisante au stade initial	Conception globale		67		86	-	
	Utilité		87		100		
	Conception technique		74		95		
	Cadre logique, risques, et suivi et évaluation		31		48		
	Efficience		82		71		
	Modalités d'exécution		82		90		
	Viabilité		51		48		
	Problématique femmes-hommes		59		80		
3.4 : Pourcentage de programmes/projets de coopération technique dont la qualité a été jugée au moins modérément satisfaisante à leur achèvement	2012-2015	Utilité (TS+S/MS)	91/6	-	≥ 2012-2015	-	-
		Efficacité (TS+S/MS)	61/32	-		-	
		Efficience (TS+S/MS)	53/28	-		-	
		Probabilité de viabilité (TS+S/MS)	30/56	-		-	
		Gestion des programmes/projets (TS+S/ MS)	66/25	-		-	
		M and E (HS+S/MS)	46/22	-		-	
Mobilisation de partenariats, prise en compte de la problématique femmes-hommes et gestion des connaissances							
3.6 : Montant cofinancé/mobilisé grâce aux partenariats (millions de dollars É.-U.)		0	380	N.D.	390		
3.8 : Pourcentage de programmes/projets conçus en tenant compte de la problématique femmes-hommes, selon le système de l'ONUDI de classement des activités par degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes	Axe central		0,8	≥ année de référence	0,9	■	
	Beaucoup		16,6		23		21,3
	Un peu		53,5		60		65,4
	Pas du tout		6,9		5		4,5
	À évaluer		22,2		11		7,8
3.9 : Pourcentage de programmes/projets jugés satisfaisants, au stade initial, du point de vue de la prise en compte de la problématique femmes-hommes	Prise en compte globale de la problématique femmes-hommes			59	≥ année précédente	80	■
	Utilité pour l'égalité des sexes			79		90	
	Analyse par sexe			61		80	
	Mesures concrètes destinées à assurer l'équité dans la participation des femmes et des hommes et la répartition des ressources entre eux			66		95	
	Indicateurs et cibles ventilés par sexe			57		75	
3.10 : Pourcentage de programmes/projets prenant en compte la problématique femmes-hommes à leur achèvement		2012-2015 70	-	≥ 70	-	-	
3.12 : Fréquentation mensuelle du site Web public de l'ONUDI	Nombre moyen de sessions (visites)/mois	82 000	67 000	73 000	71 000	■	
	Nombre moyen d'utilisateurs (visiteurs)/mois	57 000	42 000	46 000	46 000	■	

* L'indicateur 3.1 ne tient pas compte des projets relevant de la mise en œuvre du Protocole de Montréal, qui suivent une procédure d'approbation différente.

AXE II. PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

Niveau 3. Efficacité de la gestion des programmes (suite)

		2015	2016	2017
Projets relevant de la mise en œuvre du Protocole de Montréal	Afrique	7	19	12
	Asie et Pacifique	6	8	5
	Europe	18	3	12
	États arabes d'Asie occidentale	16	6	2
	États arabes d'Afrique	12	8	4
	Amérique latine et Caraïbes	22	11	12
	Projets interrégionaux et mondiaux	3	3	2
	Total	84	58	49

Les indicateurs du niveau 3 permettent de suivre la capacité de l'ONUDI à obtenir les résultats voulus en matière de développement par la manière dont elle gère ses programmes. Ces indicateurs rendent compte de la qualité des programmes et des projets à leur stade initial et à leur achèvement, et ils montrent dans quelle mesure l'ONUDI prend en compte la problématique femmes-hommes, l'autonomisation des femmes, la mobilisation de partenariats et d'autres activités transversales prioritaires.

En particulier, les indicateurs utilisés par l'ONUDI pour évaluer la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans les programmes et les projets ont révélé des améliorations en 2017. Dans l'ensemble, on peut en dire autant du suivi des programmes et des projets, et des capacités liées à la communication des résultats.

Les indicateurs du niveau 3 se fondent sur une diversité de sources et complètent les mesures d'amélioration de la performance qui existaient avant l'adoption du cadre intégré de résultats et de performance. Il s'agit notamment des procédures d'assurance de la qualité, des auto-évaluations, du suivi en temps réel de la performance et des résultats, des évaluations indépendantes et des audits externes, qui complètent les données du PGI et de la plateforme de données ouvertes, les conclusions et les classements publiés dans les rapports d'évaluation indépendants et les études préliminaires.

Gestion du portefeuille, gestion axée sur les résultats, et suivi et évaluation

> INDICATEUR CIRP 3.1 :

Nombre de programmes/projets approuvés par le Conseil exécutif, par région

Les programmes et projets approuvés chaque année par le Conseil exécutif concernent les six régions géographiques dans lesquelles l'ONUDI intervient. Leur nombre a augmenté entre 2016 et 2017, passant de 103 à 120. La majorité d'entre eux (34) concernent l'Afrique, suivis par 33 projets internationaux et mondiaux, soit 10 de plus qu'en 2016 – la plus forte hausse. Les pays arabes et la région Asie et Pacifique sont les deux seules régions dans lesquelles le nombre de projets a baissé par rapport à 2016 : avec deux projets en moins chacune, elles en comptent respectivement 15 et 19.

Ces données ne prennent pas en compte les projets et programmes financés au titre de la mise en œuvre du Protocole de Montréal, qui suivent une procédure d'approbation différente et ne sont donc pas inclus dans cet indicateur. Le nombre total de projets relevant de cette catégorie et approuvés par le Conseil exécutif était de 49 en 2017, soit 9 de moins que les 58 de 2016 et 35 de moins que les 84 de 2015.

La répartition géographique des projets relevant de la mise en œuvre du Protocole de Montréal en 2017 était la suivante : 12 en Afrique, 5 en Asie et dans le Pacifique, 2 dans les États arabes d'Asie occidentale, 4 dans les États arabes d'Afrique, 12 en Amérique latine et dans les Caraïbes, 12 en Europe et en Asie centrale et 2 projets internationaux ou mondiaux. On constate une baisse du nombre de projets dans toutes les régions, à l'exception de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui en compte 1 de plus, et de l'Europe, qui en compte 9 de plus qu'en 2016.

› INDICATEUR CIRP 3.3 :

Pourcentage de programmes/projets dont la qualité de la conception a été jugée satisfaisante au stade initial

En 2017, la proportion de programmes et de projets dont la qualité de la conception a été jugée satisfaisante au stade initial était de 86 %, soit 19 points de pourcentage de plus que les 67 % de 2016. On observe dans toutes les catégories une augmentation moyenne de 17 points. Certaines catégories, comme « Utilité », ont obtenu un résultat de 100 %, contre 87 % en 2016, et d'autres, comme « Conception technique » et « Problématique femmes-hommes » ont obtenu un résultat de 21 points supérieur à celui de 2016. Néanmoins, les catégories « Efficience » et « Viabilité » ont toutes deux vu leur résultat baisser. Si celui de la catégorie « Viabilité » n'a baissé que de façon marginale (3 points), celui de la catégorie « Efficience » a diminué de façon plus abrupte, perdant 11 points entre 2016 (82 %) et 2017 (71 %). Ce n'est pas que les programmes ou les projets aient été moins efficaces, mais plutôt que le critère du PGI a été ajouté à l'indicateur en 2017. Comme il n'existait pas en 2016, la comparaison directe n'est pas possible.

› INDICATEUR CIRP 3.4 :

Pourcentage de programmes/projets de coopération technique dont la qualité a été jugée au moins modérément satisfaisante à leur achèvement

Pas de nouvelles données disponibles, la prochaine synthèse des évaluations ne devant paraître qu'en 2019.

Mobilisation de partenariats, prise en compte de la problématique femmes-hommes et gestion des connaissances

› INDICATEUR CIRP 3.6 :

Montant cofinancé/mobilisé grâce aux partenariats

En mettant en œuvre une stratégie fondée sur les partenariats, l'ONUDI a réussi à mobiliser 390 millions de dollars en 2017, soit 10 millions de dollars de plus qu'en 2016. Ainsi, elle n'est plus qu'à 78 millions de dollars de l'objectif de 468 millions de dollars fixé pour 2018.

› INDICATEUR CIRP 3.8 :

Pourcentage de programmes/projets conçus en tenant compte de la problématique femmes-hommes, selon le système de l'ONUDI de classement des activités par degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes

Dans l'ensemble, la prise en compte de la problématique femmes-hommes s'est améliorée, puisqu'elle concerne 65,4 % des programmes en cours, contre 60 % de ceux de 2016 et 53 % de ceux de 2015, l'année de référence. Malgré une légère baisse, par rapport à 2016, dans les catégories « Axe central » et « Beaucoup » (de 0,1 et 1,7 point de pourcentage respectivement), des progrès ont été enregistrés dans les autres catégories, et surtout une augmentation remarquable de 5,4 points dans la catégorie « Un peu ».

› INDICATEUR CIRP 3.9 :

Pourcentage de programmes/projets jugés satisfaisants, au stade initial, du point de vue de la prise en compte de la problématique femmes-hommes

Cet indicateur mesure le pourcentage de programmes et de projets jugés satisfaisants, au stade initial, du point de vue de la prise en compte de la problématique femmes-hommes. Les résultats des cinq composantes de cet indicateur – prise en compte globale de la problématique femmes-hommes, utilité pour l'égalité des sexes, analyse par sexe, mesures concrètes destinées à assurer l'équité dans la participation des femmes et des hommes et la répartition des ressources entre eux, et indicateurs et cibles ventilés par sexe – se sont améliorés, en moyenne, de 20 points de pourcentage par rapport à 2016, ce qui signifie que les efforts qui ont été faits pour prendre en compte la problématique femmes-hommes au cours de l'année ont porté leurs fruits.

› INDICATEUR CIRP 3.10 :

Pourcentage de programmes/projets prenant en compte la problématique femmes-hommes à leur achèvement

Cet indicateur évalue la prise en compte de la problématique femmes-hommes à l'achèvement des projets. La prochaine mise à jour ne devant avoir lieu qu'en 2019, aucune donnée ne sera communiquée pour 2017 et 2018.

› INDICATEUR CIRP 3.12 :

Fréquentation mensuelle du site Web public de l'ONUDI

D'après les données de Google Analytics, le site Web actualisé de l'ONUDI a enregistré, en 2017, une moyenne de 71 000 visites mensuelles, soit 46 000 utilisateurs, un résultat en augmentation par rapport à 2016 (67 000 visites et 42 000 utilisateurs). Si l'objectif de 46 000 utilisateurs en 2017 a été atteint, celui de 73 000 visites a été manqué de peu – à 2 000 visites mensuelles près (en moyenne).

AXE II. PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

Niveau 4. Efficacité et modernisation de l'Organisation

INDICATEUR		Année de référence 2015	2016	Objectif 2017	2017	SIGNAL
Gouvernance et gestion						
4.1 :	Transparence des activités et de la gestion des ressources (indice de 0 à 5)	4,5	3,9	4,5	4,5	■
4.3 :	Documents de session des organes directeurs publiés dans les délais impartis et dans les langues prévues (%)	54	79	80	85,15	■
Actifs et ressources : gestion, alignement, mobilisation et stabilité						
4.4 :	Taux de recouvrement des contributions (%)	87,8	88	N.D.	88	
4.6 :	Taux de vacance (%)	10,7	14	N.D.	13	
4.7 :	Contributions volontaires (montant net approuvé en millions de dollars É.-U.)	204 961	210 120	N.D.	217 903	
4.8 :	Répartition des activités de coopération technique par domaine (%)			N.D.		
	Renforcement de la compétitivité économique	-	21,5		24	
	Création d'une prospérité partagée	-	20,4		17	
	Protection de l'environnement	-	54,8		53	
	Services transversaux	2	3,3		7	
4.9 :	Taux d'utilisation du budget (%)	83	89,7	N.D.	85,7	
Renforcement des capacités et gestion des connaissances						
4.10 :	Diversité géographique du capital humain de l'ONUDI					■
	a) Pourcentage de ressortissants d'États Membres recrutés en qualité de fonctionnaires	46	46	50	57,4	
	b) Pourcentage de ressortissants d'États Membres recrutés sous tout type de contrat (en qualité de fonctionnaires ou de vacataires)	82	81	80	84	
4.11 :	Parité femmes-hommes et égalité des sexes (dans les différentes classes) (%)					■
	Personnel recruté sur le plan international (H/F)	67/33	68/32	Personnel recruté sur le plan international, ≥P-5, experts/consultants : +1 % de femmes par rapport à l'année de référence ; personnel recruté sur le plan local : 50 % H et 50 % F	67,9/32,1	
	≥P-5 (H/F)	78/22	78/22		77,7/22,3	
Personnel recruté sur le plan local (H/F)	51/49	51/49	50,8/49,2			
4.12 :	Répartition des programmes de formation de l'ONUDI (%)			N.D.		
	Réalisation des objectifs stratégiques par la mise à niveau des compétences managériales et techniques	40,7	51,3		62,4	
	Renforcement des structures internes et des communications	59,1	48,6		36,3	
	Mise à niveau d'autres compétences générales	0,2	0,1		1,3	
Modernisation et gestion des opérations						
4.13 :	Délais moyens d'approvisionnement (jours civils)	81,20	75,77	Se maintenir dans une fourchette de ±10 %	104	■
4.14 :	Nombre moyen d'entreprises répondant à un appel d'offres de l'ONUDI	4,80	4,37	Rester inchangé, autour de 5	3,6	■
4.15 :	Évaluation satisfaisante de l'exécution des marchés et de la prestation des entrepreneurs (%)	98,48	95,10	> 90	98	■
4.16 :	Proportion des opérations d'achats durables (%)	N.D.	2,89	N.D.	-	-
4.17 :	Qualité du progiciel de gestion intégré (PGI), établie sur la base de sondages effectués auprès des clients (indice)	2014-2015 66 %	2016-2017 68 %	2018-2019 70 %	-	-

Le niveau 4 met l'accent sur la performance interne de l'Organisation. Les questions de gouvernance et de gestion, notamment de gestion des ressources financières, des ressources humaines et des opérations, y sont centrales. Ce niveau rend compte de la capacité de l'Organisation à gérer efficacement ses activités, à relever les défis et à s'adapter au changement.

Il est intéressant de souligner l'augmentation des « contributions volontaires » recensée en 2017 (indicateur CIRP 4.7), preuve de l'action de mobilisation de ressources et de communication qu'a menée l'ONUDI. Cette action s'est aussi traduite par l'augmentation, en 2017, du « montant cofinancé/mobilisé grâce aux partenariats » (indicateur CIRP 3.6). Le lien entre ces deux indicateurs CIRP est un exemple des liens qui existent entre le niveau 3 et le niveau 4. Pour atteindre l'objectif de « parité femmes-hommes et égalité des sexes » (indicateur CIRP 4.11), il faudra redoubler d'efforts en 2018, les résultats obtenus dans toutes les catégories indiquant que les mesures en place ne suffisaient pas.

Les sources de données utilisées pour la majorité des indicateurs sont les modules du PGI et les rapports. Toutefois, pour alimenter certains indicateurs, il faut utiliser d'autres études ou rapports d'étape, pour lesquels la fréquence de collecte des données peut varier.

Gouvernance et gestion

> INDICATEUR CIRP 4.1 :

Transparence des activités et de la gestion des ressources

Le niveau global de transparence est exprimé par un indice compris entre 1 (médiocre) et 5 (excellent). En 2015, l'année où la plateforme de données ouvertes a été mise en service, la note moyenne s'établissait à 4,5, qui sert de valeur de référence. L'objectif de 4,5 pour 2017 a été atteint, après une augmentation de 0,6 par rapport à la note de 3,9 obtenue en 2016.

> INDICATEUR CIRP 4.3 :

Documents de session des organes directeurs publiés dans les délais impartis et dans les langues prévues

Le résultat correspondant à cet indicateur était de 85,1 % en 2017, soit 6,1 points de pourcentage de plus qu'en 2016 et une augmentation substantielle par rapport à la valeur de référence de l'année 2015, de 54 %. L'objectif de 80 % pour 2017 a donc été largement atteint.

Actifs et ressources : gestion, alignement, mobilisation et stabilité

> INDICATEUR CIRP 4.4 :

Taux de recouvrement des contributions

Cet indicateur rend compte du taux de recouvrement des contributions versées par les États Membres au cours d'un exercice, lesquelles sont dues dans leur totalité. En 2017, ce taux est resté stable, à 88 %, c'est-à-dire à peine supérieur à la valeur de référence de l'année 2015, 87,8 %.

> INDICATEUR CIRP 4.6 :

Taux de vacance

Cet indicateur mesure la proportion de postes pour lesquels une procédure de recrutement était en cours à la fin de la période considérée, ainsi que la demande de personnel. Le taux tient compte des caractéristiques des postes permanents financés au moyen des budgets ordinaire et opérationnel pour tous les lieux d'affectation et toutes les classes, administrateurs comme personnel des services généraux. De 11 % en 2015, l'année de référence, il est passé à 14 % en 2016, pour perdre 1 point en 2017 et s'établir à 13 %.

> INDICATEUR CIRP 4.7 :

Contributions volontaires

Cet indicateur rend compte des ressources financières versées à titre volontaire dont l'utilisation a été approuvée pour l'année civile. Il inclut les crédits alloués aux nouveaux projets et les variations de budget des projets dont l'exécution a été autorisée pendant la période considérée. Les contributions volontaires se sont élevées à 204 961 millions de dollars en 2015, puis à 210 120 millions en 2016, pour s'établir à 217 903 millions de dollars en 2017, soit 3,7 % de plus qu'en 2016.

› INDICATEUR CIRP 4.8 :

Répartition des activités de coopération technique par domaine

Cet indicateur mesure le volume des contributions volontaires préaffectées, pour la période considérée, aux domaines d'activité définis dans le programme et les budgets. En 2017, la part des contributions volontaires affectées au « renforcement de la compétitivité économique » s'est élevée à 24 %, soit 2,5 points de pourcentage de plus qu'en 2016. Pour la catégorie des « services transversaux », l'augmentation a été de 3,7 points (de 3,3 % en 2016 à 7 % en 2017). Dans les deux dernières catégories, c'est une baisse qui a été enregistrée entre 2016 et 2017 : de 3,4 points pour la « création d'une prospérité partagée » (de 20,4 % à 17 %), et de 1,8 point pour la « protection de l'environnement » (de 54,8 % à 53 %).

› INDICATEUR CIRP 4.9 :

Taux d'utilisation du budget

Cet indicateur vise à rendre compte du degré d'utilisation des crédits ouverts au titre des budgets ordinaire et opérationnel. De 83,25 % en 2015, année de référence, ce taux a augmenté en 2016, passant à 90 %, pour baisser en 2017, passant à 85,7 %, ce qui reste toutefois au-dessus de la valeur de référence.

Renforcement des capacités et gestion des connaissances

› INDICATEUR CIRP 4.10 :

Diversité géographique du capital humain de l'ONUDI

Calculé comme le rapport entre le nombre de nationalités du personnel recruté à l'ONUDI et le nombre total d'États Membres de l'Organisation, cet indicateur mesure le pourcentage d'États Membres représentés dans son capital humain (personnel et consultants). En 2015 et en 2016, le pourcentage d'États Membres représentés par les membres du personnel recrutés en qualité d'administrateurs ou de fonctionnaires de rang supérieur était de 46 %, puis il a bondi de 11,4 points en 2017, pour atteindre 57,4 %, dépassant largement l'objectif de 50 % qui avait été fixé. La représentation des États Membres parmi les membres du personnel recrutés au titre de contrats de service individuels s'est également améliorée entre 2016 et 2017, le taux passant de 81 % à 84 %, toujours au-dessus de l'objectif de 80 %.

› INDICATEUR CIRP 4.11 :

Parité femmes-hommes et égalité des sexes dans les différentes classes

Cet indicateur mesure la proportion de femmes dans le personnel recruté sur les plans international et national au cours d'un exercice. En 2017, leur part s'élevait à 32,1 % dans la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur, soit 0,6 point de pourcentage de moins que l'année précédente, ce qui est loin de l'objectif de 1 point d'augmentation. Aux classes P-5 et supérieures, les femmes étaient 22,3 % en 2017, cette augmentation de 0,3 point par rapport à 2016 étant inférieure à l'objectif de 1 point qui avait été fixé. Parmi le personnel recruté sur le plan local, les femmes étaient 49,2 % en 2017, ce qui représente une hausse de 0,2 point par rapport aux 49 % de 2016, mais reste inférieur à l'objectif de 50 %.

› INDICATEUR CIRP 4.12 :

Répartition des programmes de formation de l'ONUDI

Cet indicateur mesure le pourcentage de cours de formation proposés dans trois domaines. La part des cours axés sur la réalisation des objectifs stratégiques par le développement des compétences managériales et techniques n'a pas cessé d'augmenter, passant de 40,7 % en 2015 à 51,3 % en 2016, pour atteindre 62,4 % en 2017. La part des cours visant le renforcement des structures internes et de la communication a suivi la tendance inverse, passant de 59,1 % en 2015 à 48,6 % en 2016, pour tomber à 36,3 % en 2017. Quant à la proportion des cours de mise à niveau d'autres compétences générales, elle a accusé une très légère baisse entre 2015 et 2016, passant de 0,2 % à 0,1 %, puis regagné 1,2 point entre 2016 et 2017, pour atteindre 1,3 %.

Modernisation et gestion des opérations

L'ensemble d'indicateurs suivant permet d'évaluer l'efficacité des procédures d'achat, l'attractivité de l'ONUDI dans les milieux d'affaires et la facilité d'utilisation du dispositif de passation de marchés pour les entreprises.

› **INDICATEUR CIRP 4.13 :**

Délais moyens d'approvisionnement

La durée moyenne du cycle d'achat par mise en concurrence dans le cadre d'une procédure centralisée s'est allongée de 28,23 jours entre 2016 et 2017, passant de 75 à 104 jours, ce qui dépasse largement la fourchette visée de +/- 10 %⁴.

› **INDICATEUR CIRP 4.14 :**

Nombre moyen d'entreprises répondant à un appel d'offres de l'ONUDI

Le nombre moyen d'entreprises répondant à un appel d'offres de l'ONUDI s'est bien éloigné de l'objectif de 5 en 2017, passant de 4,3 à 3,6.

› **INDICATEUR CIRP 4.15 :**

Évaluation satisfaisante de l'exécution des marchés et de la prestation des entrepreneurs

Cet indicateur, qui dépassait déjà de 5 points l'objectif de 90 % en 2016, a poursuivi son ascension, affichant une valeur de 98 % en 2017.

› **INDICATEUR CIRP 4.16 :**

Proportion des opérations d'achats durables

Il n'existe pas encore, dans le PGI de l'ONUDI, de marqueur qui permette de rendre compte des trois composantes essentielles de cet indicateur. La solution technique proposée consiste à créer des marqueurs à chaque étape de la procédure d'achat, afin qu'il soit possible de communiquer des résultats, par exemple, quand des critères de viabilité sont appliqués lors d'une évaluation technique.

› **INDICATEUR CIRP 4.17 :**

Qualité du PGI, établie sur la base de sondages effectués auprès des clients

Il existera des données pour cet indicateur lorsque l'enquête effectuée auprès des clients du PGI pour 2018-2019 sera terminée.

⁴ Pour déterminer la valeur de 2017, le mode de calcul a changé. Le critère de la période de 0 à 13 jours séparant la date d'approbation de la demande d'achat et celle de l'approbation du contrat ou de la commande a été supprimé. De fait, il s'est avéré que cette période concernait les commandes représentant un engagement de fonds pour la reconduction des contrats ouverts les années précédentes. Ces cas ne nécessitant aucun délai pour le dépôt des soumissions, ils ont été écartés, par souci d'exactitude. Ce nouveau mode de calcul a aussi été appliqué pour la valeur de 2016.

II. CADRE DE PROGRAMMATION À MOYEN TERME 2018-2021

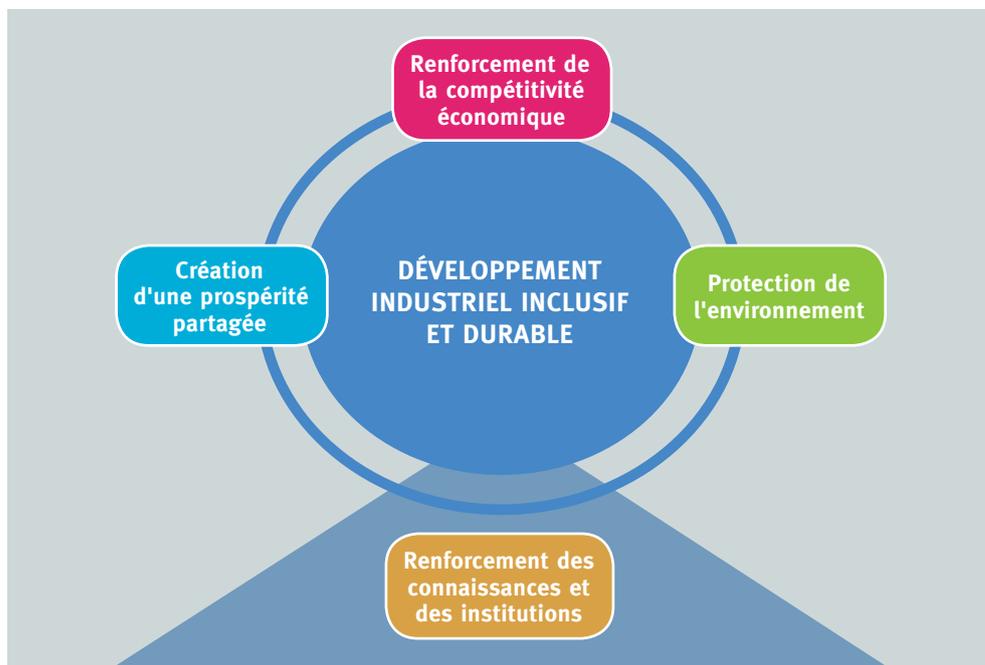
NIVEAUX
CORRESPONDANTS
DU CADRE INTÉGRÉ
DE RÉSULTATS ET
DE PERFORMANCE



NIVEAU 1 :
Résultats mondiaux
en matière
de développement



PRIORITÉS STRATÉGIQUES

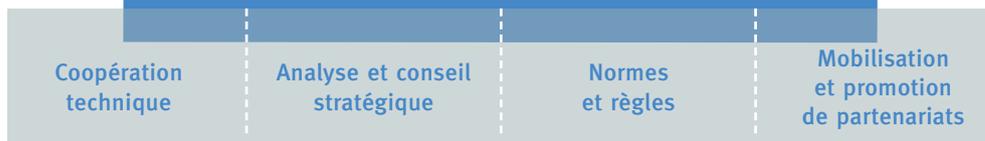


NIVEAU 2 :
Résultats des
pays soutenus
par l'ONUDI



OBJECTIF EN MATIÈRE DE GESTION :
**INTÉGRATION ET TRANSPOSITION
À UNE PLUS GRANDE ÉCHELLE**

FONCTIONS
ESSENTIELLES



NIVEAU 3 :
Efficacité
de la gestion
des programmes

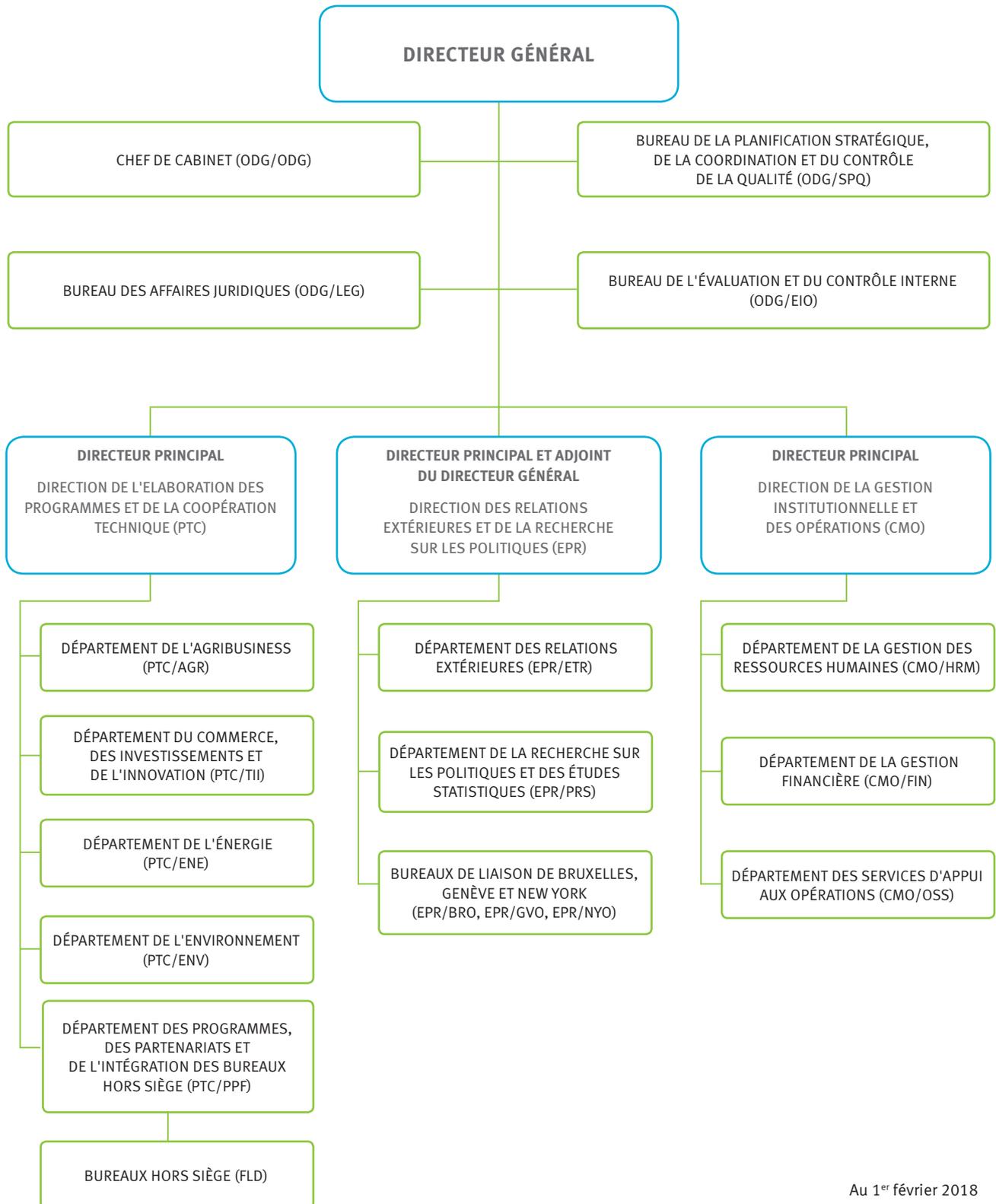


NIVEAU 4 :
Efficacité de
l'Organisation

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACP	Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ADA	Agence autrichienne pour le développement
AIESEC	Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales
APD	Aide publique au développement
BPIT	Bureau de promotion des investissements et de la technologie
BRICS	Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEI	Communauté d'États indépendants
CIRP	Cadre intégré de résultats et de performance
CIV	Centre international de Vienne
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
DEEE	Déchets d'équipements électriques et électroniques
E4SC	Entrepreneurs for Social Change
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FOOMA	International Food Machinery and Technology Exhibition
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
GNUE	Groupe des Nations Unies pour l'évaluation
HCFC	Hydrochlorofluorocarbones
HFC	Hydrofluorocarbones
IJAAS	Institut international d'analyse appliquée des systèmes
ISO	Organisation internationale de normalisation
MPME	Microentreprises et petites et moyennes entreprises
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PCP	Programme de partenariat entre pays
PDSL	Pays en développement sans littoral
PEID	Petits États insulaires en développement
PGI	Progiciel de gestion intégré
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
POP	Polluants organiques persistants
PPA	Parité de pouvoir d'achat
RNB	Revenu national brut
UE	Union européenne
UIT	Union internationale des télécommunications
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

ORGANIGRAMME DE L'ONUDI



« Vous jouez un rôle essentiel dans le transfert de technologie, les flux d'investissement et le développement des compétences. Votre action peut contribuer à la transformation économique de l'Afrique et d'autres régions du monde. À l'heure de la lutte contre les changements climatiques, vos activités peuvent faciliter la transition vers une croissance compatible avec la réduction des émissions de carbone. Je vous remercie de la détermination dont vous faites preuve pour que tous les peuples de tous les pays puissent recueillir les fruits de la croissance industrielle. »

[António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à l'occasion de la dix-septième session de la Conférence générale de l'ONUDI](#)

« Mon gouvernement est fier d'être associé à cette manifestation et salue le rôle que jouent des organisations comme l'ONUDI et d'autres partenaires gouvernementaux, qui travaillent en étroite collaboration avec l'Afrique pour promouvoir un développement industriel inclusif et durable sur le continent. »

[Edgar Lungu, Président de la République de Zambie, à l'occasion d'une manifestation de haut niveau sur la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique, à New York](#)

« Si nous continuons à produire, à consommer et à jeter comme aujourd'hui, notre planète ne suffira pas. Notre société doit tendre vers le « zéro déchet ». Derrière tout déchet, il y a une occasion gâchée. »

[Daniel Calleja Crespo, Directeur général de l'environnement à la Commission européenne, à l'occasion de la dix-septième session de la Conférence générale de l'ONUDI](#)



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL